



LYON

VILLE DURABLE

CHARTRE DE COOPÉRATION
CULTURELLE

2017 - 2020



TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION DE COOPÉRATION CULTURELLE	
LYON VILLE DURABLE 2017 À 2020	3
CHARTRE DE COOPÉRATION CULTURELLE	
LYON VILLE DURABLE	5
ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON	7
ARTY FARTY (NUITS SONORES)	11
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON	17
CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION	27
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE LYON	31
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON	35
INSTITUT LUMIÈRE ET FESTIVAL LUMIÈRE	39
SERVICE DES EVENEMENTS DE LA VILLE DE LYON - FÊTE DE LA MUSIQUE	45
SERVICE DES ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE DE LYON - TOUT L'MONDE DEHORS !	47
GRAMME – CENTRE NATIONAL DE CREATION MUSICALE	49
MAISON DE LA DANSE	55
MARCHÉ GARE	61
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN	65
MUSÉE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE	69
MUSÉE DES BEAUX-ARTS	75
MUSÉES GADAGNE	81
MUSÉE MALARTRE	87
MUSÉE DES TISSUS ET DES ARTS DÉCORATIFS	91
NTH8 / NOUVEAU THÉÂTRE DU 8E	97
OPERA DE LYON	101
LE PÉRISCOPE	107
AUDITORIUM - ORCHESTRE NATIONAL DE LYON	113
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON (SAVL)	121
LES SUBSTANCES	125
THÉÂTRE DE LA CROIX ROUSSE	129
THÉÂTRE DES CÉLESTINS	133
THÉÂTRE DU POINT DU JOUR	139
THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION	143
PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE - PCT	
POUR UNE VILLE ÉQUILIBRÉE	149
CONTACTS	151

DÉCLARATION DE COOPÉRATION CULTURELLE LYON VILLE DURABLE 2017 à 2020

La Ville de Lyon, à travers principalement les Délégations à la Culture, aux grands événements et aux Droits des Citoyens, et à la Politique de la Ville à l'Habitat et au Logement, L'État, Direction Régionale des Affaires Culturelles et Préfecture du Rhône, Égalité des chances,

Portent la volonté commune d'impulser des politiques culturelles, de création, et patrimoniales qui participent au développement humain, urbain et responsable de la ville et de tous ses territoires.

Partagent l'ambition de placer la culture au cœur du projet de développement de la ville par des actions en lien avec l'ensemble des politiques publiques, dans l'objectif de l'élaboration d'une ville créative, durable et équilibrée.

La fabrication de Lyon Ville Durable, avec les femmes et les hommes qui y résident, mobilise à Lyon une communauté de coopération dans laquelle les acteurs de la culture engagent créativité, savoir-faire et compétences pour construire, conjointement :

- Une Ville Équilibrée, engagée dans tous les territoires et en particulier les Quartiers Politique de la Ville, les Quartiers de Veille Active et ceux en renouvellement urbain.
- Une Ville Apprenante dans et hors l'école, fortement engagée dans l'éducation artistique et dans la place de la culture à l'école, qui partage informations et savoirs de chacun-e,
- Une Ville Solidaire et Inclusive, pour les personnes les plus vulnérables, en insertion socio-économique,
- Une Ville Participative, en lien avec les Conseils Citoyens et les Conseils de Quartier, s'adressant à toutes les générations, des enfants aux seniors, et s'engageant dans des projets intergénérationnels,
- Une Ville d'Égalité, accessible, engagée dans la prise en compte des diversités, la lutte contre les discriminations, l'Égalité entre les femmes et les hommes, le dialogue interculturel,
- Une Ville d'Héritages, qui reconnaît, valorise et fait dialoguer les patrimoines et les mémoires,
- Une Ville Douce, végétale et écoresponsable,
- Une Ville Créative et Innovante, priorisant l'expérimentation, favorisant la place de l'art dans l'espace public, l'hybridation avec le numérique, et s'ouvrant à nouvelles coopérations en tissant les liens entre culture et sport.

Au nom des missions de service public, le réseau lyonnais des établissements, événements et services culturels, soutenus fortement par la Ville de Lyon et l'État, s'engage dans la fabrication de Lyon Ville Durable.

Ils le font dans le respect de leurs missions premières que peuvent être le développement de la lecture publique, l'enseignement des disciplines artistiques, le soutien à la création artistique et la diffusion des œuvres, l'éducation artistique et les médiations aux œuvres, l'organisation d'événements, ou la conservation et la valorisation des éléments de patrimoine commun historique et contemporain.

Les engagements dans les territoires et les thématiques prioritaires sont présentés à Lyon depuis 2004 dans la Charte de coopération culturelle. C'est un document d'information et de travail pour les acteurs culturels, artistiques, sociaux, éducatifs, de la politique de la ville, d'engagement et de suivi.

Les territoires prioritaires au titre de Contrat de Ville étaient et restent le moteur et le cœur de cette Charte, mais elle a intégré au fil des ans différents thèmes ou politiques transversales qui contribuent autrement au développement harmonieux de la Cité.

L'ambition aujourd'hui de cette 4^e Charte pour la période 2017 à 2020 est d'organiser la synthèse de ces développements successifs qui contribuent à fabriquer la Ville Durable et s'inscrit aujourd'hui dans les cadres suivants :

Pour les territoires prioritaires :

- Le volet culture du Contrat de Ville Métropolitain, 2015 - 2020
- Le volet culture de la convention lyonnaise d'application du Contrat de Ville métropolitain, 2015 - 2020,

- La déclaration de coopération culturelle de la Métropole de Lyon, novembre 2013
- La convention d'objectifs interministérielle Politique de la Ville / Culture, 2016 2020

Pour les thématiques:

- Le programme « Culture 21 : Actions » des Cités et Gouvernements Locaux Unis CGLU, 2015,
- La Convention Patrimoine Ville de Lyon État, 2012 2017,
- Les dispositifs locaux de démocratie participative, en particulier les Conseils Citoyens et Conseils de Quartier,
- La déclaration de Lyon de l'IFLA, International Federation of Library Associations and Institutions, 2014,
- Le programme Cités Interculturelles du Conseil de l'Europe,
- Le Label Diversité, obtenu par la Ville de Lyon en décembre 2010,
- L'Agenda D'Accessibilité Programmée de la Ville de Lyon, 2016 2024,
- Le second plan d'actions Égalité Femmes/Hommes de la Ville de Lyon, 2016 2019,
- La Déclaration pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes dans la culture, Décembre 2016,
- Le Plan Climat Énergie de Lyon,
- Le Label Cit'ergie obtenu par la Ville de Lyon en janvier 2016.
- La mobilisation de Lyon dans les réseaux UNESCO (Villes du Patrimoine Mondial, Réseau des Villes créatives)

Ensemble, il s'agit de continuer à inventer, à Lyon, une voie singulière pour des politiques culturelles, de création et patrimoniales engagées pleinement dans la fabrication de la Ville Durable.

Lyon, le ,

- Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône
- Le Maire de Lyon
- Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon,
- Le Conservateur des Archives Municipales,
- Le président d'Arty Farty
- Le Directeur de la Bibliothèque Municipale de Lyon,
- La Conservatrice du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation,
- Le Directeur du Conservatoire de Lyon,
- Le Directeur de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Lyon,
- Le Directeur de l'Institut Lumière,
- Le Directeur du service événements de la Ville de Lyon,
- La Présidente du GRAME
- La Directrice de la Maison de la Danse,
- La Présidente de la MJC Confluences / Marché Gare
- Le Conservateur du Musée d'Art Contemporain,
- Le Directeur du Musée de l'Imprimerie et de la Communication Graphique,
- La Conservatrice du Musée des Beaux-arts,
- Le Conservateur des Musées Gadagne,
- Le Directeur du Musée des Tissus et du Musée des Arts Décoratifs
- Les Membres du collectif Les Trois-Huit à la direction du Nouveau Théâtre du 8ème NTH8
- Le Directeur de l'Opéra National de Lyon
- Le Directeur du Périscope
- La Directrice de l'Auditorium / Orchestre National de Lyon,
- La Directrice du Service Archéologique de Lyon,
- Le Directeur, la Directrice déléguée des Nouvelles Subsistances,
- Le Directeur, la Directrice déléguée de La Croix Rousse Scène nationale,
- La Directrice, le co-Directeur du Théâtre des Célestins,
- Le Directeur du Théâtre du Point du Jour,
- Le Directeur, la co-directrice du Théâtre Nouvelle Génération.

CHARTRE DE COOPÉRATION CULTURELLE LYON VILLE DURABLE

Fabriquer, ensemble, en mobilisant toutes les ressources culturelles, artistiques et patrimoniales, la Ville Durable, c'est le cap général qui a été fixé par la communauté lyonnaise de coopération culturelle.

Engager le service public de la culture dans cette démarche, c'est l'objectif de cette 4^e Charte de Coopération Culturelle. 26 établissements, événements ou services de la Ville de Lyon, en régie municipale ou soutenus de manière importante par la Ville, mais aussi par d'autres collectivités et l'État vont contribuer, sans moyens publics supplémentaires, dans la Fabrique de la Ville Durable.

Pour la communauté de coopération culturelle, Fabriquer la Ville Durable, c'est avancer, avec précaution parfois, mais surtout force et engagement, dans des directions nécessaires à la cohésion sociale et urbaine de notre cité, et trouver les réponses aux grands défis qui sont les nôtres et faire ensemble :

- La Ville Équilibrée, en s'engageant dans tous les territoires et en particulier les Quartiers Politique de la Ville, les Quartiers de Veille Active qui représentent 17 % de la population lyonnaise, et ceux en renouvellement urbain. La territorialisation de l'action publique et du service public de la culture reste le cœur et l'ADN de la Charte de Coopération Culturelle.
- La Ville Solidaire et Inclusive, en s'engageant au côté des personnes les plus vulnérables, en insertion socio-économique, de nos jeunes, comme de nos seniors.
- La Ville Participative, en créant et animant les espaces collaboratifs de débat, de décision et d'évaluation : commissions culture territoriales et thématiques, journées, en mettant à disposition l'information, en lien avec les Conseils Citoyens et les Conseils de Quartier. En proposant des projets où chacun puisse prendre place, s'il le désire.
- La Ville d'Égalité, accessible, engagée dans la prise en compte des diversités, la lutte contre les discriminations, l'Égalité entre les femmes et les hommes, le dialogue interculturel, en travaillant avec les acteurs engagés de la société civile, en produisant et partageant des données ouvertes.
- La Ville d'Héritages, qui reconnaît, valorise et fait dialoguer les patrimoines et les mémoires, tournée vers l'avenir, et qui crée les conditions de compréhension contemporaines,
- La Ville Apprenante dans et hors l'école, engagée dans l'éducation artistique, tout au long de la vie, en lien avec les acteurs de l'éducation populaire, qui reconnaît et partage informations et savoirs de chacun-e, savoirs populaires, recherches, experts du quotidien...
- La Ville Douce, végétale et écoresponsable.
- La Ville Créative et Innovante, hybridée au numérique et aux nouveaux médias, et tissant les liens entre culture et sport.

Les 26 établissements, événements ou services culturels signataires de la Déclaration de Coopération Culturelle Lyon Ville Durable ont choisi des thématiques d'engagements, qu'ils mettront en œuvre jusqu'en 2020. Les contributions pour la Ville Équilibrée (Territoires QPV et QVA) et la Ville d'Égalité (Égalité femmes / hommes dans la culture, Accessibilité) étaient obligatoires. Ces engagements sont présentés dans une fiche, pour chacun des signataires, ainsi que le rappel de ses missions et son poids économique.

Des référent-es charte de coopération culturelle ont aussi été désignés : un réseau de 26 personnes est ainsi constitué, élargi à 65 référent-es thématiques.

Un suivi qualitatif et quantitatif annuel permettra de mesurer et rendre compte des initiatives et avancées et contribueront aux écritures des rapports sur le développement durable, égalité femmes/hommes et accessibilité de la ville.

L'accompagnement et l'évaluation de la Charte de Coopération Lyon Ville Durable sont assurés par la Mission de Coopération Culturelle, Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Lyon.

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON



archives
municipales
de Lyon

Direction
Référénte
Service
Tél
Mail
Référént Eco-responsabilité
Tél
Mail
Référénte égalité F/H
Tél
Mail
Adresse

Louis Faivre-d'Arcier
Anne-Marie Delattre
Pôle médiation et accès aux documents
04 78 92 32 54
anne-marie.delattre@mairie-lyon.fr
Stéphane Front
04 78 92 32 60
stephane.front@mairie-lyon.fr
Chrystèle Mestrallet
04 78 92 32 58
chrystele.mestrallet@mairie-lyon.fr
1 place des Archives - 69002 LYON

PRÉSENTATION

Installées depuis 2001 dans le quartier de Perrache, les Archives municipales de Lyon collectent, classent, conservent, communiquent et valorisent les archives publiques produites par l'administration municipale. Conservés depuis la fin du XIII^e siècle, les fonds occupent actuellement plus de 17 kilomètres linéaires de rayonnages.

Le service accueille également des archives privées issues de familles, d'entreprises, d'architectes, d'associations ou encore de photographes, qui viennent enrichir les sources de l'histoire lyonnaise.

Tous ces fonds sont consultables en salle de lecture, sauf exceptions : ces dernières sont liées aux délais légaux de communicabilité, à l'état de classement et de conservation des fonds, ou encore aux conditions imposées par les déposants des fonds privés.

Afin de mettre en valeur ce patrimoine méconnu et de le rendre accessible à tous, les Archives municipales publient sur leur site Internet de nombreux fonds numérisés sur les personnes, l'histoire locale, le territoire ou encore Lyon en 1914-1918 (http://archives-lyon.fr/archives/sections/fr/archives_en_ligne).

Le service propose également une programmation culturelle régulière et variée avec des expositions, des visites, des ateliers de découverte et des conférences.

Enfin, l'équipe des Archives conseille et accompagne depuis des années les projets autour du patrimoine et de la mémoire.

STATUT ET BUDGET

Statut

Régie municipale directe.

Budget

Budget général 2015 : 293 877 €

Salaires et charges de personnel à la charge de la collectivité : 1 542 700 €

Ressources humaines : 36,9 Équivalents Temps Plein (ÉTP) en 2016

Budget de fonctionnement en 2016 : 256 036 € (expositions : 92 880 € / médiation : 12 000 €)

Budget de fonctionnement en 2017 : 169 100 € (expositions : 25 140 € / médiation : 9 200 €)

Budget total du Pôle médiation et accès aux documents : 9 200 € en fonctionnement (médiation), 14 500 € en investissement (5 000 € pour la numérisation, 9 500 € pour les acquisitions en bibliothèque)

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire

- Gratuité d'accès à la salle de lecture pour la consultation des archives.
- Gratuité des activités de médiation pour les groupes et les individuels : visite des expositions, ateliers pédagogiques, soirées conférences et projections.

- Forfait de 60 € TTC pour les groupes en visites-découverte du bâtiment des archives, avec gratuité sous conditions.

Horaires

- Horaires d'ouverture de la salle de consultation : lundi de 11h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.
- Horaires d'ouverture des expositions : du mardi au samedi de 13h à 18h pour la grande salle, aux horaires d'ouverture du bâtiment pour le hall.
- Fermeture annuelle pendant les vacances scolaires de fin d'année.

Politique de médiation

Les Archives municipales de Lyon (AML) proposent une offre riche et variée pour répondre aux besoins des différents publics.

Médiation permanente

- Ateliers : le service conçoit et anime des ateliers clés en main adaptés aux différents niveaux. Des élèves découvrent ainsi des documents originaux, s'initient à l'analyse documentaire et élaborent une restitution qui leur permet de s'appropriier les documents. Pour la saison 2016-2017, les ateliers portent par exemple sur le plan scénographique, l'histoire des écoles, l'écriture ou encore l'urbanisme. Des ateliers sur mesure sont également proposés et préparés en lien étroit avec les enseignants. Des dossiers enseignants seront prochainement mis en ligne, afin de préparer et poursuivre la découverte des archives.
- Visites : le service accueille des groupes scolaires et adultes pour une découverte du bâtiment et des archives. Des visites thématiques sont également proposées.
- Conférences : le service accueille un programme de conférences organisées par plusieurs partenaires, parmi lesquels la Société d'histoire de Lyon, l'INA ou l'Université populaire de Lyon.
- Autres offres : les AML développent également des médiations pour des publics spécifiques (périscolaire avec la MJC Confluence, personnes en situation de handicap, en réinsertion professionnelle, seniors) ou sur des sujets précis : pour la Première Guerre mondiale, le service a ainsi réalisé un DVD sur les carnets de Barthélémy Mermet, un webdoc qui en est la déclinaison pédagogique, un livret pédagogique, un mini-site en ligne, des ateliers et une exposition à l'automne 2017.

Médiation temporaire

- Expositions : les AML disposent de deux espaces où sont présentées les expositions conçues et réalisées par le service, ainsi que des expositions produites par d'autres partenaires. Une médiation spécifique est développée autour de ces expositions : ateliers, visites, conférences, tables-rondes, etc.
- Événements : les AML sont partenaires de Quais du Polar, de Lyon BD festival, de la semaine de la généalogie ou encore de la semaine bleue. Des médiations sur mesure sont également proposées en lien étroit avec les organisateurs. Les AML participent chaque année aux Journées européennes du patrimoine, en proposant des visites-découverte sur la thématique définie.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LES ARCHIVES MUNICIPALES S'ENGAGENT POUR : LA VILLE ÉQUILBRÉE

États-Unis (QPV)

- > Travailler sur le patrimoine vivant :
 - Accompagner les dynamiques artistiques et patrimoniales autour de l'histoire du quartier, des histoires, des parcours, des projections
 - Poursuivre la collaboration des acteurs en réfléchissant sur la capitalisation, la transmission, la valorisation des mémoires collectées.
- > Renforcer la participation de la jeunesse et les liens entre anciens résidents et nouveaux arrivants dans les projets culturels.
- > Créer les conditions d'échanges autour de pratiques, supports, lieux culturels innovants, dans une optique de laboratoire d'idées collectives ; expérimenter des chantiers culturels collectivement : pratiques numériques, café culturel, friche...
 - Faire un état des sources sur le quartier des États-Unis et le mettre à disposition de la Commission culture et des différents partenaires ;
 - Pour faciliter l'appropriation des archives, accueillir à la demande des partenaires pour des visites ciblées sur les ressources du quartier ;
 - Les guider parmi les ressources déjà en ligne sur le site des AML ;
 - Les aider à valoriser ces ressources dans le cadre de projets artistiques, notamment en numérisant les documents qui ne le sont pas encore ;

- Apporter l'expertise du service pour l'archivage des photographies, sons, vidéos et textes recueillis dans le cadre des différents projets.

Verdun Suchet (QVA)

Engagements sur l'ensemble du projet culturel de territoire qui sera à construire dans les années à venir.

> Capitaliser les données relatives au territoire, entre autres en matière culturelle, pour améliorer la connaissance du quartier et de ses enjeux.

> Identifier les acteurs culturels, artistiques, et autres ; contribuer à construire un réseau d'acteurs du territoire et à développer des outils/instances de travail collaboratives.

> Enjeux patrimoniaux liés au Plan de gestion UNESCO : valoriser l'entrée de ville, le quartier historique, le patrimoine immatériel, contribuer à repérer les mémoires et à sensibiliser les habitants à la Valeur Universelle Exceptionnelle.

- Voir ci-dessus pour l'état des sources et leur appropriation ;
- Participer à l'ancrage historique des habitant-es dans leur quartier : l'installation des AML en 2001 dans le quartier Verdun-Suchet signe les débuts d'une évolution de grande ampleur de l'ensemble du sud de la Presqu'île. Les AML ont présenté en 2002 l'exposition « Pourquoi pas Perrache ? » qui revient sur l'évolution du lieu depuis le XVIII^e siècle : les sources exploitées pourraient être déclinées en visites thématiques, panneaux historiques ou encore jeux de pistes ; un diaporama Powerpoint a d'ores et déjà été transmis. En 2018, les AML accueilleront une exposition sur l'évolution récente du quartier depuis 2001, réalisée par la Société Publique Locale (SPL) Lyon Confluence et accompagnée d'un programme de conférences : ce pourrait être l'occasion de visites et d'activités ciblées auprès des habitants du quartier ;
- Réaliser des recherches de documents sur des projets gérés par des acteurs du quartier : on pourrait par exemple proposer des lectures d'archives avec les théâtres des Célestins et de la Croix-Rousse, qui font également partie de la Commission culture de Verdun-Suchet ;
- Poursuivre l'accueil des scolaires du quartier (école Alix) et du périscolaire avec la MJC ;
- Poursuivre et développer l'accueil de groupes en réinsertion professionnelle pour des visites-découverte ou des ateliers ;
- Poursuivre et développer la médiation auprès des personnes âgées en maisons de retraite et Établissements hospitaliers pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), avec des diaporamas ciblés proposés aux animateurs ;
- Poursuivre et développer les actions menées avec l'Ucly (Philippe Franchelin) ;
- Offrir une base logistique lors d'événements organisés près de la place des Archives.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Les Archives municipales s'engagent à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

L'organigramme permet d'étudier la répartition femmes-hommes au sein du service. Pour les publics, il n'y a pas aujourd'hui de comptage spécifique pour les activités de médiation : des enquêtes seraient nécessaires pour obtenir un tel chiffre. Pour les publics en salle de lecture, une répartition femmes-hommes peut être extraite manuellement à partir des fiches d'inscription, car le progiciel Mnesys ne propose pas de statistique de ce type.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité des Archives est programmée à la période P1.
- Les Archives municipales s'engagent à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation et des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

Tous les espaces publics des AML sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Des médiations spécifiques ont eu lieu ponctuellement, mais il n'y a pas pour l'instant d'offre globale adaptée aux différents handicaps : plusieurs projets sont à l'étude, qui doivent tenir compte de la réduction importante des budgets et du personnel de médiation.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

- Au-delà des offres existantes, les AML pourraient proposer des ateliers de partage des connaissances autour de la conservation des documents, de la numérisation, des photographies, de l'indexation collaborative, etc.

Éducation :

- L'engagement est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17% des Lyonnais-es.
- Les AML travaillent régulièrement avec l'école Alix, sont investies dans les activités périscolaires, accueillent des conférences de l'Université populaire, ont participé au dispositif « Mon patrimoine et moi » avec les musées Gadagne (qui en sont aujourd'hui le pilote unique) et participent ponctuellement à des activités de la bibliothèque du 2e arrondissement (généalogie, conférences sur 1914-1918). Elles présentent également leurs métiers aux étudiants de l'Université de Lyon (Lyon 2 et Lyon 3 notamment) et d'autres établissements, accueillent des groupes d'étudiants en salle de lecture (150 en 2016, idem en 2017) et rencontrent des enseignants pour suggérer des pistes de recherche dans les fonds. Ces activités sont à poursuivre, voire à renforcer selon les moyens et les activités des autres partenaires.
- Enfin, tous les ateliers, les dossiers enseignants et les publications sont conçus pour former à la lecture critique des contenus.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

- Les AML vont mettre en ligne au début de 2018 leur base de données, qui facilitera grandement l'accès aux ressources à tous les publics. Un nouveau site Internet est également prévu courant 2018, qui sera la porte d'entrée aux fonds et aux archives numérisées : plus de 20 millions de pages sont en effet vues chaque année, ce qui en fait le 1er site de la Ville de Lyon en terme de fréquentation. Avec plus de 10 000 abonnés sur Facebook, des comptes actifs sur Twitter et Instagram, les AML sont également très présentes sur les réseaux sociaux, où des contenus collaboratifs ont récemment été conçus avec des étudiants. Les AML participent également au blog « Histoires Lyonnaises » et sont très présentes sur le Kiosque (Intranet) de la Ville de Lyon.
- D'autres activités pourraient être proposées à l'avenir : webdoc sur la Première Guerre mondiale (en cours), serious games, indexation collaborative, ateliers d'écriture sur Wikipédia, etc.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et professionnelle :

- Les AML accueillent régulièrement des groupes de personnes en réinsertion professionnelle pour des visites-découverte des archives ou lors d'expositions : ces activités sont à poursuivre et à renforcer.

ARTY FARTY (NUITS SONORES)



Direction
Réfèrent
Service
Tél
Mail
Adresse

Vincent Carry
Alexandre Didier
Billetterie et médiation publique
04 78 27 86 04
alexandre@arty-farty.eu
6 quai Jules Courmont
69002 Lyon

PRESENTATION

Née en 1999 à Lyon, Arty Farty est une association loi 1901, européenne et entièrement indépendante, au service de la jeunesse, des cultures innovantes, du renouvellement démocratique et de l'intérêt général.

Engagée et militante, Arty Farty se construit comme un espace de brassage d'idées, de débats et d'initiatives artistiques, sur son territoire, mais également au niveau européen et international. Elle œuvre pour le renouvellement des stratégies publiques dans le champ de la culture, de l'entrepreneuriat et des pratiques démocratiques. Arty Farty milite pour une prise en compte renforcée de la vision culturelle, artistique et créative dans la redéfinition du projet européen et la résorption des fractures sociales, territoriales et générationnelles.

Arty Farty s'inscrit dans un écosystème entrepreneurial construit sous sa responsabilité, à partir de son expérience et de ses valeurs : une boîte à outils complémentaires, composée de filiales construites en synergie et sur la base des mêmes modalités de développement : un nouveau modèle de gouvernance qui conjugue esprit d'entreprendre et respect de l'intérêt général, transparence et indépendance, contrôle démocratique et gestion désintéressée.

Forte de ses expériences, Arty Farty a construit un écosystème de compétences au service des projets culturels, des institutions, des marques et des entreprises. Elle est ainsi sollicitée tout au long de l'année pour des créations de projets, missions de conseil artistique, stratégique et d'ingénierie culturelle et mobilise ses savoir-faire :

- création et production de lieux et d'événements,
- direction et conseil artistique et stratégique,
- accompagnement de projets et d'artistes,
- communication, médiation et relations presse,
- commercialisation et recherche de financements,
- veille, prospection et production de contenus,
- gestion administrative.

LES VALEURS D'ARTY FARTY

- Arty Farty, une structure indépendante
- indépendance dans sa gouvernance,
- indépendance dans la construction de son modèle économique,
- indépendance totale de la programmation.

Arty Farty, une vision prospective

- à l'écoute de l'époque,
- en quête des artistes de demain et des esthétiques émergentes,
- à l'affût des nouveaux usages et des pratiques innovantes.

Arty Farty, une équipe engagée et militante

- pour la jeunesse et le renouveau démocratique,
- pour l'Europe et la culture,
- pour la diversité et l'ouverture.

Arty Farty, un projet exigeant et fédérateur

- la qualité artistique avant tout,
- la volonté de rassembler les publics,
- un esprit de décloisonnement et de transversalité.

Nuits sonores : laboratoire urbain au cœur de l'écosystème d'Arty Farty

Arty Farty organise, entre autres, le festival Nuits sonores, laboratoire culturel, artistique et urbain né en 2003 à Lyon.

Espace de brassage d'idées, de projets artistiques et d'initiatives culturelles, Nuits sonores construit depuis 15 ans un panorama exigeant et éditorialisé des cultures contemporaines indépendantes, électroniques et numériques.

À l'écoute de l'époque et de tous les futurs créatifs, Nuits sonores revendique une vision prospective et défricheuse, en quête des artistes de demain et des esthétiques émergentes, toujours à l'affût des nouveaux usages et des pratiques innovantes.

Fort d'une programmation totalement indépendante, exigeante et sans cesse renouvelée, le festival conjugue les valeurs d'ouverture et de diversité, revendique l'universalité de la musique et cultive la transversalité et le décloisonnement artistiques, multipliant ainsi les incursions sur tous les terrains créatifs, du design, de l'image, du graphisme, de la Food culture ou de l'architecture.

Fédérateur et accessible, Nuits sonores a la volonté de rassembler les publics, au-delà des barrières générationnelles, sociales ou territoriales. Une ambition qui se traduit notamment par l'inscription territoriale de Nuits sonores au plus près des communautés de publics, des quartiers, des lieux de vie...

Chaque année pendant 5 jours et 5 nuits, le festival investit ainsi une quarantaine de lieux dans toute la ville : sites remarquables du patrimoine industriel, espaces quotidiens et lieux emblématiques... Nuits sonores transforme Lyon en un espace éphémère unique de liberté, de convivialité urbaine et de partage.

En 2011, Arty Farty fonde avec le soutien de l'Union européenne, European Lab forum, qui a pour vocation d'éclairer, soutenir et accompagner les mutations du secteur culturel et créatif en France et en Europe à travers la transformation numérique, la nouvelle économie des industries créatives et des médias, le renouveau des politiques publiques, l'émergence des jeunes générations, la promotion des cultures urbaines ou encore l'indépendance des artistes et des entreprises culturelles.

Dans le même espace-temps que Nuits sonores, European Lab forum propose à travers des conférences, des débats, des projections documentaires mais aussi la présentation d'initiatives citoyennes, de projets inspirants, novateurs et hybrides, de décrypter les grandes mutations politiques, économiques, sociales et urbaines que connaît notre époque, en invitant une nouvelle génération de penseurs et de citoyens à prendre part au débat.

Des activités à l'année sur tout le territoire

À travers des événements comme les rendez-vous Meet & Greet, Arty Farty travaille à l'année avec les porteurs de projets culturels du territoire, pour créer des lieux d'échanges et d'émergences d'idées.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association de loi 1901.

Budget:

Budget général 15/16 : 3 950 777 €

Financements publics : Ville de Lyon : 366 705 €

Région : 90 000 €

Métropole : 42 000 €

Europe : 186 972 €

DRAC : 20 000 €

Institut Français : 101 480 €

Sacem : 30 000 €

Réserve parlementaire : 7 000 €

Budget fonctionnement 15/16 : 917 217 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Arty Farty a toujours travaillé sur une politique tarifaire accessible ou gratuite pour garantir l'accès à ses événements au plus grand nombre de citoyens, notamment dans le cadre du festival Nuits sonores.

- Gratuité maintenue sur de nombreux programmes

La majorité des événements sont gratuits comme les programmes Carte Blanche, Sunday Park, Extras !, Mini sonore, pour le festival Nuits sonores. Une partie des conférences du forum European Lab sont gratuites et libres d'accès.

- Un tarif maintenu au plus bas

Tous les événements de la Nuit 2 / Le circuit ou les grandes conférences du forum European Lab ont un prix fixé le plus bas possible, de 5 €.

La totalité des événements payants de Nuits sonores et du forum European Lab sont soumis à une politique tarifaire la plus raisonnée possible, objectif que tient Arty Farty depuis sa création.

- Des avantages proposés pour garantir un accès à tous les publics

D'autre part, il existe également des tarifs dégressifs possibles grâce aux Pass qui permettent aux festivaliers d'accéder à plusieurs événements avec le même billet, à tarif avantageux.

Les étudiants, lycéens, demandeurs d'emplois, volontaires en service civique, séniors et bénéficiaires de minima sociaux peuvent bénéficier de tarifs réduits sur simple présentation d'un justificatif

Arty Farty accepte aussi comme moyen de paiement le Pass Culture et la Carte M'RA et est partenaire de Culture pour Tous afin de faciliter l'accès à ses événements aux publics les moins favorisés.

Politique de médiation :

Depuis 2010, le festival Nuits sonores a créé le programme NSDS (Nuits sonores, durables et solidaires), qui rassemble les actions mises en œuvre pour limiter d'une part son impact sur l'environnement et d'autre part rendre Nuits sonores accessible au plus grand nombre. Les engagements thématiques de la Charte de coopération culturelle s'inscrivent dans cette dynamique et permettent de renforcer ses objectifs.

Arty Farty s'engage aussi depuis des années à prendre en compte les riverains et les commerçants impactés par ses événements et les intégrer au mieux dans leurs préparations et leurs déroulements. Des actions de prévention sont menées sur différentes thématiques (addiction, accident de la route, ist-Sida et risques auditifs) en partenariat avec Avenir Santé.

Tous les événements principaux de Nuits sonores et du forum European Lab sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

L'ensemble des bénéfices du merchandising de Nuits sonores pendant l'exploitation du festival est reversé au Secours Populaire avec qui nous travaillons depuis plusieurs années et organisons une brocante annuelle.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, ARTY FARTY S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

La création même du festival Nuits sonores s'ancre dans un engagement territorial fort : la volonté de créer sur le territoire, avec les acteurs du territoire, un festival qui réinvente des territoires urbains à l'abandon et joue avec les usages de la ville.

Ainsi depuis plus de 15 ans, Nuits sonores est allé à la rencontre de dizaines de territoires, et après 3 années à travailler sur le territoire de Confluence, le festival prendra place en 2017 aux anciennes usines Fagord-Brandt dans le 7^e arrondissement de Lyon.

Cités sociales (QPV)

> Développer l'ancrage local des projets culturels, artistiques, et la participation citoyenne :

- présentation des activités d'Arty Farty aux habitants via des visites de sites et des actions de médiation
- co-construction avec les habitants et les associations locales d'événements dans le programme Nuits sonores
- attention particulière quant à l'ancrage territorial des outils d'Arty Farty

Verdun Suchet (QVA)

> Identifier les acteurs culturels, artistiques, et autres ; contribuer à construire un réseau d'acteurs du territoire et à développer des outils/instances de travail collaboratives.

- participation aux commissions culture
- actions développées en fonction des enjeux identifiés collectivement

Actions mises en place par ailleurs qui pourraient se développer sur ces deux territoires :

- Veille et connaissance des pratiques culturelles du territoire
- Prise en compte des publics défavorisés par la dynamique culturelle de la ville
- Tisser du lien intergénérationnel
- Valoriser la diversité culturelle au sein de ces territoires
- Partage des connaissances
- Recrutement dans la mesure du possible de CDD et de PMSMP issue de QPV
- Intégrer les habitants aux différents programmes du festival
- Accompagnement et co-production d'événements Extra ! avec des associations issues de ces quartiers

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

- Arty Farty s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)
- Arty Farty, dans l'intégralité de ses programmations (festival Nuits sonores, forum European Lab mais aussi à travers la programmation de ses festivals à travers le monde) se donne comme ligne de conduite de mettre en avant une parité revendiquée dans ses choix de programmation artistique.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Arty Farty s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap

Dans le cadre du festival Nuits sonores et du forum European Lab, l'ensemble des sites principaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap (accès, circulation, toilettes, bars). Des équipes dédiées sur place permettant un accueil optimal aux publics PMR. Certaines scènes ou amphithéâtres sont équipés de plateforme, colonne vibrante ou boucle magnétique.

Il existe un tarif réduit pour les personnes en situation de handicap avec une gratuité pour les accompagnants. La création et la pérennisation d'une équipe d'accueil dédiée à l'accessibilité universelle est une priorité pour les années à venir ainsi que la formation de ses membres.

L'objectif est de travailler et renforcer les collaborations avec des associations partenaires à l'image de ce qui a été réalisé jusqu'à présent avec Access Festival.

LA VILLE DOUCE

Communication

- Diminution significative des supports imprimés,
- Développement de la communication web et des applications,
- Utilisation de matières recyclables pour les outils de communication et la signalétique,
- Transports,
- Valorisation du déplacement en transports collectifs et/ou doux par la mise en place de partenariats et renforcement des fréquences du tram dans le cadre du partenariat Sytral,
- Développement des circuits courts et collaboration avec des prestataires rhônalpins : plus de 85 % des prestataires et collaborateurs sont basés dans la région,

Tri des déchets, recyclage et sensibilisation

- Tri des déchets opéré par l'équipe Aremacs sur les sites principaux du festival,
- Dispositif de collectes des déchets plastiques et alimentaires sur site et à disposition des festivaliers,
- Mise en place de gobelets lavables sur l'ensemble des sites principaux du festival,

Autres dispositifs

- Mise en place de toilettes sèches à la Sucrière,
- Véritable proposition merchandising respectueuse de l'environnement,
- Mise en place d'un système de paiement réduisant les déchets plastiques avec la carte cashless, réutilisable chaque année et véritable porte-monnaie électronique,

LA VILLE SOLIDAIRE

Séniors :

L'intégration du public sénior est une des priorités d'Arty Farty dans les prochaines années ainsi que le développement d'un travail sur le renforcement du lien intergénérationnel.

Arty Farty s'engage à travailler la question du bénévolat sur certains programmes comme les événements Extra ! ou sur le Sunday Park aux côtés de centres sociaux ou d'EHPA avec une attention particulière aux QPV et QVA ; à développer des partenariats et des collaborations avec des associations en lien avec le public senior et production d'activités répondant à leurs besoins.

Jeunes :

Depuis 2009, Nuits sonores propose un festival gratuit et ouvert à tous les enfants : Mini sonore pour explorer leur créativité, les faire expérimenter et leur faire découvrir l'univers artistique de Nuits sonores.

Ouvert aux enfants de 4 à 12 ans, c'est une collaboration mise en place avec l'UFCV, organisme de formation aux métiers de l'animation qui permet à Mini sonore d'avoir une vingtaine de stagiaires BAFA en formation pour encadrer les animations et ateliers pour les enfants.

Insertion Sociale et Professionnelle :

- Collaboration avec Maison de l'Emploi et de la Formation

Arty Farty travaille à l'année en étroite collaboration avec la Maison de l'Emploi et de la Formation afin de présenter l'association et ses projets mais aussi les différents métiers de la culture, ainsi que les différents statuts permettant d'y accéder lors d'interventions dédiées.

- Visites de sites

Visite de sites du festival par une vingtaine de jeunes en difficultés sociales et professionnelles, résidant pour une grande majorité des QVP et QVA pour découvrir les coulisses des événements et mieux comprendre l'organisation d'un festival et des métiers impliqués grâce à la Mission Insertion Culture.

- Accueil de stages

Arty Farty accueille pendant Nuits sonores chaque année des demandeurs d'emploi en stage conventionnés par Pôle Emploi sur des postes d'accueil, de logistique ou d'administration.

L'objectif est de favoriser l'emploi via la Maison de l'Emploi et de la Formation ; favoriser la prise en charge de bénéficiaires de période de mise en situation en milieu professionnel dans les différents pôles d'Arty Farty.

LA VILLE PARTICIPATIVE

- Participation de porteurs de projets du territoire

Arty Farty a toujours donné une grande place aux associations et partenaires locaux notamment dans le cadre du programme Extra ! pour co-construire une partie de la programmation du festival. Ainsi le festival promeut une intégration du tissu associatif, des conseils de quartier, des comités d'intérêt locaux et des centres sociaux dans la réflexion de ses programmes avec une attention prioritaire aux QPV et QVA et aux conseils citoyens.

- Le forum European Lab : laboratoire d'une nouvelle citoyenneté

Depuis bientôt 7 ans, le forum European Lab se donne comme principal objectif de rassembler, à l'échelle européenne, une génération d'acteurs culturels émergents et innovants, pour les impliquer dans une réflexion et un engagement communs et imaginer ensemble le futur de la culture.

Ainsi, grâce à un travail avec des étudiants, les MJC, et des partenaires de programmation pointus, le forum est un lieu de partage, de compréhension et de diffusion de connaissances, ouvert à tous.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Arty Farty s'engage dans une démarche numérique poussée depuis de nombreuses années. De la démarche de projet à sa communication, le festival Nuits sonores est, de par ses convictions artistiques et sa communication, défricheur de nouvelles pratiques et usages du numérique.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON



Direction Référente	Gilles Eboli Agnès Audoin / en attente Référents par territoire : responsables et médiateurs-rices des bibliothèques de proximité Direction des territoires 04 78 62 18 00 audoain@bm-lyon.fr
Service	Bibliothèque municipale de Lyon, 30 bd Vivier-Merle, 69003 LYON
Tél	
Mail	
Adresse	
Référent Égalité F/H	Étienne Mackiewicz , Directeur de l'action culturelle et de la communication ; Sylvie TOMOLILLO , responsable du centre de la mémoire gay et lesbienne / Direction des départements Part-Dieu emackiewicz@bm-lyon.fr; stomolillo@bm-lyon.fr
Mail	
Référent Religion et laïcité	Sandrine Cunnac , Conservatrice, Fonds ancien - Fonds Jésuite / Direction des collections et des contenus scunnac@bm-lyon.fr
Mail	
Référent Accessibilité	Stéphanie Dugue- Pesce , responsable du Service des publics / Direction du développement des services et des publics sdugue-pesce@bm-lyon.fr
Mail	
Référent Eco-responsabilité	Patrick Knepper , responsable Bâtiment / Direction des moyens généraux pknepper@bm-lyon.fr
Mail	
Référent Éducation	Violaine Kanmacher , responsable Département jeunesse / Direction des départements Part-Dieu, et de la coordination Jeunesse sur l'ensemble du réseau ; Étienne Mackiewicz vkanmacher@bm-lyon.fr
Mail	
Référent Numérique	Marie-Anne Dagoneau , responsable espace numérique / Direction des départements de la Part-Dieu, et de la coordination des espaces numériques du réseau ; Noëlle Drogat-Landre , Directrice des départements de la Part-Dieu madagoneau@bm-lyon.fr; ndrogat-landre@bm-lyon.fr
Mail	

PRÉSENTATION

La Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) est constituée d'un réseau de 15 bibliothèques (la Bibliothèque de la Part-Dieu et 14 bibliothèques d'arrondissement) et de 3 bibliobus desservant soit des quartiers soit des établissements. D'autre part au cours de l'année 2017, vont ouvrir 3 nouvelles bibliothèques dans les quartiers de Lacassagne, de Gerland et du 6^e arrondissement ; ces 2 dernières viendront remplacer les 2 anciennes structures. Elles dessinent un nouveau modèle de bibliothèque avec intégration des collections adulte et jeunesse, offre de jeux... En parallèle, la mise en place de l'automatisation du prêt/retour des documents permet un réaménagement des espaces et des fonctions d'accueil sur l'ensemble du réseau (achèvement courant 2018).

Avec pour but « de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture de tous », la BmL a des missions multiples : de la conservation et de la valorisation d'un patrimoine écrit et graphique jusqu'à des actions de promotion du livre et de la lecture dans les quartiers en passant par une forte activité de prêt (environ 3,5 millions de prêts par an), d'aide à la recherche documentaire, d'éducation et d'animations culturelles et d'ateliers numériques.

En prise directe avec les mutations de la société et du territoire, la BmL joue un rôle important dans l'appropriation des TIC par le plus grand nombre à travers des services type *le Guichet du savoir*, la *bibliothèque numérique* ou encore *l'Influx*, son magazine en ligne.

La BmL accueille des personnes de tous âges et de toutes « conditions » (2,5 millions d'entrées par an, dont 85 000 inscrits Lyonnais). Ses différents établissements constituent des lieux de convivialité où se renforce le lien social et intergénérationnel et qui composent un véritable « espace public du savoir » au service de la fabrique

du citoyen. C'est pourquoi elle est engagée, par sa mission propre, dans le partage de la connaissance, l'éducation tout au long de la vie et le développement d'une culture solidaire.

Site web : www.bm-lyon.fr

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe.

Budget :

Budget Ressources Humaines 2015 : 454.6 ETP dont 7 conservateurs d'État.

Budget fonctionnement 2015 : environ 21 millions d'euros, dont 18 pour l'enveloppe personnel.

Dépenses de fonctionnement 2015 : 21 127 066 € dont personnel : 18 325 401 €.

Recettes de fonctionnement 2015 : 1 527 494 € dont recettes propres : 773 388 € hors subvention.

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

- Suite à la refonte d'ensemble menée en 2015 : Abonnements tous supports : Biblyo, Biblyo Junior et carte Culture (accès aux musées lyonnais et offre préférentielle sur des spectacles ciblés).
- Gratuité : moins de 18 ans, personnes en situation de handicap ; Demandeurs d'emploi - RSA personnes non imposables- ADA Allocation Demandeurs d'Asile.

<https://www.bm-lyon.fr/informations-pratiques/article/inscriptions-et-tarifs>

Horaires :

L'ensemble des horaires est disponible sur www.bm-lyon.fr.

Politique de médiation :

Communication

- TOPO le magazine de la Bibliothèque,
- L'Influx, webzine de la Bibliothèque,
- Site web général et sites spécifiques pour chaque événement,
- Newsletter(s),
- Guide de bienvenue tous publics / jeunesse,
- Comptes Facebook, twitter.
-

Médiations

- Accueil de groupes gratuit sur réservation ; offre et projets pédagogiques propres à chaque bibliothèque ; action de formation des relais ; conception et édition de ressources ; mise en ligne d'un site web à l'attention des éducateurs à partir de janvier 2017.
- Programmation culturelle :
- événement thématique en biennale décliné à l'échelle du réseau,
- cycles et rendez-vous réguliers : Heure de la découverte, cercle de lecteurs, conférences, ateliers...
- événements annuels : Printemps des petits lecteurs, Automne des Gônes, Vif d'or, Tremplin poétique...
- participation à des événements nationaux : Journées du patrimoine, Fête de la science, Semaine bleue, Printemps des poètes... et régionaux : Quais du Polar, Assises du Roman, Les Bobines du sacré, Écrans mixtes, Nuits de Fourvière, Novembre des Canuts...
- programme de proximité et actions hors-les-murs de chaque établissement.
- soit environ 3 400 actions touchant près de 75 000 personnes en 2015 hors numérique.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

La BmL a mis en place en 2012 un groupe interne transversal sur l'accessibilité, dont l'action vise à :

- améliorer l'accessibilité de la Bibliothèque : équipements, ressources, services, expositions,...
- sensibiliser à l'accueil des personnes en situation de handicap, en direction des agents et des publics,

- aider à la mise en place d'actions de médiation accessibles, favorisant aussi la mixité des publics
Il travaille en cheville avec les Espaces numériques.

Équipements :

Postes informatiques pour personnes malvoyantes disponibles dans les espaces numériques.

Répartition sur le réseau de lots de tablettes tactiles avec accessoires d'accessibilité.

Création d'ateliers numériques accessibles.

Imprimante braille (LPD).

Services adaptés :

- Association « Bibliothèque à domicile » de portage de documents conventionnée à la BmL.
- Service de navette + qui permet de faire venir un document du réseau dans sa bibliothèque de proximité.

RÉFÉRENTIELS BML

Tableaux annuels animation : nombre d'actions menées en quartiers prioritaires et données par catégorie de publics spécifiques : handicap, insertion emploi, insertion langue française, insertion sociale (entendue largement), jeunes par tranches d'âge,

Tableaux de projets annuels des bibliothèques,

Tableau de suivi des engagements par quartier et par thématique,

Suivi budgétaire action culturelle.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE S'ENGAGE POUR :

La Ville Équilibrée

La BmL s'engage sur :

La Bibliothèque municipale renouvelle son engagement sur l'ensemble des territoires incluant les nouveaux quartiers, en prenant appui sur les bibliothèques de proximité de son réseau. Les propositions sont directement issues de la traduction des axes culturels des Projets Culturels des Territoires de chacun d'entre eux. NB : En couleur sont indiqués les axes thématiques transversaux les plus travaillés par la bibliothèque de proximité sachant que les thématiques Éducation et Numérique sont transversales et concernent chacun des établissements.

Pentes de la Croix Rousse (QVA)

Acteurs de proximité de la BmL :

Bibliothèque du 1^{er} - Fatiha TOUMI, responsable ; Agnès GAUSSANT-PIRON, médiatrice.

Bibliothèque de la Croix-Rousse, 4^e - Pascale FONTENILLE, responsable ; Cinda MEJDI, médiatrice.

+ Axes thématiques : Ville d'Égalité, Ville d'Héritages; Ville participative ; Ville Solidaire (jeunes et insertion)

Bibliothèque du 1^{er} :

- Poursuivre les partenariats avec les associations proposant leurs services aux publics en difficultés économiques et sociales, professionnelles, de santé ou administratives (Épicerie solidaire La passerelle de Robec, ALIS, PasserEllesbuissonnières...)
- Développer des partenariats et des actions promouvant le Français Langue Étrangère (Mères du Monde, Arts dreams, ateliers sociolinguistiques des centres sociaux Grande Côte et Quartier Vitalité).

Bibliothèque du 4^e :

- Mettre le focus sur les publics les plus fragiles, entre autres via les centres sociaux du 4^e et du 1^{er}.
- Se rapprocher des partenaires autour de l'emploi-insertion sur les 2 secteurs.

Verdun Suchet (QVA)

Acteur de proximité de la BmL : Bibliothèque du 2^e - Pierre ANDRÉ, responsable ; Raphaëlle ALLOCHON, médiatrice.

+ Axes thématiques : Ville d'Égalité ; Ville solidaire (seniors)

- Participer à la mise en place du réseau d'acteurs et aux instances de travail.
- Se rapprocher des institutions éducatives, sociales et culturelles du quartier :
- Poursuivre la priorisation d'actions auprès de l'école Alix et du collège Jean Monnet,
- Instaurer des liens avec la MJC et identifier les acteurs sociaux (ALPES, hébergements d'urgence...), se rapprocher de la SPL Confluence,
- Approfondir les croisements et mieux structurer les actions avec le Périscope et les Archives municipales.

- Veiller à l'angle patrimonial/ histoire locale au sein de projets irriguant ce territoire, notamment à partir de la mémoire des habitant.e.s et avec une attention à la jonction entre anciens et nouveaux habitant.e.s.

Moncey Voltaire Guillotière (QPV-QVA)

Acteur de proximité de la BmL :

Bibliothèque du 3^e : Dominique BURGRAEVE, responsable ; Evelyne HEMIDY, médiatrice.

Bibliothèque de la Guillotière, 7^e : Stéphanie BÉAL, responsable ; Emmanuelle GRAN, médiatrice.

+ Axes thématiques : Ville d'Égalité, Ville d'Héritages et de diversités; Ville participative ; Ville Solidaire (seniors et publics empêchés)

- Poursuivre l'implication dans l'action hors les murs et les projets culturels structurants du quartier (animations sur les places, la Guill' en fête, BHN...).
- Poursuivre les projets favorisant l'expression des diversités (habitants conteurs...).
- Travailler la participation auprès des habitant-es et des professionnel-les.
- Favoriser l'apprentissage linguistique en développant d'outils à destinations des populations spécifiques du quartier.

Ménival Jeunet Janin (QPV)

Acteurs de proximité de la BmL:

Bibliothèque de Point du jour, 5^e : Sylvie PENNACCHIOTTI, responsable ; Éloïse CORON, médiatrice.

Pôle mobile : Mara DENIS, bibliobus de quartier.

+ Axes thématiques : Ville d'Héritages et de diversités ; Ville Solidaire (insertion, jeunes, seniors; Ville Douce (Pôle mobile)

- Poursuivre l'implication au sein des instances collectives - Pôle mobile dans le collectif Jeunet, PDJ en lien avec le collectif Janin, partenariat avec la MJC Ménival - et se positionner comme ressource pour les projets des trois quartiers.
- Collaborer aux événements hors les murs (Éclats de cirque, Temps vert, forum des associations,...).
- Porter une attention aux dynamiques interculturelles/intergénérationnelles dans les projets incluant une dimension participative (contes bilingues, ciné-club ados, actions autour du jeu,...).
- Associer les publics jeunes des quartiers aux partenariats engagés (Clinique des Massues, SESSAD, lycée, ITEP, foyers...) qui permettent d'accompagner et valoriser les pratiques des jeunes.
- Maintenir les actions d'insertion avec les partenaires Mirly solidarités et parcours Cap vers l'emploi.
- Développer l'accompagnement des seniors bénévoles.

Cités sociales de Gerland (QPV)

Acteur de proximité de la BmL : *Bibliothèque de Gerland, 7^e* - Catherine BONNIOT, responsable ; Ali BENSADOUNE, médiateur.

+ Axes thématiques : Ville Participative ; Ville Douce ; Ville Solidaire (insertion, jeunes, seniors)

- Participer à la synergie et la coordination entre acteurs (réunions partenaires, outils...).
- Participer à la facilitation d'accès à des spectacles (Ninkasi, festival Lumière, Célestins...).
- Poursuivre la dynamique de co-construction avec les habitant-es, initiée pour préparer l'ouverture de la bibliothèque (printemps 2017) en les impliquant dans le fonctionnement : acquisitions participatives ; animation de la boîte à livres place des Pavillons ; cafés-citoyens ; volontariat soutien scolaire, ateliers créatifs...
- Valoriser les savoirs et savoir-faire des habitant.e.s à travers les projets culturels : langues et cultures du monde, Do It Yourself,... ; accompagner la création amateur : scène ouverte arts vivants, numérique, résidences artistiques.
- Développer la thématique environnement/sciences :
 - bibliothèque verte : création de grainothèque, hôtel à insectes et cycle d'ateliers
 - partage de connaissances sur les sciences du vivant avec le Biopôle, les grandes écoles (ENS, ISARA), le Musée des Confluences
- S'impliquer par un hors les murs régulier aux Cités sociales aux côtés d'Arts et Développement, La légumerie, les associations de quartier...
- Poursuivre les actions intergénérationnelles entre la résidence Jean Jaurès et les écoles du quartier et l'accompagnement scolaire avec le Centre Social et ENSeigner.
- Développer l'accompagnement pour l'insertion professionnelle - permanence MDEF, chantiers-jeunes avec la mission locale - et sociale (FLE...).

Mermoz / États-Unis / Langlet Santy / Moulin à vent

Acteurs de proximité de la BmL :

Médiathèque du Bachut, 8^e : Johanna VOGEL, responsable ; Nathalie BORG, Gauthier BLANC, médiateurs

Pôle mobile : Mara DENIS, bibliobus de quartier

+ Axes thématiques : Ville d'Égalité, Ville d'Héritages et de Diversités ; Ville Participative ; Ville Douce ; Ville Solidaire (insertion, seniors, jeunes, publics empêchés)

Sur l'ensemble des quartiers :

- Participer à :
 - la communication collective en direction des quartiers,
 - la réflexion culturelle sur les projets urbains Mermoz – Santy,
 - aux événements festifs des quartiers.
- Accueillir les partenaires et servir de tremplin ou caisse de résonance pour diffuser, restituer et valoriser les projets artistiques et culturels des territoires.
- À travers les projets :
 - tenir compte des thématiques propres à chaque quartier : jardin, patrimoine, danse, architecture, écriture,
 - favoriser les passerelles entre les quartiers,
 - notamment : accompagner, favoriser les démarches participatives interculturelles et intergénérationnelles (type Odyssée des langues).
- Renforcer l'action jardin/environnement sur chaque quartier à partir du projet en cours avec les jardins partagés du 8^e.
- Accompagner et valoriser les pratiques des jeunes - arts, sciences, numérique et lier pratiques amateurs et professionnelles ; ateliers avec Art et développement sur États-Unis, MAV et Santy.
- Renforcer l'action partenariale sur l'insertion – emploi.

Mermoz (QPV)

Pôle mobile : Mettre en place un stationnement du bibliobus de quartier à Mermoz Nord en complément de Mermoz Sud et collaborer à l'animation des espaces (verger collectif, Clos Rigal...)

Bachut

- Accompagner les pratiques artistiques pluridisciplinaires en lien avec les acteurs du quartier.
- Envisager une action parentalité avec le Centre social,
- Axe jardin : Développer les liens avec la rose de Mermoz et Prenez racines.

États-Unis(QPV)

Pôle mobile : Poursuivre la participation aux après-midi récréatives dans les secteurs isolés et l'accompagnement de groupes sociolinguistiques du centre social.

Bachut

- Participer à la synergie des acteurs et la création d'échanges autour de pratiques culturelles,
- Valoriser les mémoires / histoires du quartier (portraits d'habitants, murs peints...),
- Axe jardin avec le Pré Sensé.

Langlet Santy (QPV)

Pôle mobile : renforcer les liens avec le Centre social en croisant les actions avec l'école Giono, l'ALAE et la Résidence Madeleine Caille.

Bachut :

- Développer et valoriser les pratiques artistiques sur le quartier - Cité des pianistes, notamment et l'interculturel (rencontres autour des langues, etc.),
- Mettre en place des actions en direction des adolescents en lien avec le centre social.

Ensemble : Poursuivre l'implication autour du jardin Pré Santy et dans l'animation festive du quartier.

Moulin à vent (QPV)

Pôle mobile : développer les liens avec les acteurs du territoire, notamment la résidence A. Laurent et acteurs artistiques ; participer aux événements culturels locaux (Fête du vent...).

Bachut :

- Développer des actions sur la diversité des langues et l'interculturalité, notamment avec l'Espace des 4 Vents,
- Axe jardin avec Les arômes du huitième et les jardins de Challemel Lacour.
- Ensemble : Renforcer le partenariat avec REZO 1901.

Vaise Gorge de loup (QPV-QVA)

Acteur de proximité de la BmL : *Médiathèque de Vaise, 9^e* : Arnaud TRAVADE, responsable ; Abderamane DJEDID, médiateur.

+ Axes thématiques +: Ville d'Égalité, Ville d'Héritages et de Diversités ; Ville Solidaire (jeunes, insertion)

Gorge-de-Loup

- Participer aux instances de co-construction et d'échange sur le quartier.
- Accompagner et valoriser les projets autour de la mémoire du quartier (partenariats Missions Patrimoine de Conseil de quartier...)
- Contribuer à l'ouverture et la dynamisation du quartier :
 - Prendre part au forum annuel piloté par le Centre social,
 - Accueillir à la médiathèque séances et restitutions de projets artistiques montés sur le territoire,
 - Développer des dispositifs d'accompagnement des pratiques amateurs (résidences, tremplin poétique...)
 - Développer l'intervention hors-murs (lectures, ateliers numériques Restos du cœur...),
 - Prioriser l'action pédagogique auprès du groupe scolaire Jean Zay (voyages lecture...),
 - Prioriser la desserte des établissements du quartier par le Service aux collectivités du Pôle mobile.

Vaise (en lien avec Gorge-du-loup)

- Développer des actions Fabrique du spectateur afin de doter les habitant.e.s d'outils pour construire leurs parcours culturels (en lien avec projet adulte du Centre social, TNG, ALAE)
- Favoriser la participation des habitant.e.s du quartier dans la « Foire aux savoirs » récurrente, développer des cafés-débats
- Conforter les projets autour de l'apprentissage des langues :
 - propositions culturelles à destination des participants-es aux ateliers socioculturels,
 - renforcement des collections permettant un premier niveau de pratique de la langue,
 - création d'un atelier de conversation en français à destination des personnes (francophones et allophones) souhaitant partager la langue et construire du lien social.

Vergoin (QPV)

Acteur de proximité : Bibliothèque de Saint-Rambert, 9^e : Sabrina ABRAMOVITCH, responsable

+ Axes thématiques : Ville d'Héritages et de Diversités, Ville Douce

- Renforcer les partenariats (MJC, Maison des passages, Maison de l'enfance, Centre social) en se positionnant comme ressource sur le territoire et en participant aux temps festifs du quartier.
- Développer une action hors les murs spécifique impliquant les habitant.e.s (ex : débats citoyen-nes, ateliers...) en lien avec le service du Pôle mobile.
- Se rapprocher de l'école A. Daudet (accueil de classes, ALAE) et poursuivre l'aide aux devoirs avec le Centre Social.
- Mener une action spécifique sur la thématique Environnement : balades botaniques, carrés potagers, mur végétal, ateliers...

Duchère (QPV)

Acteur de proximité de la BmL : *Bibliothèque de la Duchère, 9^e* - Aurélie TEILLARD, médiatrice

+ Axes thématiques : Ville d'Héritages et de Diversités ; Ville Participative; Ville Solidaire (insertion, jeunes)

- Sur les Secteurs Sauvegarde et Château :
 - Valoriser et être relais des projets artistiques culturels du territoire : se proposer comme lieu de mobilisation des habitant-es, espace de tremplin, d'expression et/ou de restitution,
 - Poursuivre le hors les murs régulier avec le Centre social du Plateau,
 - Renforcer le partenariat avec le Centre Social de la Sauvegarde.
- Prendre appui sur les programmations VDL et BmL pour favoriser l'ouverture et l'attraction du territoire :
 - Développer une programmation culturelle permettant un croisement des publics (rencontres d'auteurs, PPL, Automne des Gônes, Bobines du sacré...),
 - Participer aux temps festifs du quartier (Festival d'art et d'air...).
- Poursuivre l'association d'habitant.e.s à la production de contenus avec un volet participatif : auprès des structures d'insertion (projets sociolinguistiques, ateliers d'écriture) et auprès des jeunes (atelier Muzik)
- Conforter l'action autour de la parentalité : via les PMI, toucher les parents isolés/éloignés, sensibiliser les animateurs.
- Se rapprocher des collèges / lycées en lien avec le PTEAC.

LA VILLE PARTICIPATIVE

Acteurs principaux à la BmL : tous

- Poursuivre les projets participatifs en développant la co-production et l'association d'usager-ères dans la gouvernance d'un service ou d'une offre de la bibliothèque et tendre vers 1 projet structurant par établissement /service sur l'un des axes suivants :
 - collections - constitution de fonds, aménagements d'espaces : Bibliothèques du 4^e, du 6^e, de Gerland, Documentation régionale (Photographes en Rhône-Alpes, projet de fonds mémoire...),
 - services nouveaux de type babillards, boîtes à livres,
 - programmes du type Tremplin poétique, Vif d'or,...
- Dans l'action culturelle :
 - Poursuivre la diffusion et valorisation des initiatives alternatives citoyennes : modèles économiques et autres modes d'organisation de type jardins partagés...
 - Développer les formes d'ateliers-débats citoyens et l'usage de la web radio.
- Au sein de ces dispositifs, veiller au partage des savoirs entre publics et à leur diversité culturelle.
- À l'interne : consolider la formation « participation citoyenne » (30 agents formés en 2016) en permettant l'appropriation par les équipes (revue de projets régulières, outils...).

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Acteurs principaux à la BmL : tous ; Sur égalité HF : plus spécifiquement Bibliothèque du 1^{er}, du 7^e J. Macé et médiathèque du Bachut, Bibliothèque Part-Dieu – Point G notamment

égalité femme/homme :

La BmL s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)

- Collaborer avec la Mission égalité sur :
 - la communication de la Bibliothèque,
 - la sensibilisation autour du genre dans les collections – notamment auprès des ADL
 - le recensement de l'action culturelle BmL en faveur de l'égalité F-H. et autour du genre
 - le développement de projets autour du matrimoine - notamment numériques : bibliobox, cartographie LGTB...
- Déployer le festival Écrans mixtes sur le réseau et autres programmes transverses promouvant l'égalité.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité de la BmL de la Part-Dieu est programmée à la période P2 ; la mise en accessibilité des BM d'arrondissement est programmée sur les périodes P1, P2, P3.

La BmL s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap

- À partir des travaux du groupe GAPH :
 - Poursuivre l'aménagement et équipement accessible du réseau et la mise à disposition d'outils pour les personnes en situation de handicap,
 - Poursuivre la sensibilisation et la formation des agents (à venir : formation intra LSF),
 - Développer l'accueil en LSF sur les expositions, Heures de la Découverte...
 - Proposer des expérimentations visant la mixité des publics,
 - Poursuivre la sensibilisation sur les handicaps via aussi du participatif (cf. « I Wheel share »).
- Assurer un suivi des partenariats autour du handicap sur le réseau.

Valorisation des diversités, lutte contre les discriminations :

- Poursuivre les programmes et projets favorisant l'expression des diversités interculturelles :
 - > Apprentissage de la langue française – à dynamiser à partir de l'étude transversale 2016/2017 sur « l'accueil des publics non francophones » (état des lieux / préconisations) :
 - développer les collections FLE et l'accès à un 1^{er} niveau de pratique sur place et à distance,
 - accompagner des ateliers d'écriture et d'expression avec des groupes sociolinguistiques et développer des outils type valises thématiques
 - > Actions mixtes (francophones et allophones) : propositions valorisant les langues - contes bilingues, Odyssée

des langues... et des intervenants-témoins proches du vécu des personnes.

- Développer des outils d'accueil de personnes primo-arrivantes en lien avec les associations,
- Veiller à la mixité (homme/femme, usager-ères et publics prioritaires) dans la programmation des actions,
- Valoriser par les réseaux sociaux les actions Chartre en veillant à leur diversité.

Religions et laïcité

- À partir des travaux du Groupe ressources et du réseau jeunesse sur Fait religieux et laïcité :
 - créer et diffuser les outils : aide aux acquisitions ; bibliographie à l'attention des professionnels ; valises thématiques jeunesse autour d'égalité/laïcité,
 - nouer des partenariats pour développer l'action culturelle autour des croyances, religions... (conférences, projection...) permettant la médiation auprès des publics.
- S'impliquer dans le groupe de réflexion sur la thématique animé par les Francas du Rhône auprès des institutions culturelles lyonnaises.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Ce principe relevant de l'essence même de la mission de la Bibliothèque municipale, il n'est pas décliné en tant qu'engagement car il sous-tend toute son action.

Éducation :

L'engagement général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Acteurs principaux à la BmL : coordination et réseau jeunesse.

- Poursuivre l'engagement de la BmL selon trois volets d'action irriguant les territoires :
 - prioriser les accueils de classes et d'ALAE des établissements prioritaires dans les bibliothèques de proximité, sur un mode projet avec amont et aval
 - déployer les dispositifs de formation :
- accompagnement spécifique de l'ensemble des Ambassadeurs du Livre (formation initiale et continue, accueil et relais dans les bibliothèques de proximité...)
- programme à destination des divers intervenants auprès de publics jeunesse : éducateurs, animateurs, enseignants, ADL, RAM, ASSMAT, bénévoles d'association, étudiant-es
- mettre à disposition et développer des ressources et outils sur le territoire : valises thématiques et site web professionnel dédié (dès 2017), fonds d'animation à venir,...
- Faire une revue de projet avec les Directions Éducation / enfance pour les projets BmL.
- Plus largement, continuer de prendre part aux :
- Réflexion Culture et Éducation populaire avec les Francas du Rhône, l'AFEV...
- PTEAC et autres dispositifs éducatifs sur les quartiers - type « mon patrimoine et moi »

LA VILLE DOUCE

Acteurs principaux à la BmL : Bibliothèques du 6^e, de Gerland et Guillotière, 7^e, de Saint-Rambert et Duchère, 9^e, médiathèque du Bachut, 8^e, Pôle mobile et Département jeunesse, Bibliothèque Part-Dieu

- Poursuivre les actions de sensibilisation : ateliers et balades thématiques ; actions autour des jardins partagés ; événements éco-citoyens des quartiers et VDL (Festival d'art et d'air, Dialogues en humanité...)
- Mieux identifier les différents partenaires et renforcer les liens pour créer des projets
- Développer cette couleur sur certains établissements avec une approche participative associant partenaires-relais auprès des habitant.e.s et acteurs scientifiques (Espaces verts, Maison de l'Environnement, Unis-Vers-Nature,...) et en collaborant avec la mission Développement durable :
 - Gerland : concept de « bibliothèque verte » - création grainothèque, hôtel à insectes
 - Saint-Rambert : création mur végétal, potagers partagés, balades botaniques...
 - Bibliothèque de la Part-Dieu : développement et animation du jardin jeunesse...
- Donner plus de lisibilité à la thématique dans les plans de classement des bibliothèques, identifier des pôles spécialisés et développer les valises thématiques jeunesse.

À l'interne :

- Poursuivre la démarche écoresponsable bâtiment et usages (recyclage, énergie etc.)

- Travailler sur un plan d'urgence pour les collections de la BmL,
- Encourager l'écriture de tutoriels, trames et ressources permettant de capitaliser les expériences.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Acteurs principaux à la BmL : coordination et espaces numériques, coordination jeunesse

Accompagnement

- Permettre un accueil de premier niveau dans toutes les bibliothèques dans un objectif global de lutte contre les fractures numériques :
 - apprentissage et usage des outils,
 - démarches e-administration (préfecture, CAF, pôle emploi etc...) : partage de compétences, mutualisation avec les administrations et associations pour l'accompagnement des usager-ères
 - sensibiliser les publics fragiles et jeunes à l'identité numérique, les réseaux sociaux...
 - aller au-devant des publics fragiles par des ateliers numériques hors-les-murs.
- Définir un socle commun de compétences pour accompagner les publics.
- Développer un accompagnement ciblé sur les publics en insertion sociale ou professionnelle - aide à rédaction CV - etc. et favoriser l'équilibre entre accueil groupes et individuels.

Pédagogie

- Développer des temps d'échanges/informations sur les questions sociales en lien avec le numérique (du type « Petit déj' du numérique »).
- Poursuivre les actions d'éducation aux médias type Fabrique de l'info ...
- Intégrer l'outil numérique au sein d'ateliers et actions pédagogiques thématiques.

Diffusion

- Mieux valoriser Numélyo et le Guichet du savoir.
- Renforcer la présence BmL sur les réseaux sociaux et s'appuyer sur les outils type web radio...

Innovation

- mettre en œuvre un FabLab (Bibliothèque de Lacassagne, 3^e),
- sensibiliser à la création numérique (rencontre avec des créateurs,...)
- études : recherche par le laboratoire ELICO de l'ENS sur le rôle de la bibliothèque dans l'accès au numérique des enfants et familles.

LA VILLE SOLIDAIRE

Jeunes :

Acteurs principaux à la BmL : coordination et réseau jeunesse, espaces numériques, Bibliothèque Part-Dieu

- Valoriser et accompagner les pratiques des jeunes : expression et production en arts, sciences et numérique :
 - inclure des groupes cibles « prioritaires » (collèges prioritaires, publics en situation de handicap, Centres sociaux...) dans les programmes du type « Vif d'or, Amène ta clique »,
 - servir de ressource et diffusion - scènes ouvertes - pour des projets jeunes ;
 - favoriser la rencontre entre artistes et jeunes, lien pratiques amateurs et professionnelles,
 - prendre appui également sur les collections patrimoniales,
 - proposer une approche critique autour de l'identité numérique et des réseaux sociaux.
- Développer l'implication de jeunes dans le fonctionnement de bibliothèques – collections, aménagements et usages tel « Fun en bulles » - Bm du 3^e, du 4^e et du 6^e et espace ados de Gerland.
- Favoriser le partenariat :
 - regards croisés avec des institutions culturelles – ex : découverte Auditorium /Part-Dieu...
 - rencontres inter-partenariales (comme dans le 3^e) sur les différents territoires,
 - dispositifs EUREKA -projets transversaux Région- auprès d'établissements de formation, CFA et Écoles de production, BTS et apprentissage.

Insertion Sociale et Professionnelle :

Acteurs principaux à la BmL : Bibliothèques de Lacassagne, 3^e, du 4^e, de Point du jour, 5^e, de Jean Macé, 7^e, de la Duchère, 9^e, médiathèque du Bachut, 8^e, Bibliothèque Part-Dieu

- Poursuivre les partenariats et l'aide à l'insertion avec Pôle emploi, MDEF, Mission d'insertion...
- Étudier la généralisation du partenariat avec Pôle emploi sur l'ensemble des territoires
- Positionner la bibliothèque comme lieu ressource et de mise en relation entre publics/ partenaires :

- accueillir et orienter les personnes,
- accueillir, rencontrer les organismes de formation,
- maintenir et renforcer les actions sur les compétences premières et les parcours Cap vers l'emploi avec SAFORE, REN, ALPES, ACFAL, Médialys, Mirly Solidarités...
- mieux partager les savoir-faire avec les organismes et associations impliquées,
- former et accompagner les bénévoles œuvrant dans ce secteur,
- mieux mesurer l'impact des actions partenariales.
- Développer collections et outils prenant en compte les situations d'illettrisme et d'isolement.

Séniors :

- Bibliothèques impliquées sur cet axe : Bibliothèques du 2^e, du 3^e, du J. Macé et Gerland, 7^e, de la Duchère 9^e, médiathèque du Bachut, 8^e et Cap Culture Santé, Pôle mobile
- Séniors éloignés
 - Poursuivre les projets auprès des seniors isolés - notamment Chibanis sur les 3^e, 7^e, 8^e.
 - Collecter la mémoire d'habitant.e.s issus de l'immigration, à valoriser dans Numélyo.
 - Proposer une offre culturelle adaptée hors les murs.
- Développer l'accompagnement des seniors qui sont bénévoles au sein d'associations partenaires.
- Développer une programmation sur la prévention autour du vieillissement.

Programmes Hôpital - Prison :

- Bibliothèques impliquées sur cet axe : Bibliothèques du 3^e, de J. Macé, 7^e, médiathèque du Bachut, 8^e et Cap Culture Santé, Pôle mobile- espaces numériques

Hôpital / santé

- Poursuivre le partenariat avec :
 - l'Association des Bibliothèques d'Hôpitaux (ABH) : rôle de conseil
 - Le CHU du Vinatier – la Ferme du Vinatier ou unités spécifiques : interventions diverses : ateliers créatifs, ateliers numériques, dispositif « Culture et santé » ; prêt documentaire...
- Globalement :
 - identifier les partenaires santé et structurer des projets (résidences, CLSM, foyers, hôpitaux)
 - impliquer Cap Culture Santé.
- Plus spécifiquement : identifier les partenaires ISS (Institut sanitaire et social) et informer sur les réseaux de prise en charge.

Maison d'arrêt de Lyon- Corbas

Poursuivre l'implication de la BmL pour :

- la mise à disposition de personnel pour la gestion et l'animation des bibliothèques,
- le développement d'actions culturelles avec des intervenants internes et externes.

Bibliothèque à domicile

- Valoriser l'association de portage de documents à domicile de la BmL : diffusion, relais.
- Accompagner l'action de l'association.

CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



Direction	Isabelle Rive
Référente	Céline Fayet
Service	Service des publics et de la programmation culturelle
Tél	04 72 73 99 01
Mail	celine.fayet@mairie-lyon.fr
Référent-es Eco-responsabilité, RH	Didier Lecornec ; Claire Fayaud
Tél	04 72 10 56 91 ; 04 72 73 99 20
Mail	didier.lecornec@mairie-lyon.fr ; claire.fayaud@mairie-lyon.fr
Référent-es Éducation	Sandrine Guillet ; Claude Landragin
Tél	04 72 73 99 11 ; 04 72 73 99 02
Mail	sandrine.guillet@mairie-lyon.fr ; claude.landragin@mairie-lyon.fr
Adresse	14 avenue Berthelot, 69007

PRÉSENTATION

Depuis son ouverture en 1992, le centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD) est devenu un lieu incontournable à Lyon et dans la région Rhône-Alpes. Labellisé musée de France, le CHRD présente un nouveau parcours permanent depuis 2012.

Le projet scientifique de cette nouvelle exposition permanente s'appuie sur une approche anthropologique de la période. Créé à partir des collections du musée, objets, archives et témoignages, le parcours dresse le portrait de Lyon pendant la guerre, principalement centré sur la découverte des particularités de la Résistance dans le contexte urbain de la ville de Lyon.

Outre le parcours permanent, le CHRD propose une programmation soutenue et dense : expositions temporaires, conférences, projections, colloques... autres vecteurs permettant de rendre compte et de débattre de la recherche. Cette programmation approfondit l'approche de la période notamment à travers l'étude des aspects socio-culturels (expositions Pour vous Mesdames ! consacrée à la mode et aux vêtements, Les Jours Sans abordant les thématiques de l'alimentation et de la pénurie) et prolonge aussi la réflexion vers le monde contemporain, en traitant de sujets d'histoire immédiate, comme dernièrement les expositions sur les Roms de Lyon ou sur la représentation du migrant dans l'art contemporain.

Le public jeune représente une part importante des visiteurs du musée notamment dans le cadre de visites scolaires. Une attention particulière est donc accordée à la pédagogie avec une offre adaptée et diversifiée. Parallèlement, une politique des publics volontaire a été engagée depuis plusieurs années afin d'élargir l'offre au plus large public possible et de nombreux partenariats ont été noués pour rendre accessible les ressources du musée au plus grand nombre, notamment aux publics empêchés (handicapés, détenus...).

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe ; Label Musée de France.

Budget :

Budget général 2016 : 1 372 028 €

Budget général 2017 : 1 439 840 €

Financements publics :

Direction Régionale des Affaires Culturelles : 10 000 €

Budget Ressources Humaines 2016 : 25 personnes en Équivalents Temps Pleins (ETP) /Direction : 1, Responsable administratif et financier : 1, scientifique : 1, Documentation : 2, Communication : 1, Graphisme : 1, Service aux publics : 3, Responsable du service intérieur : 1, Accueil : 11, Comptabilité : 1, Secrétariat : 2.

Personnel Ville de Lyon : 980 000 €

Budget fonctionnement (hors entretien de l'établissement) 2016 : 350 000 €
2017 : 436 430 €

Recettes du musée 2016 : 210 000 €

Budget Service des publics et programmation culturelle :

Personnel Ville de Lyon : 3 ETP + enveloppe vacations (2016 : 35 400 €, 2017 : 39 275 €)

Fonctionnement 2016 : 56 000 €

2017 : 50 000 €

Recettes 2016 : 32 000 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Exposition permanente : 6 € / 4 € (entrée gratuite pour les – de 18 ans, personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, bénéficiaires des minimas sociaux et personnes non imposables)

Entrée couplée : 8 € / 6 € (entrée gratuite pour les – de 18 ans, personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, bénéficiaires des minimas sociaux et personnes non imposables)

Audioguide : 1 €

Visite guidée : 3 € / 1 € (pour les – de 18 ans)

Parcours urbains : 6 € / 3 € pour les 18-25 ans / 1 € pour les – de 18 ans

Le musée accepte la carte musées, la carte culture, Lyon City Card et la carte M'Ra

Horaires :

Du mercredi au dimanche, de 10h à 18h

Pour les groupes :

De novembre à juin, le mardi de 9h à 17h15 et du mercredi au dimanche, de 10h à 18h (hors vacances scolaires zone A)

Politique de médiation :

Pour les scolaires :

Visites et ateliers (thèmes : Résistance et engagement, les femmes, la propagande, les Juifs et l'exclusion, le procès Barbie, la vie quotidienne sous l'Occupation...) :

Parcours urbains (thèmes : la seconde guerre mondiale, Résistance, répression, Jean Moulin) :

Durée 1h30 : 45 € pour la classe de ≤ à 25 (au-delà groupe dédoublé 60 €)

Durée 2h : 60 € pour la classe de ≤ à 25 (au-delà groupe dédoublé 75 €)

Pour le jeune public hors temps scolaire

Visite jeu (exposition temporaire), visites en famille (thèmes : Résistance ou Vie quotidienne), lecture-visite (thèmes : Résistance ou Vie quotidienne), jeu parcours, forum enfants citoyen...

Pour les adultes :

Visites de l'exposition permanente (thèmes : Résistance, Juifs et exclusion, les femmes, Résistance et spiritualités, littérature) et des expositions temporaires

Parcours urbains (Seconde Guerre mondiale, répression, Résistance et spiritualités, Jean Moulin, les lieux secrets de la Résistance

Conférences, colloques, rencontres, projections, propositions artistiques (théâtre, danse...)

Partenariats : Culture pour tous, Francas

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE CENTRE HISTORIQUE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Cités sociales de Gerland (QPV)

> Co construire avec les habitant-es, notamment les plus éloigné-es (jeunes et seniors), des projets culturels Renforcer les liens avec les acteurs (principalement le collège Gabriel Rosset, l'école Briand et le centre social de Gerland) en leur présentant les activités et connaître leurs attentes

> Accompagnement des associations d'habitant-es dans la proposition de sorties culturelles et d'accès aux loisirs en lien avec l'exposition Les Jours Sans, initier et développer des relations avec l'association les Dames de Gerland et promouvoir l'offre du musée au sein du conseil citoyen des cités sociales.

Dans le cadre de l'exposition Les Jours Sans, action avec La légumerie.

Plus globalement, articuler les différentes expositions et offres de médiation de celles-ci avec les attentes des habitant-es, en leur proposant des offres variées et adaptées.

> Maillage territorial : participer à l'ouverture du quartier et sur son environnement et favoriser la mobilité Faire connaître l'offre des parcours urbains

Moncey Voltaire Guillotière (QPV-QVA)

> Appuyer l'apprentissage linguistique sur le territoire grâce aux ressources culturelles En proposant visites ou autres activités aux organismes de formation

> Encourager la participation des habitant-es, valoriser les initiatives et pratiques culturelles

Mettre à disposition des salles du musée aux associations et dans la mesure du possible (en fonction de l'agenda et des thématiques) inscription des actions dans le cadre de la programmation du musée.

Action à développer avec le CRA.P notamment dans le cadre des expositions Les Jours sans (2017-2018) et La vie culturelle sous l'Occupation (2019-2020)

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

- Le CHRD s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)
- Accorder une attention particulière aux actions de promotion de l'Égalité femmes-hommes dans la programmation

Actions en 2017 :

Table ronde La Seconde Guerre mondiale : un tournant dans l'histoire des Françaises ? (avec Françoise Thébaud et Laurent Douzou) 9 mars à 18h30

Visite thématique de l'exposition permanente Les femmes durant la 2nde Guerre Mondiale

Performances dansées avec la compagnie Stylistik Féminitudes

Avril 2017 – Janvier 2018 : exposition temporaire Les jours sans. Alimentation et pénurie en temps de guerre, à travers laquelle une large place est accordée au rôle central des femmes.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'AP – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du CHRD est programmée à la période P1.
- Le CHRD s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap
- Médiation et programmation culturelle

Programmation de visites en langues des Signes Française (au moins deux par an) ; travail en partenariat avec l'association APRIDEV : adaptation de visites aux publics déficients visuels ; réflexion en lien avec association et le pôle handicap de l'université Lyon 3 d'un document de présentation du musée en braille et petit journal de

l'exposition permanente.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Le partage et la vulgarisation des connaissances est l'une des missions principales du musée. Dans le cadre de l'enrichissement de ses collections et de la réalisation d'expositions, le CHRD accorde une place importante aux témoignages des acteurs de la période. Cette parole des personnes ayant vécu « l'histoire » est valorisée dans le cadre des expositions, de conférences, ou diffusée sur le site du musée.

Dans le cadre de ses futures expositions temporaires ou d'un possible renouvellement de l'exposition permanente et si le thème s'y prête, le CHRD portera une attention particulière aux publics des QPV, dans le cadre de ses futures collectes de témoignages.

Du fait de son expérience de collecte de témoignages, le CHRD peut être un lieu ressource pour la méthodologie de l'interview et des témoignages.

Éducation :

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Prioriser les offres envers les écoles QPV et QVA avec une attention particulière pour le collège Gabriel Rosset

LA VILLE DOUCE

- Globalement, le CHRD porte une attention particulière à l'utilisation de matériaux bio ou non polluants dans le cadre du montage des expositions temporaires et au recyclage des déchets des expositions temporaires

Idem pour l'achat de produits d'entretien respectueux de l'environnement

- Dans le cadre de l'expo Les jours sans 2017-2018 : partenariat avec La cuisine publique, animations de sensibilisation au gaspillage

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Poursuivre l'atelier Laboratoire de propagande à destination des scolaires

Projet du service communication : Muséopic, refonte du site internet du musée

LA VILLE SOLIDAIRE

Jeunes :

Poursuite du partenariat avec les Francas (forum enfants citoyens, dispositif C'est mon patrimoine)

Travailler avec le centre de social de Gerland pour animations jeune public et offre secteur « famille »

Insertion Sociale et Professionnelle :

Renforcement des liens avec la Mission Insertion Culture du fait notamment de la proximité géographique (jobs été, stages, TIG)

Accueil de groupes en réinsertion

Culture santé, culture en milieu carcéral :

Projet avec la Protection judiciaire de la jeunesse

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE LYON



Direction	Alain Jacquon
Référentes	Chloé Caspar et Cécile Richard
Service	Pôle action culturelle, éducation artistique
Tél	04 78 15 09 73 / 04 27 01 69 58
Mail	chloe.caspar@Conservatoire-lyon.fr cecile.richard@Conservatoire-lyon.fr
Référente handicap	Corinne Laugier
Mail	corinne.laugier@Conservatoire-lyon.fr
Référente égalité F-H	Anne Morvan
Mail	anne.morvan@Conservatoire-lyon.fr
Adresse	4, montée Cardinal Decourtray, 69005 Antenne Terreaux : 1 rue du Sergent Blandan, Groupe scolaire Doisneau, 69001 Antenne Guillotière : 1 rue Pierre Bourdan, École Painlevé, 69003 Antenne États-Unis 8 ^e : 14, rue Stéphane Coignet, Groupe scolaire Giono, 69008 Antenne Duchère musiques actuelles : Avenue Andreï Sakharov, 69009

PRESENTATION

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon (dit Conservatoire de Lyon) dispense un enseignement vocal, instrumental, chorégraphique et théâtral à près de 2 500 élèves, et propose plus de 40 disciplines.

Deux types de scolarité y sont possibles : un parcours traditionnel hors temps scolaire ou bien un parcours intégré dans une classe à horaires aménagés du CE2 à la terminale, et jusqu'en licence.

S'appuyant sur une large équipe pédagogique, compétente et diversifiée de 220 enseignant-es, le Conservatoire se propose de donner à chacun les moyens artistiques et techniques de réaliser au mieux son projet personnel, qu'il s'agisse d'une pratique amateur de qualité ou, pour quelques-uns, de se préparer à une orientation professionnalisante, conformément aux normes préconisées par le Ministère de la culture.

Grâce à une politique de décentralisation développée de longue date, il peut largement s'ouvrir à un grand nombre d'enfants de la Ville de Lyon et de l'agglomération lyonnaise. Présent sur sept arrondissements, il développe une politique de décentralisation et de proximité avec les quartiers (MJC, équipements socioculturels, mairies, établissements scolaires).

Dans son projet d'établissement, le Conservatoire donne priorité à quelques options fondamentales : élargir l'accès au Conservatoire, améliorer la proposition pédagogique, animer et échanger sur ses territoires.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Syndicat mixte créé en 1990, associant la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon.

Budget:

Budget général 2017 : 11 336 660 € hors investissement

Financements publics :

Ville de Lyon : 65,1 %

Métropole : 15,2 %

État : 2,6 %

Ressources Humaines : 203 ETP

Budget Action culturelle 2016 (hors RH, danse et théâtre) : 53 700€

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

- Concerts : la plupart des concerts proposés par le Conservatoire sont gratuits (environ 200/an).
- Scolarité : Les frais de scolarité sont calculés en fonction du quotient familial (104 € à 824 € par an). Certains ensembles sont ouverts aux pratiques amateurs hors cursus.

Horaires :

Le Conservatoire est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 22h et de 8h45 à 17h le samedi.

Politique de médiation :

Le Conservatoire développe une politique d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire de la ville, par le biais d'interventions musicales en temps scolaire, de propositions en temps périscolaire, de projets artistiques et de partenariats avec les acteurs culturels, sociaux et de santé, du territoire.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Moncey-Voltaire-Guillotière (QPV-QVA)

Axe du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisi :

- > S'appuyer sur la diversité musicale du territoire pour favoriser la mixité sociale et culturelle, en croisant les esthétiques et les publics
- Poursuite du partenariat avec le CRA-P dans les cursus du Conservatoire
- Développement de l'ancrage territorial et affirmation de l'identité de l'antenne du Conservatoire à l'école Painlevé

Duchère (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Porter une attention particulière aux publics les plus éloignés, en particulier les jeunes
 - Travailler les liens avec les établissements scolaires en ouvrant sur le territoire et dans une perspective de mixité
- > Favoriser les pratiques culturelles des habitant-es en plus de l'accès à l'offre culturelle (démocratie culturelle, droits culturels)

Pérenniser et renforcer une offre aux formats et contenus diversifiés pour favoriser la mixité des publics.

- Poursuite de la mission du musicien intervenant nommé par le Conservatoire pour développer et coordonner un projet musical global à l'échelle du quartier : intervention en temps scolaire dans les écoles du quartier, orchestre à l'école des Dahlias et au collège Schoelcher, atelier Mu'Zik pour les 11/16 ans en partenariat avec la médiathèque, partenariat avec le Cra-P et l'Orchestre National Urbain, chorale adulte en partenariat avec la MJC, projet avec la Cie Hallet Eghayan, la MIRLY, le centre social Plateau, partenariats variés avec les autres structures socioculturelles du quartier. Ce projet sera soutenu par des propositions d'action culturelle de la part du Conservatoire, en lien avec l'activité et la programmation de l'établissement : concerts, festival, conférences...
- Poursuite de la participation au Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle de la Duchère et au festival Moments Rares
- L'antenne s'ouvre petit à petit sur le quartier en participant à des actions du Conservatoire menées par le Musicien Intervenant (MI). Les modalités d'accueil de nouveaux adhérents sont en cours de discussion.

Langlet-Santy (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- développer la dimension interculturelle et intergénérationnelle des projets (dont liens école Giono)

- Renforcer la présence du Conservatoire dans le quartier, en redynamisant son antenne située à l'école Jean Giono.
- Proposer un parcours de sensibilisation et d'apprentissage artistique alliant éducation et pratique musicale et vocale, apprentissage instrumental, rencontres avec de jeunes artistes en formation et fréquentation de spectacles, concerts et équipements culturels.

Le Conservatoire propose, par l'intervention musicale en milieu scolaire, des projets variés dans 35 classes de quartiers QPV du 8^e arrondissement. Il soutient l'accès à la pratique musicale en partenariat avec la Cité des pianistes.

Il développera un cycle Découverte à l'école Jean Giono et proposera, dans le cadre de son antenne, un dispositif expérimental d'apprentissage instrumental collectif, basé sur des démarches et des projets artistiques.

États-Unis (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- développer les synergies entre acteurs socio-culturels ; éducatifs et artistiques, les bailleurs et construire une communication commune sur les événements et projets culturels.
- Renforcer l'accessibilité du plus grand nombre à la pratique du théâtre.

Le Conservatoire a mis en place un premier cycle de théâtre sous forme de stages, en partenariat avec le NTH8 à destination des 16/19 ans. Ce dispositif peut donner accès aux cursus d'art dramatique du Conservatoire, qui veillera à rendre la pratique théâtrale accessible aux jeunes du quartier.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)

- Proposer des projets mettant en valeur des femmes artistes du passé et du présent. Le Conservatoire a participé à plusieurs éditions du parcours « Matrimoine » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Une personne est cheffe de projet de ces actions (Anne Morvan, professeure accompagnatrice du Conservatoire).
- Veiller à l'accès des garçons à la pratique de la danse.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Conservatoire est programmée à la période P3 (2022/2024) pour les locaux de Fourvière ; à la période P1 (2016/2018) pour les antennes Duchère et Pentes (école Doisneau) ; P2 (2019/2021) pour l'antenne du 8^e (école Giono), P3 (2022/2024) pour l'antenne Moncey-Voltaire-Guillotière (école Painlevé).
- Les locaux du Conservatoire de Fourvière ne sont pas encore accessibles aux personnes en situation de handicap ; certaines antennes sont toutefois adaptées (antenne Guillotière et aménagement des écoles qui accueillent des cours du Conservatoire).

Le Conservatoire s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap

- Renforcer et développer l'accessibilité par la médiation et l'enseignement.
- Continuer à accueillir des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Léthé Musicale », ainsi que dans les cursus d'apprentissage.
- Une personne est référente sur cette thématique et est chargée d'accompagner les enseignants-es dans la prise en charge des élèves en situation de handicap (Corinne Laugier).
- Le Conservatoire est partenaire de la ferme du Vinatier en offrant des concerts dans les locaux de la Ferme et développe une dizaine D4ateliers en direction des enfants et adolescents psychotiques dans les différentes unités.

LA VILLE APPRENANTE

Éducation :

- L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.
- Favoriser et renforcer la diversité culturelle et l'accès aux pratiques artistiques.

- Le Conservatoire est missionné par la Ville pour dispenser l'éducation musicale dans les écoles élémentaires. Les projets sont sélectionnés en fonction de leur pertinence pédagogique et de l'implantation des écoles sur le territoire dans le but d'offrir l'accès à la culture au plus grand nombre. Des musicien-nes intervenant-es référent-es sont nommé-es par bassin de vie (découpage Projet Éducatif de Territoire) dans le but de mieux connaître les structures de proximité et de penser l'Éducation artistique dans la globalité des temps de l'enfant.
- Le Conservatoire propose un dispositif d'éducation musicale très soutenu en direction des quartiers Politiques de la ville, avec par exemple en 2016/2017 : 35 classes (1080 h) en politique de la ville dans le 8^e arrondissement et 38 classes (945 h) en politique de la ville dans le 9^e arrondissement. Dans ce cadre, il propose de nombreux projets favorisant la diversité culturelle : ateliers de création, dispositifs orchestre à l'école, Chantiers de la création (partenariat avec l'ONL)... Le Conservatoire poursuivra ces actions et veillera à une répartition du volume horaire d'intervention en temps scolaire, en faveur des quartiers Politiques de la ville (QPV) et des quartiers en veille active (QPA).
- Le Conservatoire continuera également à proposer dans les quartiers politique de la ville des actions en temps périscolaire (par exemple orchestres à l'école à la Duchère et au Vergoin, partenariat avec la Cité des pianistes à l'école Giono), ainsi que dans le cadre des Accueils de loisirs associés à l'école (ALAE) (propositions de spectacles, concerts, notamment à la Duchère).
- Le Conservatoire fait partie du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) du 8^e, avec des propositions de concerts, spectacles dans le cadre scolaire au collège Longchambon, ainsi que du PTEAC de la Duchère.

LA VILLE DOUCE

Sensibiliser le personnel du Conservatoire et les élèves aux problématiques environnementales par la mise en place d'un dispositif de tri des déchets.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Cultures numériques :

Moderniser les outils numériques du Conservatoire.

Installation du haut débit, rationalisation et développement de l'utilisation institutionnelle des réseaux sociaux, apport des outils numériques dans la pédagogie.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

Poursuite du travail en lien avec la Mission Insertion Culture, par exemple projet à la Duchère avec la MIRLY Commande systématique à une entreprise d'insertion (traiteur)

Seniors :

Par le biais du milieu associatif, le Conservatoire propose également de nombreux moments musicaux dans les maisons de retraite de la ville. Plusieurs musiciens intervenants proposent des projets avec les EHPAD du quartier de l'école où ils interviennent (3^e et 5^e arrondissements).

Culture santé, culture en milieu carcéral :

Contribuer à l'accès aux pratiques culturelles pour les publics éloignés, notamment dans les hôpitaux et maisons de retraites.

Le Conservatoire est conventionné avec les Hospices Civils de Lyon (HCL) et propose de nombreux concerts et interventions dans les hôpitaux de la ville.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON

École nationale
supérieure
des beaux-arts
de Lyon

Direction
Référént
Service
Tél
Mail
Référént égalité F-H
Mail
Référént Éco-responsabilité /
Accessibilité
Mail
Adresse

Emmanuel Tibloux
Bruno Yvonnet
Pratiques Artistiques Amateurs
06 35 81 70 93
bruno.yvonnet@ensba-lyon.fr
Sébastien Bouvet (ressources humaines)
sebastien.bouvet@ensba-lyon.fr
Jean-Marc Morel
(bilan carbone, sécurité, accès bâtiment)
jean-marc.morel@ensba-lyon.fr
8 bis quai Saint-Vincent, 69001
Bus C14, 19, 31, 40, arrêt « Homme de la roche »
ou « Subsistances ».

PRÉSENTATION

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (Ensba) est un établissement d'enseignement supérieur artistique public agréé par le ministère de la Culture et de la Communication, qui propose différents cursus en art et design et accueille 350 étudiant-es sur le site des Subsistances.

Au sein de l'Ensba, Les Pratiques Artistiques Amateurs proposent des cours et des ateliers en direction d'un large public (enfants et adultes), qui sont menés par des artistes et des illustrateurs en activité. 650 élèves sont accueillis dans ce cadre sur les sites des Subsistances et de Perrache.

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon a également mis en place une Classe préparatoire aux écoles d'art, qui est à la fois une année d'initiation et d'expérimentation de pratiques plastiques et une année de réflexion et d'aide à l'orientation, guidée par une conduite personnalisée auprès de chaque étudiant. 60 étudiants sont accueillis sur le site Saint-Jean.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)

Budget:

Financements publics :

Ville de Lyon : 6 500 000 €

Etat : 403 000 €

Région : 475 000 €

Ressources Humaines : 5 643 400 / 120 ETP

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Modification de l'offre des Pratiques Artistiques Amateurs (PAA) en 2016/2017 : nouveaux horaires, nouvelles tarifications – extension des tarifs réduits.

- Ateliers tous publics (à partir de 16 ans avec décharge parentale) :
- Plein tarif : 390€ (2h/semaine) ou 520€ (2x3h/semaine)
- Tarif réduit demandeurs d'emploi, étudiants, allocataires du RSA, personnes en situation de handicap) : 240€ (3h/semaine) ou 320€ (2x3h/semaine)
- Enfants et adolescents (jusqu'à 18 ans) : 160€ (2h/semaine)
- Histoire de l'art : 170€ (1h30/quinzaine)

- Gratuité : 13 personnes inscrites dans cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Parcours préparatoire aux concours (lycéens, étudiant-es) : 240€

Accès gratuit aux expositions de l'École nationale supérieure des beaux-arts (Ensba).

Les droits d'inscription sont revus chaque année : 675€ (étudiant non boursier) et 450€ (étudiant boursier) pour 2016–2017

Politique de médiation :

Accueil de tous les publics qui désirent visiter les ateliers sous la conduite du surveillant de site.

Mise en place de journées « portes ouvertes ».

Possibilité pour les établissements scolaires de venir visiter, sur demande, les locaux des Pratiques Artistiques Amateurs.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Vaise-Gorge de Loup (QPV + QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Contribuer à la création du réseau d'acteurs culturels et relais
- > Participer à la dynamisation du quartier Gorge-de-Loup
- > Aller vers les jeunes, notamment ceux en insertion

L'engagement sera à préciser après avoir rencontré les partenaires, en fonction des enjeux et actions co-identifiées, notamment en commission culture.

Verdun-Suchet (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Contribuer à construire un réseau d'acteurs du territoire
- > Enjeux patrimoniaux liés au Plan de gestion Unesco

L'engagement sera à préciser en fonction des enjeux et actions co-identifiées avec les acteurs (par exemple partenariat avec le MJC Confluence, le théâtre des Célestins, les écoles du quartier,...)

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

L'École nationale supérieure des beaux-arts s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses étudiant-es et ses ressources humaines internes (global et encadrements).

L'ENSBA est membre de l'ANDEA (Association nationale des écoles supérieures d'art). Cette association a engagé une réflexion sur les discriminations et toutes les formes de harcèlements, quelle qu'elles soient, et leur présence au sein des écoles supérieures d'art. Un groupe de travail créé en avril 2014 a réfléchi à la mise en place d'un cadre incitatif et d'outils permettant de mener une politique ambitieuse sur la question.

Ces réflexions ont abouti à la rédaction d'une charte contre les discriminations adoptée le 30 mars 2015 par l'Assemblée générale de l'ANDEA.

Conformément aux dispositions énumérées dans cette charte, l'ENSBA s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité des chances, prévenir toute forme de violence et de harcèlement, mettre en œuvre l'égalité

femmes hommes, veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité, favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscient ou inconscient qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires, reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité homme femme, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations.

Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlement qu'elles qu'ils soient.

Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre toutes les violences sexuelles, sexistes ou homophobes.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

L'École nationale supérieure des beaux-arts s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité des Subsistances est programmée à la période P2 (2019/2021).

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances / Cultures numériques :

Poursuivre et développer l'ouverture des Pratiques Artistiques Amateurs (PAA) aux tiers-lieux et FabLabs, les échanges, en multipliant les actions qui nous permettent d'être visibles sur ces nouveaux réseaux qui font appel aux nouvelles technologies.

- Poursuivre le partenariat mis en place en 2016/2017 avec une startup locale 3DRaion (label Lyon Startup 2016), qui fabrique des imprimantes 3D. 3DRaion met à la disposition de tous nos ateliers PAA trois de ces imprimantes, en assure la maintenance et propose une formation en direction des enseignants. En retour, nous proposons notre espace de Perrache pour quelques stages grand public que la startup organise.
- Poursuivre le partenariat avec l'éco-hacklab « La Myne »
- Continuer à accueillir divers événements qui mettent en rapport plusieurs FabLabs de la région (OpenFactory à Saint-Étienne, Maison Jules Verne à Aurec sur Loire et MYNE à Villeurbanne). Les premiers événements de 2017 : Open City Lab du 23 au 27 janvier 2017 (restitution le 4 avril lors de la Biennale du design de St-Étienne), Pecha Kucha le jeudi 2 février avec Nova7.
- Poursuivre la mise en place avec les Subsistances d'un Labo NRV (Numérique Réalités Virtuelles) qui est une plateforme où se rencontrent la création, la recherche, la formation et la production. C'est un lieu de travail partagé et modulable.
- Développer un atelier spécifique de conception 3D et réflexion sur la mise en ligne de MOOCs (Massive Open Online Courses) qui pourraient être animés par les élèves eux-mêmes.
-

Éducation :

- En réflexion : nous travaillons à la mise en place d'une chaîne de financement (publique et privée) pour faciliter l'accès gratuit à nos trois entités : Pratiques Artistiques Amateurs / Classe Préparatoire / Ensba. Pour 2016/2017, nous avons commencé avec l'accès gratuit aux Pratiques Artistiques Amateurs pour deux jeunes présentés par la Mission locale de Lyon.
- En 2016/2017, quelques cours enfants bénéficient des interventions de Julien Deseigne, docteur en physique et fondateur de DEMOSTALIE.

Possibilité pour les écoles de venir visiter, sur demande, les locaux des Pratiques Artistiques Amateurs.

LA VILLE DOUCE

En cours :

- Incitation à diminuer fortement les produits à base d'essence, privilégiant les techniques plastiques à l'eau.
- Usage prioritaire du papier recyclé en ramettes A4 et A3.
- Récupération des rouleaux entamés de papier à l'imprimerie du Progrès.

- Développement et soutien d'une « Récupérathèque », qui est une organisation collective d'étudiants permettant l'échange de matériaux de réemploi. L'objectif est de faire face à l'épuisement des ressources et à la mutation sociale, économique et écologique.

Nouveaux objectifs :

- Engager les agents à emprunter les transports en commun et les moyens de transport non polluants (par exemple participation au challenge « mobilité Rhône-Alpes 2016 », classé 22^e sur 102 participants)
- Réflexion pour analyser et améliorer la mobilité des étudiants en vélo
- Mieux isoler certains espaces (accueil, bureaux).
- Transport des marchandises par des moyens non polluants (vélo-cargo électrique par exemple)

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

Dans le cadre des Pratiques Artistiques Amateurs :

- Tarification réduite pour Chômeurs et RSA.
- Conventionnement avec La Mission Lyon pour l'emploi / insertion Culture pour permettre l'accès gratuit à 13 personnes inscrites dans le cadre du PLIE.
- Objectif : Ouvrir ou étendre ce dispositif à un nombre plus grand de jeunes, en ciblant prioritairement les QPV et QVA.

INSTITUT LUMIÈRE ET FESTIVAL LUMIÈRE



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Référent suppléant

Tél
Mail

Thierry Frémaux
Cécile Bourgeat

04.78.78.18.72
cbourgeat@institut-lumiere.org
Fabrice Calzетtoni
Responsable pédagogique
04.78.78.18.91
fcalzетtoni@institut-lumiere.org

PRÉSENTATION

L'Institut Lumière est installé depuis 1982 au cœur de Monplaisir, quartier historique de Lyon où les frères Lumière ont inventé le Cinématographe et tourné le premier film de l'histoire du cinéma : *Sortie d'usine*, en 1895. Née d'un rêve basé sur l'idée que les lieux de mémoire doivent être sauvés et transformés activement pour qu'ils servent le public, les œuvres qu'ils exposent et les artistes qu'ils représentent, l'Institut Lumière devient dès lors un véritable musée vivant du cinéma.

À la fois lieu de mémoire et salle de projection, ses deux missions sont la conservation du patrimoine (films, livres, photos, affiches, appareils de cinéma et de pré-cinéma) et les activités artistiques de diffusion (projections de films, expositions, édition, formation).

L'Institut Lumière est présidé par le cinéaste Bertrand Tavernier et dirigé par Thierry Frémaux.

Dans la salle du Hangar de l'ancienne usine Lumière, aujourd'hui classée monument historique, l'Institut accueille des projections quotidiennes de 120 ans de cinéma et ouvre ses portes aux réalisateurs français et étrangers venus découvrir le berceau du cinéma, aux visiteurs et touristes, ainsi qu'à des milliers d'enfants qui participent à des programmes éducatifs.

Avec Actes Sud, l'Institut Lumière publie également des livres sur le cinéma ainsi que le magazine *Positif*, créé à Lyon en 1952. L'Institut possède en outre une galerie de photos dans le centre de Lyon, un lien vers le passé et une discipline qui comptait dans le travail des frères Lumière en tant qu'inventeurs de la photographie en couleurs.

Visité chaque année par plus de 300 000 personnes, l'Institut Lumière a connu un fort développement récemment, notamment grâce à la création de nouveaux événements tels que «Sport Littérature et Cinéma», ainsi que le Festival Lumière, qui est devenu la plus grande célébration du monde du cinéma classique et qui décerne chaque année le prix Lumière. La première personne à recevoir ce prix était Clint Eastwood, et le plus récent a été Martin Scorsese.

L'European Film Academy a récemment reconnu l'Institut Lumière comme l'un des quatre trésors de la culture du cinéma européen.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association Loi 1901

Budget:

Budget général année 2016 : 7,4 millions d'euros (IL + festival Lumière)

Financements publics pour l'Institut et le Festival

Ville de Lyon : 580 000 €

Région : 700 000 €

Métropole : 1 298 620 €

État CNC : 875 000 €

POLITIQUES D'ACCES ET DE MEDIATION

Politique tarifaire :

Vers une accessibilité pour tous. Des réductions pour les jeunes publics, moins de 18 ans, enseignants, familles nombreuses, demandeurs d'emplois, comités d'entreprise, étudiants et scolaires mais également des tarifs de

groupes, des abonnements ou gratuités (notamment au musée Lumière pour les enfants de moins de 7 ans, Club Lumière, détenteurs carte de presse, Lyon City Card, Ticket jumelé TCL, Carte M'ra).

Accessibilité

La salle de cinéma du Hangar du Premier-Film est accessible par une personne en fauteuil roulant, tout comme elle est également équipée d'une boucle magnétique destinée à améliorer la sonorisation pour les malentendants. L'accessibilité du musée est en cours, coordonnée par la Ville de Lyon, propriétaire du lieu.

Horaires :

L'amplitude horaire mis en place par l'Institut Lumière vise à s'adapter à un maximum de public en proposant des horaires d'ouvertures souples et étendues (du mardi au dimanche inclus. De 10h à 18h30 pour le musée, la galerie photo et la bibliothèque ainsi qu'une entrée libre pendant les séances de cinéma du mardi au vendredi de 19h à 21h, le mercredi de 14h à 21h, les samedis et dimanche de 14h30 à 18h).

Politique de Médiation :

Une dimension sociale et citoyenne avec environ 500 personnes bénévoles chaque année (étudiants, actifs, personnes en recherche d'emploi, retraités) au festival et la participation à la Semaine de l'intégration.

Une politique tarifaire attractive avec des prix maintenus d'une année sur l'autre, des accréditations grands publics avec des formules permettant à chacun de vivre au maximum l'expérience du Festival avec une offre correspond à sa situation.

Une accessibilité du cinéma classique pour tous. Enfants et familles en difficulté, résidents de foyers-logements, jeunes en situation de chômage et de réinsertion, personnes en situation de dépendance ou personnes déficientes, le festival souhaite faire une fête du cinéma pour tous.

Collaboration avec des institutions à vocation sociale, et en 2016, le festival a poursuivi ses partenariats avec une quinzaine de structures (centres, foyers, associations, MJC...), en offrant plus de 560 places et/ou en proposant des tarifs préférentiels.

Une typologie de publics concernés très étendue et diversifiée : enfants et familles en difficulté (Petits frères des pauvres, ADIAF-Aide et accompagnement familial, MJC Monplaisir - Moulin à vent, Secours populaire, Culture pour tous, ADAEAR, Antenne Sociale de Lyon), enfants hospitalisés (Flamme de vie, L'étoile de Martin), jeunes en situation de chômage et de réinsertion (Ciné banlieue, Jeunes missions locales ADSEA, Mission Insertion Culture, Côté projets), personnes en situation de handicap psychique (GRIM, ALGED), personnes en situation de chômage et de réinsertion (Réussite et avenir pour tous).

Une importante dimension scolaire avec des opérations auprès des scolaires comme des universités et grandes écoles en offrant des places et des accréditations (Licence 3 cinéma, Lyon 2 et Ciné Fabrique), des séances pour tous niveaux scolaires, des préparations pédagogiques aux séances avec intervenants, des ateliers dans les écoles et collèges des métropoles, le prix des Lycéens, etc.

Plusieurs projets d'insertion en partenariat avec des associations de l'agglomération.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, L'INSTITUT LUMIÈRE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Les Quartiers Politique de la Ville du 8^e arrondissement

Un engagement territorial réside au cœur même des préoccupations de l'Institut Lumière. La mise en œuvre d'actions de médiation et d'accessibilité a toujours été au cœur de son activité. Des projections de films suivies de débats, des ateliers, des partenariats avec des structures locales, et l'application de tarifications spéciales (tarifs réduits ou gratuits) se poursuivront.

La présence régulière des centres sociaux de Laennec et Mermoz aux séances de cinéma pour enfants CinétoKid le mercredi après-midi, le partenariat avec l'association Culture pour tous et d'autres centres sociaux comme celui des Minguettes se poursuivront.

Pôle territorial d'éducation artistique et culturelle du 8^e arrondissement :

Un dispositif de formation sous forme de partenariat est mis en place avec les zones d'éducatrices prioritaires du 8^e arrondissement, via le PTEAC (pôle territorial d'éducation artistique et culturelle). L'opération est soutenue par

le rectorat de Lyon et prochainement la Drac. Un dossier de demande de subventions est actuellement en cours. Trois collèges et six écoles de zones d'éducation prioritaire sont concernés : Collège Henri Longchambon, Collège Jean Mermoz, Collège Victor Grignard, École Jean Mermoz, École Louis Pasteur, École Louis Pergaud, École Alain Fournier, École Jean Giono et École Charles Péguy.

Le travail se fera essentiellement sur l'épanouissement dans la pratique vidéo avec notamment la mise en place de tournages de courts métrages via l'atelier de pratique vidéo.

LA VILLE PARTICIPATIVE

- La dimension sociale et citoyenne des actions de l'Institut Lumière s'appuie sur l'association de bénévoles en grand nombre pour faire vivre l'esprit du festival (Festival pour tous) et associer les citoyens à un grand événement qui fait rayonner notre territoire : 500 personnes bénévoles chaque année (étudiants, actifs, personnes en recherche d'emploi, retraités).
- Depuis 2012, le festival Lumière participe à la Semaine de l'intégration organisée par la Préfecture du Rhône

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité, Lutte Contre les Discriminations, valorisation des diversités :

L'Institut Lumière œuvre depuis des années pour construire et entretenir une typologie de public diversifiée et étendue.

La structure consacre en effet beaucoup de moyens à cette dimension sociale de valorisation de la diversité et de lutte pour l'égalité en collaborant avec de nombreuses institutions à vocation sociale. Chaque année sont également poursuivis, par le biais du Festival Lumière, ses partenariats avec une quinzaine de structures (centres, foyers, associations, MJC...), en offrant plus de 560 places et/ou en proposant des tarifs préférentiels.

Sont comptés parmi les publics prioritaires de l'Institut :

- Des enfants et familles en difficulté (Petits frères des pauvres, ADIAF-Aide et accompagnement familial, MJC Monplaisir - Moulin à vent, Secours populaire, Culture pour tous, ADAEAR, Antenne Sociale de Lyon).
- Des enfants hospitalisés (Flamme de vie, L'étoile de Martin).
- Des jeunes en situation de chômage et de réinsertion (Ciné banlieue, Jeunes missions locales ADSEA, Mission Insertion Culture, Côté projets).
- Des personnes en situation de handicap psychique (GRIM, ALGED).
- Des personnes en situation de chômage et de réinsertion (Réussite et avenir pour tous).
-

Égalité femme/homme :

L'Institut Lumière / Festival Lumière s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrement)

- L'Institut Lumière compte 34 salariés, 21 femmes et 16 hommes. Une attention spécifique est portée sur l'égalité homme/femme dans la politique salariale.
- L'Institut Lumière propose une programmation artistique riche et variée, tant dans son contenu filmographique que dans le choix des réalisateurs (nationalité, âge ou encore de genre).
- Il est important de souligner que le milieu cinématographique compte peu de femmes réalisatrices, c'est pourquoi l'Institut Lumière et le Festival Lumière veillent à la mise en lumière des femmes qui ont marqué et marquent l'histoire du cinéma et restent parfois dans l'ombre.
- Le Festival Lumière a attribué en 2016 son prix à Catherine Deneuve.
- Chaque année sont mises en place des rétrospectives de films de femmes cinéastes. C'est pourquoi en 2016 les spectateurs ont pu découvrir plusieurs œuvres de la pionnière scénariste, monteuse, et l'une des premières réalisatrices dans un studio hollywoodien, Dorothy Arzner.
- Le Festival Lumière a également su profiter de l'occasion de la sortie du livre Hollywood, la cité des femmes, pour faire un retour sur les actrices qui ont fait Hollywood (Katharine Hepburn, Joan Crawford, Bette Davis, Marlene Dietrich, Lana Turner, Olivia de Havilland...).
- Bien évidemment, en plus de ces programmations ciblées, l'Institut Lumière et le Festival Lumière ont projeté un peu plus de 20 films de femmes réalisatrices, sans oublier les nombreux invités (dont des femmes) qui sont amenés à participer aux séances du Festival ou lors des Rendez-vous de l'Institut Lumière (ciné-conférences, soirées à thèmes...)
- La galerie photo Lumière s'est elle aussi vu faire un point d'honneur aux femmes avec un temps fort autour d'Agnès Varda et une exposition mettant en valeur les photos de Christine Plenus.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité de l'Institut Lumière est programmée à la période P2 (2019/2021)

L'Institut Lumière / Festival Lumière s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

- Toujours dans cette même idée de lutte contre les discriminations, l'Institut Lumière continue de favoriser l'accessibilité pour tous avec la mise en place d'équipements spécifiques : audio description, interprète langue des signes, boucle auditive. Tout comme l'application de tarifs réduits appliqués aux individuels et aux groupes.
- À noter que le Musée, situé dans la Villa Lumière, n'est pas encore accessible mais figure dans l'agenda d'accessibilité programmé par la Ville de Lyon entre 2019 et 2021.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

L'Institut Lumière a pour mission la valorisation des fonds documentaires et patrimoniaux et la mise en place de débats et master class toujours autour d'un même objectif de partage de connaissances.

Afin de favoriser l'accès aux savoirs, des conférences et visites continueront d'être proposées à tout public à jour et heure fixe ou sur réservation, autour d'une approche historique/patrimoniale du cinéma et d'une approche culturelle/esthétique.

Éducation :

- L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.
- Un fort engagement éducatif, bien que déjà existant, continue d'être entretenu et développé aux travers de différentes actions de médiation menées avec des écoles des quartiers CUCS du 5^e, du 8^e et du 9^e arrondissements :
- Des ateliers et activités par niveaux scolaires (primaires, collèges et lycées) : l'histoire du pré-cinéma, le cinématographe Lumière, les géants du cinéma, l'histoire du cinéma de propagande, les secrets du cinéma, les génies du cinéma burlesque, la musique de film, la publicité et les techniques de manipulation, l'information et la désinformation.
- Des initiations à la pratique vidéo.
- Des projections à la carte.
- Des visites du quartier Monplaisir de l'industrie cinématographique.
- Plus de 6 394 élèves dans l'ensemble de la Région Rhône-Alpes ont déjà pu participer au Festival Lumière au tarif spécial de 4€ (au lieu de 6€).
- Dès la rentrée scolaire et jusqu'au festival, des intervenants se déplacent chaque année dans les lycées et les collèges pour préparer les élèves à la séance choisie par l'enseignant ou pour réaliser deux ateliers autour de l'invention du cinéma et du langage du cinéma.
- La captation audiovisuelle du Festival Lumière par le BTS de Villefontaine, reconduit depuis 8 ans sera également au rendez-vous lors de la prochaine édition avec la participation d'une cinquantaine d'élèves à la prise d'images sur l'ensemble des séances du festival, des soirées avec invités, des hommages et de lieux du festival sur toute l'agglomération.
- Une nouvelle rencontre autour du cinéma de propagande et des dérives d'Internet : Pour sensibiliser les jeunes aux dangers des différentes influences sociales ou politiques par Internet ou autres types de médias, le service pédagogique propose à partir de janvier 2017, des rencontres autour des techniques de propagandes par image. Une série d'échanges avec les jeunes est proposée autour de la grammaire du cinéma, allant des années 1930 avec la propagande hitlérienne jusqu'à nos jours avec Internet. Les jeunes sont conviés à une série d'exercices et d'exemples par l'image pour leur donner les codes de décryptage de la propagande. Le but étant le suivant : toutes les images, lorsqu'elles sont décodées, deviennent inoffensives. Ces rencontres sont proposées prioritairement aux jeunes des quartiers défavorisés à l'Institut Lumière (et dans les établissements scolaires à partir du printemps 2017). Des formations autour de ces thèmes seront aussi proposées aux enseignants et éducateurs pour leur permettre, à leur tour, de transmettre ces informations.

LA VILLE DOUCE

L'engagement de l'Institut Lumière sur les questions environnementales est constant dans ses pratiques internes, et spécifiques autour de l'organisation d'un festival Bas Carbone.

Des actions telles que le tri du papier de l'ensemble du site à l'année avec la Corbeille bleue, la mise en place de supports de tri sélectifs sur toutes les 10 séances plein air de l'Été en scope, l'utilisation d'ampoules basse tension dans l'exposition ainsi que les documents de communication imprimés sur papier PEFC, continueront d'être menées à bien.

Le festival Lumière poursuit son engagement autour de l'environnement avec notamment l'introduction de voitures électriques pour le transport des invités du festival et les transports copies de films et fournitures technique, la promotion des transports en commun, le tri des déchets au village Lumière, le traitement des déchets fin de festival et la démarche bas carbone en partenariat avec EDF où une part des recettes de vente du catalogue est reversée à des projets environnementaux.

Tous ces engagements continueront d'être développés et améliorés sur les années à venir en constituant toujours un axe prioritaire pour l'Institut Lumière et son festival.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

Les projets pour les personnes en insertion socio-professionnelle, mis en place depuis plusieurs années déjà, seront perpétués avec toujours autant d'énergie et d'importance. Différents projets sont à mettre en avant dans le cadre du Festival Lumière en partenariat avec des associations de l'agglomération lyonnaise :

- Les stages « compétences premières » en partenariat avec l'association Côté Projets depuis 2010.

15 stagiaires de nationalité étrangère se voient confier des missions de 30h chacun dans le cadre de leur stage pratique. Les missions sont en lien étroit avec leur formation « compétences premières FLE – Français Langue Étrangère » et leurs projets professionnels : agent d'accueil en salle de cinéma, agent d'accueil sur le village de jour, hôtesse d'accueil en établissement hôtelier, accueil invités, hôtesse d'accueil sur le Marché du Film Classique, agent de diffusion. Le souhait du festival est de valoriser leurs compétences premières en les affectant sur des missions en affinité avec celles-ci : par exemple, une décoratrice d'intérieur a travaillé sur la préparation du décor du dîner d'ouverture. Les stagiaires doivent s'immerger totalement dans un bain linguistique et un environnement professionnel. Rapidement familiarisés avec leurs missions, ils démontrent de réelles capacités à accueillir avec calme et touches d'humour les festivaliers. Le Festival a également contribué à développer ou à rendre visible de manière considérable des habiletés sociales chez les stagiaires : l'autonomie, la mobilité, la socialisation, l'adaptabilité. En effet, sur ce dernier point, les stagiaires ont dû s'adapter aux conditions de déroulement d'un festival avec ses imprévus et être donc réactifs. Ainsi, cette expérience s'est révélée très riche tant sur le plan linguistique que sur le plan socioprofessionnel permettant également aux stagiaires une ouverture sur la culture.

- Le « Chantier jeunes » mis en place depuis 2014 en partenariat avec l'ADSEA – Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte.

7 jeunes de Mermoz et Mions, dont 1 avec une reconnaissance Travailleur Handicapé et 2 jeunes de la « communauté du voyage », se voient chacun attribuer d'une mission de 4 heures sur la manutention et préparation du programme du festival ou outils de communication et livraison. Les retours des jeunes sont très positifs avec notamment une adaptation comportementale pour travailler avec des inconnus dans un « lieu prestigieux », une meilleure dynamique d'insertion, de grands progrès d'habiletés sociales pour les jeunes ne sachant ni lire ni écrire et une consolidation des liens avec les éducateurs.

- Une action éducative depuis 2013 en partenariat avec la PJJ- Protection Judiciaire de la Jeunesse.

9 mineurs et jeunes majeurs, faisant l'objet d'une mesure éducative sont chaque année confiés à un service du secteur public de la PJJ et participent à une action bénévole du festival. Cela favorise la reconnexion des jeunes avec une réalité professionnelle et culturelle avec différentes missions, à chaque fois encadrées par plusieurs éducateurs de l'UEMO de Vaulx-en-Velin, comme la mise en place du dortoir pour les Nuits du festival, le démontage du village ou la distribution de goûter pour les séances Jeunes public.

- Un partenariat avec la Semaine de l'Intégration depuis 2015 organisée par la Préfecture du Rhône.

Des personnes immigrées sont associées aux équipes bénévoles du festival pendant une semaine, soit environ 15 personnes en apprentissage du français à l'UFCS-Union Féminine Civique et Sociale se sont vu donner une mission de 20h. Le stage lors du festival entre dans le cadre de leur formation de 3 mois. C'est une véritable mise en pratique, l'aspect opérationnel de leur formation qui a pour but la pratique de la langue française en milieu culturel. Leurs missions ont été : accueil, manutention, distribution de journaux, accueil du public en salle et lors des soirées spéciales, etc. Toujours très impliqués malgré la barrière de la langue, les stagiaires ont

pu s'imprégner de l'évènement et participer à la vie du festival dont ils en ont saisi la dimension et l'impact. En 2016, un partenariat spécifique a été monté avec EDF qui a proposé 4 contrats en alternance aux personnes destinataires de ce dispositif pendant le festival Lumière. L'objectif en 2017 est d'élargir le partenariat à des entreprises partenaires du festival ou qui souhaiteraient s'y associer pour que le festival puisse participer à la construction du parcours d'insertion professionnelle de personnes immigrées.

Jeunes :

L'Institut Lumière se donne les moyens de faire participer tous les niveaux scolaires : école, collège, lycée d'enseignement général et professionnel, université, grande école et enseignant. Chacun, selon différents types de propositions, peut continuer de percevoir ce qu'est un festival de cinéma, participer à de nombreux ateliers autour du cinéma, découvrir les grandes œuvres de l'histoire du cinéma, etc. dans les meilleures conditions possibles.

Dispositif Relais du Bassin de Mâcon : Ce dispositif a été mis en place par la Protection de la jeunesse judiciaire et l'Éducation nationale. Il s'adresse aux collégiens inscrits dans les différents collèges de Mâcon et des environs, en risque de déscolarisation ou en rupture de scolarité. Il s'agit d'adolescents en voie de marginalisation. Avec le service pédagogique de l'Institut Lumière, les jeunes sont accueillis trois à quatre demi-journées par semaine pour des ateliers de pratique vidéo et d'animations autour du cinéma.

Ciné banlieue : L'association Ciné-Banlieue est partenaire du service pédagogique. Elle prend en charge des jeunes en difficulté. Des groupes viennent régulièrement pour faire des animations autour du cinéma. À chaque Festival Lumière, une animation festive est animée par Mokhtar Maouaz de l'Institut Lumière dans les locaux de ciné-banlieue en même temps que la Remise du Prix Lumière.

Séniors :

Les conditions d'accessibilité orientées vers les seniors permettent et poursuivront l'organisation de séances dédiées dans les maisons de retraite, de même qu'une tarification réduite.

Partenariat mis en place avec l'association Petits frères des pauvres (voir ci-dessus)

Culture santé, culture en milieu carcéral :

Des projections et ateliers sont mis en place à destination des publics qui ne peuvent pas se déplacer :

- à l'Hôpital Femme Mère Enfant (Bron) et au Centre Léon Bérard (Lyon)
- participation à Culture à l'Hôpital
- à la Maison d'arrêt de Lyon Corbas (Corbas)

Ces engagements en direction des publics dits « empêchés » ne cesseront d'être poursuivis puisque faisant pleinement partie de la politique sociale de l'Institut Lumière.

Sport et cinéma en partenariat avec Engie :

Ce nouveau thème sera développé autour d'un regard social, politique ou culturel sur le sport et son impact dans les milieux défavorisés. Principe d'ascension sociale, de respect des autres, de solidarité, d'anti racisme. Dix interventions de 1heure + un temps de débat et d'échange sont prévus dans le dispositif. Le choix des 10 établissements ou associations se fera en concertation entre Engie et le service pédagogique de l'Institut Lumière. Les interventions sont prévues à partir du printemps 2017.

SERVICE DES EVENEMENTS DE LA VILLE DE LYON - FÊTE DE LA MUSIQUE



Direction
Référént
Tél
Mail

ÉVÉNEMENT & ANIMATION
Romain Tamayo
04 72 10 48 62
romain.tamayo@mairie-lyon.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Direction des événements organise des événements Ville de Lyon sur l'espace public en culture & sport, en régie directe (Fête des Lumières, Fête de la Musique, Tout L'Monde Dehors, Re Lyon Nous...) ou en accompagnement de porteurs de projets.

La Fête de la Musique est un événement national proposé par le Ministère de la Culture pour fêter la musique sur le territoire français. La Ville de Lyon y participe dans l'esprit originel du 21 juin en proposant des concerts d'artistes amateurs ou professionnels, mais tous bénévoles, le 21 juin pour des concerts gratuits sur l'espace public.

La Ville de Lyon lance un appel à projets et accompagne groupes et associations en communication, logistique et subvention, en coordination avec les services de la Ville, de la Métropole et de la Préfecture concernant l'aspect sécurité.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Service municipal

Budget :

Budget général Base 2016 : 40 € crédits directs + 28 800 € subvention

Budget général : 1 chargé de projet + 1 assistant (9 mois) + 1 stagiaire (4 mois ½) + une équipe de régisseurs techniques (1 régisseur du service + 1 intermittent 30 jours) + 8 saisonniers sur la journée du 21 juin

Financements publics:

Ville de Lyon : 40 € crédits directs + 28 800 € subvention

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Événements gratuits sur l'espace public, en journée et soirée.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LA FÊTE DE LA MUSIQUE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

La Fête de la Musique, sous couvert de validation sécurité s'engage sur :

Quartier Guillotière

Place Mazagran

Pentes de la Croix-Rousse

Esplanade de la Grande Côte et Place Colbert

Accompagnement de porteurs de projets associatifs dans la mise en œuvre de leurs programmations musicales (subvention possible, accompagnement logistique et communication)

LA VILLE PARTICIPATIVE

Lancement d'un appel à projet destinés aux musiciens et associations locales, ouvert à la participation de tous. Travail avec les Mairies d'arrondissements pour le lien local sur chaque territoire, notamment les conseils de quartier.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité Femmes / Hommes:

La fête de la Musique s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Accessibilité :

La Fête de la Musique s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap
La Fête de la Musique reste ouverte à toutes les propositions sur les thématiques citées et peut développer des projets avec des acteurs relais/ressources sur les territoires.

LA VILLE APPRENANTE

Éducation

Accompagnement du Conservatoire à Rayonnement Régional dans l'organisation d'une scène mettant en avant les écoles signataires de la charte de coopération culturelle.

LA VILLE DOUCE

Mise en œuvre des démarches éco-responsables sur notre dispositif « Musiques Électroniques » le 21 juin à Gerland fédérant une dizaine d'associations locales avec une fréquentation de 10 000 personnes sur la journée. Sensibilisation des associations au développement durable avec une journée de formation chez notre partenaire Aremacs.

Implication des associations dans la sensibilisation du public et tri des déchets accompagné par Aremacs
Tri des déchets.

Mise en place de gobelets renouvelables avec notre partenaire Cagibig

Globalement sur la Fête de la Musique nous sommes incitateurs auprès des associations porteuses de projets de s'inscrire dans une démarche éco-responsable sur la création de leurs événements (les aspects principaux : tri des déchets, gobelets renouvelables, utilisation de matériel LED pour réduire la consommation électrique...). Nous n'utilisons plus de programme papier depuis plusieurs années, avec uniquement un programme disponible sur internet.

LA VILLE SOLIDAIRE

Jeunes :

Travail en lien avec les acteurs ressources des quartiers : Centre Social de la Croix-Rousse, écoles... pour la pratique des jeunes.

Séniors :

Communication auprès d'EHPAD pour associer les personnes âgées à nos concerts.

Programmes Hôpital- Prison

Mise en place de programmations dans des centres hospitaliers : Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Luc Saint-Joseph, Hôpital de la Croix-Rousse...

SERVICE DES ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE DE LYON - TOUT L'MONDE DEHORS !



Direction
Réfèrent-e
Tél
Mail

Jean-François Zurawik
Nathalie Suchet
04 72 10 48 52
Nathalie.suchet@mairie-lyon.fr

PRÉSENTATION

« Tout l'Monde Dehors ! » propose chaque été, depuis 2002, dans les neuf arrondissements de Lyon, plus de 250 rendez-vous artistiques et participatifs gratuits dans l'espace public : concerts, pièces de théâtre, contes, cinéma en plein air, initiations à la danse, bals, fêtes, événements pluridisciplinaires, et activités autour du jeu. La programmation est structurée d'une part autour de projets de proximité, très ancrés sur un territoire, et d'autre part autour de projets dont le rayonnement est à l'échelle de toute la ville. « Tout l'Monde Dehors ! » rassemble depuis 2015 près de 120 000 Lyonnais.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Service municipal

Budget :

Budget général Base 2015 ou 2016 ou saison 15/16 :

Budget général = RH + Fonctionnement

Préciser les financements publics (Montants et Origine) : 100 %

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Toutes les manifestations sont gratuites et se déroulent dans l'espace public.

Politique de médiation :

Des saisonniers sont recrutés afin de distribuer des programmes et de mettre en place la signalétique mais aussi pour faire l'interface avec le public et les associations.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, TOUT L'MONDE DEHORS S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

De par ses objectifs de proximité, les manifestations « Tout l'monde dehors ! » participent d'une meilleure répartition de l'offre culturelle sur le territoire lyonnais. Plus d'une centaine de lieux sont investis chaque année, notamment dans les quartiers prioritaires (Gorge de Loup, Vergoin, La Duchère, Vaise,...).

La sélection des projets se fait en concertation avec les adjoint-es à la culture des mairies d'arrondissement. Lors de Tout l'monde dehors ! des projets sur les quartiers politiques de la Ville et quartiers de veille active sont sélectionnés dans une réelle volonté d'animer ces quartiers.

Aux événements non récurrents, s'ajoutent les « Incontournables » dont la participation à Tout l'monde dehors ! est reconduite d'année en année pour peu que le projet soit cohérent avec les politiques de soutien de la Ville de Lyon.

LA VILLE PARTICIPATIVE

Valoriser le travail des compagnies et associations ayant travaillé à l'année avec les habitant-es autour de la construction collective et participative d'un spectacle.

Donner de la visibilité via leurs fêtes d'été aux Centres sociaux et MJC œuvrant au long court à mobiliser les habitant-es autour du vivre ensemble.

Proposer des spectacles participatifs pouvant donner lieu à la réflexion sur la société, et ouvrant sur un débat ou un « bords de scène ».

De manière générale, valoriser les équipements, associations, acteurs locaux effectuant un travail de terrain avec les habitant-es et questionnant leur pratique.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme-homme :

Tout l'monde dehors ! s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Tout l'monde dehors ! s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap

- Libre circulation
- Utilisation de lieux de représentations (espace public) accessibles aux personnes en situation de handicap
- Recherche de mixité des publics en les amenant à se déplacer dans des lieux inhabituels

Ajout d'une estimation de la fréquentation par genre dans le compte-rendu des manifestations

LA VILLE DOUCE

Les gobelets en plastique constituent la première source de déchets sur une manifestation. Des gobelets consignés réutilisables sont donc généralisés sur les manifestations avec buvette. Le bilan écologique est performant : un gobelet réutilisable est 25 fois moins polluant qu'un gobelet jetable classique. C'est une solution respectueuse des lieux, puisqu'il n'y a plus de verres délaissés sur le sol.

Des bacs de tri et une sensibilisation au tri sont mis en place par Aremacs sur les manifestations dont les buvettes génèrent le plus de déchets recyclables ; notamment les Jeudis des Musiques du Monde, les Dimanches de l'Île-Barbe, ou la Guill' en Fêtes.

Le site internet de « Tout l'monde dehors ! » propose les accès en transports en commun, les bornes Vélo'v à proximité des lieux de manifestations, ainsi que d'autres solutions comme le covoiturage.

Pour les buvettes et restauration sur place, les associations sont encouragées à se fournir via les circuits courts et/ou bios.

GRAME – CENTRE NATIONAL DE CREATION MUSICALE



CENTRE
NATIONAL
DE CRÉATION
MUSICALE

Direction
Référénte
Service
Tél
Mail
Référénte suppléante
Service
Tél
Mail
Référént Éducation
Tél
Mail
Adresse

James Giroudon
Vanessa Lassaigne, administratrice
Administration
04 72 07 37 00
lassaigne@grame.fr
Catinka Dumitrascu, attachée de médiation
Médiation
04 72 07 37 00
dumitrascu@grame.fr
Alexis Vachon, professeur relais
04 72 07 43 12
alexis.vachon@ac-lyon.fr
11 cours de Verdun Gensoul, 69002

PRÉSENTATION

Créé par Pierre-Alain Jaffrennou et James Giroudon en 1982, Grame est aujourd'hui l'un des six centres constitutifs du réseau des centres nationaux de création musicale, labellisation créée par le Ministère de la Culture en 1997. La mission principale de Grame est de permettre la conception et la réalisation d'œuvres musicales nouvelles, dans un contexte de transversalité des arts et de synergie arts - sciences.

Grame est un lieu d'accueil et de résidence pour les compositeurs, les interprètes, les chercheurs et les artistes de diverses disciplines engagés dans un processus d'innovation. Ils y trouvent un environnement technique de haut niveau, accompagné d'une assistance artistique et technologique. Une vingtaine de compositeurs français et étrangers, ainsi que différentes équipes artistiques, sont invités en résidence au cours de chaque saison.

Créations et mixités se déclinent à travers des effectifs instrumentaux variés, du soliste à de larges ensembles, mais aussi à travers des formats relevant tout autant du concert que du spectacle, de l'opéra, de la performance ou de l'exposition avec des installations sonores et visuelles. Les nouvelles productions recouvrent ainsi les domaines de la composition et celui des écritures numériques.

Grame produit à Lyon la Biennale Musiques en Scène, devenue aujourd'hui l'une des principales manifestations de la création musicale en France et en Europe. Peter Eötvös, Kaija Saariaho, Michael Jarrell, Heiner Goebbels, Michel Van der Aa en ont été les artistes associés de 2008 à 2016, Michaël Levinas sera invité pour l'édition 2018. Les Journées Grame, en alternance avec la Biennale, sont également un temps fort de la création musicale, en résonance avec l'activité de résidence.

Toutes ces activités artistiques sont sous-tendues par une interaction arts - sciences où la composante informatique est très présente. Grame réunit une équipe scientifique permanente qui s'est spécialisée autour de trois thèmes de recherche : les systèmes communicants temps-réels, les systèmes de représentation de la musique et de la performance, et les langages de programmation.

Fortement investi dans un processus de rayonnement et de transmission, Grame développe une intense activité internationale permettant de diffuser, notamment en Europe, Asie et Amérique du Nord, ses productions et savoir-faire à travers des tournées de concerts, master-classes, conférences scientifiques et expositions. De nombreuses actions de formation et médiation sont organisées en direction de publics diversifiés, des interventions sont également proposées en direction de l'enseignement supérieur et spécialisé.

Grame est en convention pluriannuelle avec l'État, la Ville de Lyon et la Région Rhône-Alpes, reçoit les soutiens de la SACEM, de la SPEDIDAM, du FCM, de l'Onda, de l'Institut français, de l'ANR et de l'Union européenne, et bénéficie également d'aides privées.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association loi 1901

Budget:

Budget général 2015 : 1 287 416 €

Budget de fonctionnement 2016 : 1 730 606 €
Budget Ressources Humaines 2016 : 210 000€
Financements publics 2015 :
Ministère de la Culture / Direction Régionale des Affaires Culturelles : 673 000 €
Région : 180 000 €
Ville de Lyon : 172 000 €
Budget Service Médiation culturelle 2015 : 55 882 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Partenariat avec Culture Pour Tous
Pass Biennale musiques en scènes à 10€ pour tous
La politique tarifaire est en lien avec celle des salles qui accueillent GRAME, qui ne dispose pas d'un lieu propre.

Politique de médiation :

Fidèle à sa mission de transmission, Grame développe de nombreuses actions de médiation afin de sensibiliser des publics non avertis à la musique d'hier et d'aujourd'hui. Il s'agit de faire vivre la création musicale auprès du plus grand nombre en portant une attention particulière au jeune public, spectateur de demain, qui découvre ces univers avec souvent peu d'a priori. Les nombreuses actions réalisées chaque année permettent de faire découvrir la richesse, l'originalité et la vitalité des musiques contemporaines. De la création aux ateliers de pratiques artistiques en passant par l'accompagnement de formations professionnelles, Grame poursuit ce travail d'ouverture et de sensibilisation entamé depuis plusieurs années et sans cesse renouvelé.

Un certain nombre de parcours artistiques favorisant l'accès aux technologies numériques sont proposés dans les écoles et organismes regroupant un public non spécialisé, d'autres relèvent d'interventions dans l'enseignement supérieur et spécialisé.

Cette notion de transmission étant omniprésente au sein de l'activité, nous organisons également en parallèle de chacun de nos concerts, plusieurs workshops, master classes ou rencontres avec les artistes concernés.

Ainsi, en région Auvergne – Rhône-Alpes, Grame développe, avec le soutien de la DRAC, de la Région et de la DAAC, des ateliers de pratiques artistiques dans les écoles, collèges, lycées, mais aussi dans certains instituts médicaux éducatifs.

Les programmes pédagogiques s'articulent, selon les publics, autour de trois axes :
les parcours artistiques adressés au public non spécialisé (de l'enseignement primaire au secondaire, ainsi que dans les IME ou centres hospitaliers),
les interventions dans l'enseignement supérieur spécialisé (universités et conservatoires de musique),
les formations proposées aux professionnels du spectacle vivant (compositeurs, musiciens, techniciens).

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, GRAME S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Gerland (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Enjeu éducatif (enjeu humain et urbain du projet de territoire)
Développement de projets pédagogiques sur ce territoire autour de la programmation musicale et notamment autour du langage FAUST (langage de programmation musicale développé à Grame) dans le cadre de notre partenariat avec la Maison des Mathématiques et de l'Informatique (Gerland). L'enjeu de ce type de projets est de permettre aux élèves, dans un projet global, de pratiquer les langages du domaine 1 du socle commun (les langages mathématiques et scientifiques et les langages des arts et du corps).

> Développer l'ancrage local des projets culturels, artistiques

Réflexion sur la mise en place de concerts d'appartement, éventuels parcours culturels autour.

La Duchère (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Porter une attention particulière aux publics les plus éloignés, en particulier les jeunes
- Travailler les liens avec les établissements scolaires en ouvrant sur le territoire et dans une perspective de mixité
- > Allier rayonnement du territoire, ouverture et proximité
- > Favoriser l'expression des habitant-es par le levier culturel

Mise en place d'une résidence de création et d'expérimentation sur ce territoire à l'horizon de la rentrée 2018. La résidence permettra à un ensemble de musique contemporaine de travailler sur une année scolaire en étroite collaboration avec les différents établissements du territoire (écoles, collèges, lycées, MJC, centres sociaux, etc.) et s'ouvrira à tous les temps de la personne (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

Gorge de Loup – Vaise (QPV + QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Aller vers les jeunes
- Articuler les projets culturels avec l'école Jean Zay, en ouvrant sur le quartier

Mise en place d'une résidence de création et d'expérimentation sur ce territoire à l'horizon de la rentrée 2018. La résidence permettra à un ensemble de musique contemporaine de travailler sur une année scolaire en étroite collaboration avec les différents établissements du territoire (écoles, collèges, lycées, MJC, centres sociaux, etc.) et s'ouvrira à tous les temps de la personne (scolaire, périscolaire et extrascolaire)

Langlet-Santy (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > A préciser après les premières prises de contact dans les quartiers du 8^e.

Prise de contact et renforcement des liens avec toutes les structures du territoire notamment autour de deux formats :

- « Spectacle d'appartement itinérant » qui est un projet de développement artistique et culturel de territoire qui consiste à aller à la rencontre des publics géographiquement ou socialement éloignés des lieux de culture. À travers ce projet, notre volonté est triple :
 - Faire découvrir des musiciens-performers au plus grand nombre et notamment aux familles et aux établissements scolaires
 - Imaginer, en concertation avec les artistes, les familles ou les enseignants, des moments d'échanges conviviaux et de partage avec l'ensemble de la population d'un territoire
 - Sensibiliser les spectateurs aux écritures contemporaines à travers des opérations de médiations préalables à la venue des artistes.

« Light Wall System » ou le Corps instrument, (jouer de la lumière comme l'on joue d'un instrument, sculpter le son), atelier musique & mouvement en utilisant une interface de captation du geste développée par Grame. Projet en partenariat avec la Maison de la Danse à destination des écoles, collèges et lycées de ces territoires.

Des projets pourront éventuellement être développés dans d'autres quartiers du 8^e (QPV) et à Verdun Suchet (QVA) par la suite suivant les opportunités de partenariat et les possibilités de GRAME.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Grame s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Grame s'engage à veiller à la mixité, à la parité. Cette égalité sera revendiquée tant dans la programmation que dans l'équilibre des équipes administratives et techniques en place.

- D'ores et déjà, notre équipe de direction reflète cette parité (2 femmes : Administratrice et Déléguée artistique Biennale et 2 hommes : Directeur général et Directeur scientifique), tout comme notre équipe administrative (4 hommes, 6 femmes).
- Nos engagements pour l'avenir se dirigent vers davantage de mixité parmi les artistes que nous accueillons en résidence (pour la saison 16/17, uniquement 6 résidents sur 26 sont des femmes), pour les artistes programmés dans le cadre de nos prochaines saisons et des prochaines éditions de la biennale Musiques en Scène (2018 et 2020), ainsi que pour nos intervenants pédagogiques et nos équipes techniques.
- Engagements 2017-2020 :
 - 1 - Programmation
 - - Tendre vers davantage d'équilibre de programmation entre des concerts, spectacles, actions pédagogiques impliquant des femmes (interprètes, compositrices, metteuses en scène, chorégraphes, intervenantes, etc.) et des hommes.
 - 2 - Production
 - - Accueillir en résidence autant d'artistes femmes que d'artistes hommes.
 - 3 - Gouvernance
 - - Intégrer le critère d'égalité femmes/hommes dans la constitution des équipes techniques, administratives, et dans la politique de recrutement.
 - - Veiller à l'égalité salariale et à la répartition des responsabilités.
 - - Inscrire la parité au sein des conseils d'administration, jurys, comités de sélection

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Grame s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

Grame n'a pas de lieu propre (salle de concert, espace d'exposition / médiation).

- Dans sa démarche d'ouverture vers tous les publics, Grame va à la rencontre des enfants et adultes en situation d'handicap pour leur proposer des parcours artistiques sur mesure. Les projets artistiques et pédagogiques à destination du public dit « empêché » menés par les équipes du Grame se construisent en lien direct avec les instituts médico-éducatifs et les centres hospitaliers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Spécialement conçus et adaptés au public en situation d'handicap, les projets type « jardin musical ou parcours sonore interactif » s'inspirent des intérêts premiers des personnes en situation d'handicap et favorisent leurs capacités d'expressions les plus riches. La dimension sonore reste le canal privilégié d'entrée en communication, facilitateur d'échanges et créateurs de mouvements.
- À l'horizon 2017-2020, Grame souhaite poursuivre et développer la collaboration avec l'Hôpital La Fougeraie (St-Didier-au-Mont- d'Or) et la Maison des Aveugles (Vaise) où des parcours sonores ont été créés ou sont en cours d'élaboration, ainsi que d'autres institutions de ce type, afin de créer des espaces d'interaction et d'expression artistique pour les résidents de ces institutions, mais aussi pour l'ensemble du personnel encadrant et plus largement pour les habitants des territoires concernés.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

- Création d'outils partagés : Faust Audio Playground (<http://faust.grame.fr/faustplayground>) est un des exemples de la dynamique que Grame souhaite continuer à impulser. Conçue pour les enfants, cette plateforme permet une programmation simplifiée d'instruments de musique grâce à une série de composants de haut niveau que l'on assemble graphiquement. Entièrement basée sur les technologies WEB, la plateforme est gratuite et accessible partout (en classe, à la maison, etc.). Une fois l'instrument testé et validé sur la plateforme, il peut être « exporté » sous la forme d'une application native pour Android et installé sur le Smartphone en flashant simplement un QR-code. L'initiation à la programmation informatique par le biais de la musique est une approche très prometteuse que nous souhaitons développer considérablement dans les années à venir.
- Valorisation des pratiques amateurs. Le dialogue permanent entre pratiques amateurs et environnement professionnel de la musique, de la danse et des arts visuels est au cœur du projet de Grame pour les années à venir.
- Développement d'une culture scientifique partagée : Organiser des ateliers de programmation musicale (Fablab), des formations à destination des professionnels et des enseignants (cycle primaire et secondaire)

Éducation :

L'engagement est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre

scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Les parcours pédagogiques menés auprès des écoles du cycle primaire et secondaire attestent de l'attachement du Grame à susciter l'éveil, la curiosité et la réceptivité du très jeune public pour les musiques contemporaines. Fidèle à sa mission de diffusion de la musique d'aujourd'hui, Grame encourage les jeunes à découvrir les nouvelles œuvres musicales et visuelles, tout en leur offrant les clés de compréhension et en leur permettant d'amorcer une réflexion sur l'art et la création de leur temps.

Nous souhaitons permettre aux jeunes, à travers nos projets et rencontres, de forger leur esprit critique et développer leur curiosité pour les créations d'aujourd'hui. Au contact avec les artistes et leurs œuvres qu'ils puissent s'interroger sur les questions fondamentales liées à la création artistique (Que signifie créer ? Comment inventer ? Est-ce que copier c'est créer ?...)

Notre mission est aussi de les familiariser avec les lieux de diffusion des créations contemporaines (salles de concerts, espaces d'exposition, etc.), de leur faire découvrir le monde de la création musicale, son vocabulaire spécifique et ses métiers (le RIM par exemple : réalisateur en informatique musicale), pour qu'ils dépassent leur perception spontanée et qu'ils aient envie de comprendre le processus de création.

Engagements 2017-2020 :

- Poursuivre la réflexion et mise en œuvre des actions de sensibilisation aux pratiques artistiques autour des institutions et métiers de la culture pour des jeunes des quartiers politique de la ville et de veille active (QPV-QVA).
- Poursuivre la collaboration et le travail initié avec les Musiciens Intervenants référents par bassin de vie, ainsi qu'avec le CFMI (Centre de formation des Musiciens intervenant à l'école) dans le but de mieux connaître les structures de proximité et de penser l'éducation artistique dans la globalité, dès le plus jeune âge de l'enfant
- Pérenniser et enrichir notre offre de formations à destination des enseignants de toutes disciplines (cycle primaire et secondaire)

Notre structure bénéficie de l'expertise d'un professeur relais qui nous assiste dans l'élaboration des outils, des parcours de formations pour les élèves et les enseignants, en liaison avec les programmes de collège et de lycée (Alexis Vachon).

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

En tant que centre reconnu en France et à l'international dans le domaine de la création musicale contemporaine et des technologies numériques, Grame bénéficie de l'expérience nécessaire pour proposer des projets pédagogiques innovants alliant ces 2 axes (musique et informatique). L'expérience et expertise de Grame est d'autant plus importante aujourd'hui, car le contexte actuel est tout particulièrement favorable aux projets Éducation, Musique et Informatique. Dans la perspective de la généralisation du numérique à l'école annoncée par l'État, le ministère de l'Éducation nationale, encourage les projets de création artistique numérique. Les réformes entreprises par l'État ces dernières années cherchent à mettre en avant l'utilisation des technologies dans l'enseignement, et notamment l'apprentissage de la programmation informatique, ainsi que l'interdisciplinarité. Nous avons donc plus que jamais l'occasion de proposer des projets pédagogiques en réponse directe et concrète à ces préoccupations. Grame mène une réflexion autour de la création d'outils pédagogiques pour l'enseignement de la programmation musicale, de la lutherie numérique et de la création musicale s'inscrivant dans une démarche pédagogique singulière et innovante. Le développement de nouvelles façons d'aborder la programmation musicale par exemple, en particulier grâce à l'utilisation de technologies WEB (comme la Web Audio API et asm.js.) est au cœur de nos préoccupations.

Objectifs et engagements 2017-2020

- faire participer les jeunes à des créations musicales instantanées en utilisant des objets de leur quotidien (smartphones, tablettes, drones, etc.) pour créer de la diversité dans les pratiques musicales .
- Initier les élèves à une forme simplifiée de programmation. Le but étant d'explorer de nouvelles façons de faire découvrir l'informatique via la musique électronique, et de sensibiliser à la musique via l'informatique.
- Intéresser les jeunes aux aspects de langage et compilation : qu'est-ce qu'un langage de programmation ? Que veut-on exprimer ? Que veut-on faire avec ?
- D'autres angles de réflexion envisagés : comment faire en sorte que mon objet réagisse à son environnement (aspect systèmes réactifs), qu'est-ce que le son ? (aspect traitement du signal).

Nous portons une attention particulière à la qualité, à l'accessibilité et à la facilité d'utilisation de l'ensemble de nos outils.

Nous souhaitons, dans les années à venir, poursuivre nos ateliers expérimentaux autour de la programmation

musicale dans l'enseignement primaire, secondaire et à l'université, mais également organiser des FabLab visant à construire des instruments de musique numériques et les mettre en application dans des créations musicales collectives.

Nous souhaitons également produire de nouveaux outils pédagogiques pour enrichir les possibilités expressives.

MAISON DE LA DANSE

MAISON DE LA
danse

Direction
Référente
Service
Tel
Mail
Référent Éco-responsabilité
Mail
Référente jeune public
Mail
Tel
Adresse

Dominique Hervieu
Ghislaine Hamid Le Sergent
Service des publics
04 72 78 18 18
g.hamidlesergent@
maisondeladanse.com
Dominique Hurtebize
d.hurtebize@maisondeladanse.com
Marianne Feder
m.feder@maisondeladanse.com
04 72 78 18 18
8 avenue Jean Mermoz, 69008 LYON

PRÉSENTATION

La Maison de la Danse de Lyon : une aventure unique et exemplaire

Le 17 juin 1980 ouvre à Lyon, à la Croix-Rousse, la première Maison de la Danse en France. C'est l'aboutissement d'un pari un peu fou lancé dès 1977 par cinq chorégraphes lyonnais, unis pour défendre la danse. Ils revendiquent alors ce qui n'existait pas : un lieu à part entièrement dédié à cet art. La direction artistique est alors confiée à Guy Darnet. Le public, les professionnels, les institutions et les médias témoignent de l'intérêt porté à l'originalité de l'entreprise. Sa résonance devient nationale et internationale. Aujourd'hui encore, elle est un lieu unique en son genre en Europe.

L'un des grands moments du développement de la Maison est le passage du Théâtre de la Croix-Rousse au Théâtre du 8^e en septembre 1992.

La Maison de la Danse maintient depuis plus de 30 ans le cap d'une maison vouée à toutes les danses, toutes les formes et toutes les techniques. Elle propose chaque saison une programmation où se croisent et se confrontent les danses et les esthétiques les plus diverses. Elle fait cohabiter création et répertoire, elle développe l'intérêt des enfants et adolescents, le public de demain. La Maison de la Danse présente chaque saison entre 30 et 40 compagnies pour environ 200 représentations. Elle accueille environ 150 000 spectateurs chaque saison.

Lieu de diffusion, de création, mais aussi de mémoire, la Maison de la Danse est devenue une référence en termes de transmission de la danse par l'image, avec numeridanse.tv, une vidéothèque internationale de danse en ligne qui permet l'accès aux archives de la Maison de la Danse, mais aussi l'accès aux archives des partenaires qui ont rejoint numeridanse.tv.

En juillet 2011, Dominique Hervieu succède à Guy Darnet à la Direction générale de la Maison de la Danse et à la Direction artistique de la Biennale de la Danse à Lyon. La belle aventure artistique et humaine de la Maison de la Danse se poursuit. Fidèle à sa mission originale de faire découvrir et aimer la danse au plus grand nombre, forte de la confiance d'un public, toutes générations confondues, la Maison entend poursuivre son développement. Aujourd'hui, demain, ouvrir encore les frontières de son hospitalité dans son soutien aux artistes et sa volonté d'accompagner les spectateur-rices et les pratiques amateurs.

Le prochain développement de la Maison de la Danse consistera en la création d'une annexe — L'Atelier de la Danse — situé dans l'ancien Musée Guimet de Lyon, réhabilité en lieu de production et de création pour la danse, à échéance 2020.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

Budget :

Budget général Base saison 15/16 : 6 266 653€

Financements publics :

État : 755 000 et 200 000€ de subvention au projet

Région Auvergne Rhône Alpes : 380 000€ et 50 000€ de subvention au projet

Ville de Lyon : 965 000€ et mise à disposition MDLD

Métropole : 360 000€

Budget Ressources humaines 15/16 : 6 équivalents temps plein (ETP) soit 280 000€

Budget fonctionnement 15/16 : 12 965€

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

50 % des ventes de spectacles sont faites dans le cadre d'un abonnement, 50 % au guichet. Existence d'un abonnement pour les moins de 30 ans.

Des tarifs adaptés : Pass jeune, moins de 18 ans, tarif réduit, carte M'Ra/Région Auvergne Rhône-Alpes, Pass culture, sénior, demandeur d'emploi, 9€ pour les moins de 30 ans en dernière minute.

Tarifs spécifiques pour les habitants des quartiers en Quartiers Politique de la Ville (QPV).

Politique de médiation :

Mise à disposition croissante de places de spectacles et mobilisation de l'équipe pour un accompagnement culturel des bénéficiaires. L'objectif est de continuer à développer les contacts avec les relais sociaux et participer aux réflexions sur l'évolution de cette association.

Une attention portée sur la fréquentation du jeune public : 30 000 enfants et jeunes chaque année, sur 32 représentations Jeune Public (scolaire et complice) et soirées.

Engagement toujours plus important sur les éducations artistiques et culturelles. La Maison de la Danse fait partie du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) – Lyon 8^e.

Mise en place des dispositifs de la Région Auvergne Rhône-Alpes Lycéens à l'Opéra et Clubs Culture : accueil d'un nombre croissant d'élèves dans les parcours du spectateur.

Poursuite et approfondissement de l'accompagnement pédagogique : formation des enseignants, vidéo-conférences, rencontres avec les artistes...

LES CLÉS DE LA DANSE : médiations et communications spécifiques

Tout public

Rencontres après les spectacles – ateliers de découverte et d'initiation – échauffements du spectateur – conférences vidéos – passerelles avec les musées et le cinéma (Maison Nomade) – mise en ligne numeridanse.tv (consultation des channels, thèmes, extraits, etc.) – libre consultation de la vidéothèque.

Actions pédagogiques

Programmation jeune public adaptée – rencontre avec les artistes – parcours du spectateur – dossiers pédagogiques – ateliers de préparation enseignants – master classes – conférences vidéos.

Actions d'accompagnement dans le cadre des Projets Culturels de Territoire (PCT)

Parcours du spectateur – échanges et passerelles avec les Musées de Lyon et de la région (Maison Nomade) – rencontres avec les artistes.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LA MAISON DE LA DANSE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Mermoz (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Conforter l'axe danse : consolidation des partenariats et réalisation régulière d'évènements Danse permettant une diversité des pratiques, y compris amateurs et professionnelles.

Poursuivre le partenariat avec les structures sociales, être ressource sur le festival Acordanse, la Résidence danse, le projet Cabaret citoyen itinérant du Théâtre du Grabuge, et d'autres projets culturels qui verraient le jour autour de la danse.

> Maintenir, favoriser et valoriser les pratiques artistiques pluridisciplinaires : créer les conditions de collaboration

entre les artistes, les structures d'éducation populaire, les acteurs éducatifs.

> Accompagner la Cie l'Ogresse dans le cadre de la Résidence danse ; porter une création participative quand la programmation le permet.

États-Unis (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Développer les synergies entre acteurs socioculturels, éducatifs et artistiques, de l'insertion, de la formation, bailleurs, etc.

Poursuivre l'engagement de la Maison de la danse avec le Centre Social des États-Unis dans le cadre des parcours du spectateur.

> Renforcer la participation de la jeunesse et les liens entre anciens résidents et nouveaux arrivants dans les projets culturels.

Accompagner la Cie Junior dans leur projet et développer avec eux le volet intergénérationnel (résidence La Vérandine) ; poursuivre notre parcours Pôle territorial d'éducation artistique et culturelle (PTEAC).

Porter une création participative quand la programmation le permet.

Langlet Santy (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Favoriser l'ouverture du quartier : passerelles avec États-Unis et Mermoz.

Parcours du spectateur proposé dans les deux quartiers ; soutenir la résidence danse.

> Développer la dimension interculturelle et intergénérationnelle des projets.

Poursuivre les parcours du spectateur pour public adultes et l'engagement dans le PTEAC (école Giono, collège Longchambon), renforcer les liens avec les résidences de personnes âgées REAG8, la maison de retraite Madeleine Caille.

Moulin à vent (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Améliorer la coordination entre les acteurs culturels et autre du territoire, et la circulation de l'information : Renforcer nos liens avec l'Hôpital St-Jean de Dieu, l'école Bordas ; créer des liens avec l'Espace des 4 vents.

> Contribuer à décroquer la résidence Albert Laurent :

Propositions artistiques favorisant la mobilité des habitants dans le 8^e via le Comité de locataires sur des sorties culturelles.

Globalement, sur Lyon 8^e, la Maison de la danse s'engage à poursuivre les partenariats avec les structures sociales et éducatives.

Cités sociales de Gerland (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Renforcer la synergie entre les acteurs

Renforcer les liens avec le Centre social de Gerland, l'AFEV, participer aux Commissions culture et aux instances de travail.

> Développer l'ancrage local des projets culturels, artistiques : co-construction avec les habitant-es, notamment les plus éloigné-es (jeunes et seniors), des projets culturels ; accompagnement des associations d'habitant-es dans la proposition de sorties culturelles et d'accès aux loisirs, pour les intégrer à des parcours culturels ;

> Renforcer le lien intergénérationnel.

Créer des liens avec les associations d'habitant-es qui existent sur ce territoire (Dames de Gerland, Jeunes de Gerland, Solidarité Femmes Action, etc.) en leur proposant notamment les parcours spectateurs ; être ressource et

co-construire des propositions avec la Commission culture du Conseil citoyen, en demande de sorties culturelles.

Moncey Voltaire Guillotière (QPV-QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Aller-vers les habitant-es les plus fragiles par le biais des actions culturelles. Aller-vers les jeunes.
Renforcer nos liens avec le centre social Bonnefoi, l'Arche de Noé ; créer de nouvelles collaborations avec des associations telles que la taverne Gutenberg, l'Olivier des sages, Coef C Maison Pour Tous et des collectifs d'habitant-es.

> Encourager la participation des habitant-es au parcours du spectateur.

LA VILLE PARTICIPATIVE

- Accompagnement de la Cie Junior.
- Création participative quand la programmation le permet.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

La Maison de la danse s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)

- La Maison de la Danse fait partie du comité de programmation à la Quinzaine de l'égalité femmes/hommes.
- Projet de classe sur le corps et voix, le genre, liberté de création.
- Programmation saison 17-18 d'un festival Sens dessus dessous « Femmes »

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité de la Maison de la danse est programmée à la période P2.
- La Maison de la danse s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.
- Douze places sont réservées aux personnes en situation de handicap dans la salle. Accès direct par ascenseur.
- 30 casques disponibles pour le public sourd ou mal entendant et le public aveugle ou mal voyant.

Poursuivre et développer un travail régulier avec les établissements spécialisés, ainsi que la Fondation Richard – Lyon 8^e.

La Maison de la Danse programme en moyenne un spectacle en langues des signes françaises pour le public sourd et mal entendant et un spectacle en audio description pour le public aveugle.

La Maison de la Danse est nouvellement équipée d'une mallette de casques pour public sourd ou mal voyant. Programmation de deux spectacles par saison, en moyenne, pour public sourd et aveugle.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Création d'une cabane de la danse qui peut prendre place dans les bibliothèques ; data-danse ; évolution de Numéridanse ; poursuite de l'ensemble des actions de médiation et de sensibilisation comme la minute du spectateur.

Éducation :

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Poursuite de la programmation jeune-public et des projets d'éducation artistique et culturelle (parcours spectateur PTEAC Lyon8).

Formation pour les enseignants.

Sur le PTEAC : Écoles Giono, Alain Fournier, Charles Péguy ; Collèges Grignard, Longchambon, Jean Mermoz (15 classes soit 298 élèves).

Développer une approche de l'univers chorégraphique et une pratique de spectateur-riche par étape et en cohérence avec les enseignements en proposant aux élèves de faire évoluer leur relation à l'univers de la danse en général et à la Maison de la Danse en particulier. Un parcours du spectateur est un parcours-découverte qui propose aux élèves d'une même classe de développer leur connaissance de la danse, leur regard de spectateur et leur esprit critique dans une structure culturelle de proximité. Ce parcours se décline tout au long de l'année scolaire et se compose de plusieurs rendez-vous. Le projet est adapté à chaque classe et au travail que l'enseignant référent souhaite mettre en place avec ses élèves.

Ce parcours est composé de :

- Un spectacle en représentation scolaire,
- Une rencontre avec les équipes artistiques,
- Une vidéo-conférence thématique,
- Une visite du théâtre et découverte des métiers,
- Un nombre d'heures d'interventions artistiques par les artistes associés par classe (6h pour les classes du primaire et 7h30 pour les classes de collège)

LA VILLE DOUCE

- Poursuivre et améliorer la sensibilisation aux problèmes environnementaux, au développement durable et à l'économie d'énergie.
- Collaboration avec l'association Yoyo sur le recyclage des bouteilles d'eau.
- Maintenir des micros soutiens aux initiatives : Zig Zag Eureka, Esat la Courbaisse.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Développement des projets :

- Numéridanse
- Minute du spectateur
- Data-danse (Data-danse est une plateforme numérique interactive créée pour guider le-la spectateur-trice, de 8 à 99 ans, dans sa découverte de la danse. Intuitive et ludique Data-danse peut s'utiliser de manière autonome ou accompagnée par un-e médiateur-trice, un-e enseignant-e, un animateur-trice, etc. De multiples informations concernant le monde de la danse y sont contenues (les lieux, le corps, les métiers, le vocabulaire, les repères). À partir des éléments récoltés, Data-danse conduit le-la spectateur-trice dans le récit de sa propre expérience jusqu'à proposer l'édition d'une Une de journal), Serious game (jeux vidéo)
- expérimentation de création en réalité virtuelle
- captation des spectacles pour les rendre visible dans des plateformes de streaming.

LA VILLE SOLIDAIRE

Jeunes :

- Formation Pôle régional d'éducation artistique et culturelle (PREAC) en direction des réseaux d'éducation populaire ;
- Recrutement du personnel d'accueil dans des quartiers prioritaires (Lyon 8 et Lyon 9 Association REED) ;
- Soutien à la Cie Junior.
- Programmation jeune public : évolution prévue avec l'atelier de la danse au Musée Guimet.

Insertion Sociale et Professionnelle :

- Présentation de saison et construction de parcours adaptés pour les associations de réinsertion.
- Travail en étroite collaboration avec la Mission Insertion Culture depuis plusieurs années.
- Travail d'évaluation avec la fondation CARASSO.
- Recrutement du personnel d'accueil dans des quartiers prioritaires (Lyon 8 et Lyon 9 Association REED)

Séniors :

- Rapprochement avec les résidences de personnes âgées du 8^e.
- Accueil à des tarifs préférentiels des personnes âgées. Travail mené avec la délégation aux personnes âgées de la Ville de Lyon.
- Une grande attention portée aux établissements qui accueillent les personnes âgées. Partenariat solide avec la résidence la Vérandine.

Publics empêchés :

La Maison de la Danse fait partie du comité local Culture et Santé et dépose chaque année des projets en direction des hôpitaux et des institutions médico-sociales. Avec l'Agence Régionale de la Santé Rhône-Alpes, la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes et la Région Auvergne Rhône-Alpes, poursuivre les interventions dansées en milieu hospitalier.

Rapprochement avec l'hôpital St-Jean De Dieu.

Poursuivre nos actions en prison.

Chaque année nous développons des actions en prison, Service pénitentiaire insertion et probation (SPIP) de St-Quentin-Fallavier, Corbas, Villefranche.

MARCHÉ GARE



Direction	Pierre Bobineau
Référent	Benjamin Petit
Service	Coordination-programmation
Tél	06 79 86 10 55
Mail	prog@marchegare.fr
Adresse	34 rue Casimir Perrier, 69002

PRÉSENTATION

Ouvert février en 2006, le Marché Gare est une salle de concerts et de résidences en faveur des musiques actuelles gérée par l'association Mjc Presqu'île Confluence. D'une capacité de 300 places, la salle est un lieu de rencontre entre les artistes et le public dans un contexte de proximité et d'attachement à la création musicale et artistique. Installé au sein des anciens bâtiments administratifs du Marché de Gros, typiques de l'architecture de la fin des années 1950, le projet artistique et culturel du Marché Gare a pris sens dans ce lieu atypique, au sein d'une salle rénovée et équipée, offrant ainsi une deuxième vie au bâtiment. Le Marché Gare est une salle de concert alternative, favorisant la découverte d'artistes internationaux, nationaux et locaux.

Par l'organisation de concerts, d'expositions, de conférences, de projections de films documentaires, le Marché Gare est un lieu d'expression(s) culturelle(s) ouvert à diverses démarches et esthétiques.

Sa jauge intermédiaire permet autant la prise de risque que l'organisation de rendez-vous attendus, entre rock, pop, hip-hop, chanson, électro, toujours dans une logique de programmation cohérente entre la scène locale et internationale. L'équipe accueille une soixantaine de concerts par an organisés par le Marché Gare ou en collaboration avec les acteurs culturels de la région.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association loi 1901.

Budget :

Budget fonctionnement 2017 : 601 976 €

Financements publics :

- Ville de Lyon : 75 000 €
- Région : 30 000 €
- État : 75 000 €

Budget Ressources Humaines : 256 060 €, 5,3 Équivalents Temps Plein (ETP)

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Partant du principe que les « travailleur-ses pauvres » sont malheureusement nombreux, le Marché Gare s'impose une politique tarifaire visant à permettre l'accès aux concerts pour le grand nombre, au-delà des catégories de spectateur-rices généralement bénéficiaires de tarifs réduits. Le prix des entrées plein tarif est donc le plus bas possible (généralement compris entre 8 et 15€), et les tarifs réduits sont accessibles à tous, en venant acheter son entrée sur place, jusqu'à la veille du concert.

Au-delà de la politique tarifaire globale mise en place par le Marché Gare pour permettre l'accès aux concerts pour le grand nombre, des tarifs spéciaux sont également disponibles par le biais de partenariats.

Il en va de tel avec les abonnés TCL, les bénéficiaires Culture Pour Tous (gratuité), et les détenteurs des cartes M'Ra, Carte Culture, Pass Culture, carte Kibblind, Carte Loisirs du Comité d'Entreprises d'ALTS.

Enfin, notre formule d'abonnement, partagée avec les autres Scènes de Musique Métropolitaines (Bizarre !, Périscope et Épicerie Moderne), permet à tous, dans l'ensemble de ces lieux, de bénéficier des tarifs réduits voire très réduits, ainsi que pas moins de 12 concerts gratuits par saison.

Politique de médiation :

Le projet de découverte des métiers de la musique et d'organisation de concerts entrepris avec les Lycées Lumière

et Monplaisir sera reconduit.

Un important volet de médiation en faveur des enfants est ancré dans l'activité de la salle. Trois spectacles par trimestre sont ainsi organisés par ou pour les enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs associé à l'école (ALAE) de la MJC Presqu'île Confluence ou en partenariat avec les écoles du quartier.

La programmation musicale s'accompagne également de l'organisation d'événements « connexes », ouvrant ainsi la salle à d'autres pratiques culturelles et éventuellement d'autres publics : des conférences, des projections documentaires et des vernissages d'exposition ont ainsi régulièrement lieu au Marché Gare.

Un état des lieux annuel sera également produit, récapitulant les différentes actions menées en faveur de publics éloignés de l'offre culturelle.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE MARCHÉ GARE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Verdun Suchet (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Contribuer à construire un réseau d'acteurs du territoire et à développer des outils/instances de travail collaboratives.

Identifier les acteurs locaux des champs culturels, sociaux et éducatifs, nouer des liens avec ceux-ci (coopération autour de projets particuliers et/ou dialogue régulier), participation aux futures instances de concertation/coopération du quartier.

Le programme d'actions du Marché Gare sur le territoire s'appuiera sur les constats et les dynamiques issus de ce repérage.

Un travail particulier sera notamment développé auprès de l'enfance à travers l'organisation d'ateliers de sensibilisation/pratiques musicales et de spectacles par ou pour les enfants.

Ce travail sera mené en coopération étroite avec le Périscope, autre acteur des musiques actuelles du quartier.

LA VILLE PARTICIPATIVE

Chaque année la programmation du Marché Gare est composée d'environ moitié de collaborations avec d'autres associations culturelles locales. Les conditions d'organisation sont ainsi facilitées pour ces acteurs associatifs locaux et un accompagnement est assuré tout au long du processus d'organisation des événements concernés afin de répondre à des exigences professionnelles.

À travers ces collaborations, la programmation défend également la diversité culturelle et l'attention aux pratiques culturelles locales.

De nombreux acteurs associatifs locaux ont ainsi pu améliorer leurs savoir-faire en organisant des événements au Marché Gare et développer leur activité, avant de se tourner vers d'autres lieux culturels.

Chaque saison plusieurs soirées (concerts, expositions d'Arts Visuels, projections documentaires...) sont consacrées à la mise en valeur d'un acteur local dans le cadre de la programmation : collectifs d'artistes, labels, diffuseurs, association culturelle...

L'objectif est donc de préserver et de cultiver cet esprit coopératif afin d'aider les acteurs culturels locaux, qu'ils soient expérimentés ou non, à réaliser leurs projets d'événements et à se développer.

Le Marché Gare est par ailleurs animé d'une équipe stable de bénévoles, fortement impliqués dans les activités de la salle. Environ vingt-cinq bénévoles participent ainsi à l'organisation des concerts et à l'accueil du public.

La pratique-amateur est par ailleurs développée par le biais de la MJC à travers de multiples cours d'instruments et la mise à disposition d'un local de répétition.

Le principe d'Éducation Populaire continuera à soutenir ces actions pour développer l'accessibilité et la qualité des pratiques associatives et culturelles.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Le Marché gare s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Un point sera fait annuellement sur les avancées dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé.

Le Marché gare s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap

Du fait des caractéristiques anciennes de l'équipement (la salle est notamment située au premier étage et les escaliers ne sont pas pourvus de rampe d'accès), il est nécessaire que les personnes à mobilité réduite soient accueillies et accompagnées par un membre de l'équipe. L'accès à la salle est permis par un ascenseur.

Des partenariats avec des établissements sociaux et médicaux seront développés afin de toucher des publics parfois éloignés de l'offre culturelle.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Afin d'augmenter la densité culturelle de nos événements, c'est-à-dire qu'ils soient l'écho de réelles tendances sociales et culturelles, nous développons la programmation d'événements connexes type projections documentaires, expositions d'Arts Visuels (avec Vernissage et communication supplémentaire) ou encore de conférences, afin d'ouvrir nos publics à d'autres types de médiations, et inversement, de faire venir d'autres publics dans notre lieu.

L'organisation d'un projet d'action culturelle à destination de lycéens sera inscrite au programme d'activité du marché Gare, comprenant une visite de la salle et une présentation des différents métiers de la musique.

Éducation :

13 % de notre programmation est actuellement consacrée aux enfants de l'Accueil de Loisirs Après l'École (ALAE), en lien étroit avec le reste de l'équipe de la MJC Confluence-Presqu'île et les écoles du quartier : 1 000 enfants profitent ainsi de cette programmation dans le cadre des ALAE.

À partir de 2017 ce volet de programmation de spectacles jeune public sera ancré dans les activités des ALAE géré par la MJC Confluence/Marché Gare.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Économie :

À travers le projet de SMAC (Scènes de musique actuelle) partagée S2M (Salles de Musiques Métropolitaines), le Marché Gare participe à un projet coopératif original soutenu par la Ville de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Ministère de la Culture ; un modèle exemplaire à l'échelle nationale de partenariat entre structures indépendantes œuvrant sous une même convention cadre et un même label.

Ce modèle doit être affiné et entériné par le Ministère de la Culture courant 2017 afin d'en permettre la pérennité.

Cultures numériques :

L'émission DAY OFF, qui consiste en l'organisation d'une émission mensuelle composée de concerts live et d'interviews, est un projet important du Marché Gare, coproduit et diffusé par SOL FM depuis 2014.

Cette émission permet de mettre un coup de projecteur sur des artistes alternatifs, principalement originaires de Lyon et exploite les nouvelles possibilités de diffusion offertes par le web (captation vidéo et rediffusion sur internet d'extraits de l'émission).

À partir de 2017, le Marché Gare renforcera son implication à travers la mise en place d'un dispositif de captation vidéo et de mise en ligne des émissions sur le web pour une diffusion plus large.

VILLE SOLIDAIRE

Jeunes :

Nous confirmons la place au sein de la programmation du Marché Gare de 50 % de groupes locaux, composés majoritairement de jeunes entre 18 et 25 ans. Parallèlement à cette programmation, un important travail de repérage et d'accompagnement de la scène locale continuera à être mené par le programmateur de la salle, afin de valoriser et conseiller les jeunes groupes au cours de leur structuration et dans la réalisation de leur projet.

De nombreux jeunes, étudiant-es ou jeunes professionnel-es, sont en demande de conseils ou d'informations dans le cadre de la construction de leur projet professionnel. Le Marché Gare doit continuer à constituer un lieu ressources pour ces jeunes, capable de les accueillir, de les conseiller et de les informer, dans le cadre de leur orientation professionnelle ou de travaux pratiques universitaires.

Davantage de liens avec le PIJ (Point d'Information Jeunesse) de la MJC Confluence-Presqu'île seront noués afin d'améliorer l'aide aux jeunes dans la conception de leurs projets.

La consolidation des liens avec le Pôle Emploi Spectacle est également prévue afin de poursuivre la politique salariale de pérennisation des emplois et d'insertion, mais également pour le montage d'opérations spéciales comme « 1 Semaine Pour l'Emploi ».

Insertion Sociale et Professionnelle :

Afin de participer à l'insertion professionnelle des jeunes du quartier et à la découverte du secteur associatif, des projets de Chantiers Jeunes seront mis en place, en lien avec la Sauvegarde 69.

Culture santé, culture en milieu carcéral :

À travers le programme Culture et Santé, un projet sera monté avec une institution hospitalière afin de favoriser les pratiques culturelles et artistiques de personnes hospitalisées ou internées.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Référent Eco-responsabilité
Tél
Mail
Référente éducation
Tél
Mail
Adresse

Thierry Raspail
Françoise Lonardoni
Des Publics
04 72 69 17 13
francoise.lonardoni@mairie-lyon.fr
Olivier Emeraud
04 72 69 17 33
olivier.emeraud@mairie-lyon.fr
Fanny Thaller
04 72 69 17 19
fanny.thaller@mairie-lyon.fr
Cité Internationale - 81 quai Charles de Gaulle, 69006

PRÉSENTATION

L'œuvre d'art est au cœur de la rencontre du mac Lyon avec son public : visiter une exposition, c'est pénétrer les histoires tissées par l'artiste, prendre la parole et débattre, ouvrir sa sensibilité, interpréter, rêver, et souvent sortir des idées reçues.

Les trois étages du bâtiment du macLYON sont occupés par trois sessions d'expositions chaque année ; à la fin de chacune, le musée ferme et construit de nouveaux espaces pour s'adapter aux besoins de l'exposition suivante. S'il n'a donc pas de salles permanentes, le mac a pourtant une collection, qu'il montre en exposition temporaire dans ses propres salles mais aussi à l'extérieur : universités, salles communales, maisons de quartier, hôpitaux... Ces projets sont à chaque fois imaginés avec les acteurs de chaque contexte.

Missions principales :

- Présenter des expositions d'art contemporain
- Constituer une collection d'œuvres et la diffuser (expositions au musée ou hors les murs).
- Faciliter la rencontre des publics avec l'art contemporain, notamment en proposant :
 - des visites commentées (tout public)
 - des projets accompagnés (établissements scolaires, etc.)
 - des ateliers (adultes, enfants, ados)
 - des rencontres pour élargir le propos (conférences, projections, rencontres...)
 - des concerts dans les salles du musée
 - des actions hors les murs (enseignement, personnes en insertion, prison, hôpital...)

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe

Budget:

Budget général 2016 (Ressources Humaines + fonctionnement) : 3 623 950 €

Financements publics :

- Ville de Lyon : 3 593 950 €
- État : 30 000 €

Budget Ressources Humaines 2016 : 2 550 000 € (permanents et contractuels)

Dont Budget médiateurs vacataires 2016 (Plan de Gestion des Activités, Emplois et Compétences) : 117 000€
(en année Biennale : 77 000€ en 2017)

Budget fonctionnement 2016 : 1 073 950€ (en année Biennale : 717 000€ en 2017)

Dont Budget Service des Publics 2016 : 49 000 € (en année Biennale : 26 000€ en 2017)

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

- Plein tarif 8 €
- Tarif réduit 4 € : jeunes de 18 à 25 ans révolus
- Gratuit pour les moins de 18 ans, les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA-RMI et minimas sociaux, les personnes non imposables du fait de leurs revenus.
- Carte Musées (abonnement aux musées de la Ville de Lyon) : 25 € par an / 7 € par an pour les 18-25 ans
- Visite commentée : 3€ (adulte) / 1 € (moins de 18 ans)
- Convention avec « Culture pour tous » pour des places gratuites dans les visites commentées
- Carte M'Ra acceptée pour les billets d'entrée, les visites commentées individuelles ou en groupe

Horaires :

Ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 18h

Politique de médiation :

- Adaptation des horaires : possibilité de visites commentées en dehors des horaires d'ouverture du musée, sur réservation, afin d'élargir les opportunités ;
- Invitation aux vernissages ;
- Visite commentée gratuite de chaque nouvelle exposition à l'attention des enseignants, éducateurs, responsables de structures sociales, associations, comités d'entreprise ;
- Médiations adaptées aux personnes en difficulté, en situation de handicap, en situation d'insertion ;
- Formation des enseignants et animateurs socioculturels ;
- Politique inédite de sensibilisation hors les murs (projets, expositions d'œuvres de la collection, etc.) ;
- Croisements entre la programmation culturelle et les actions culturelles.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LEMUSÉE D'ART CONTEMPORAIN S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Moncey - Voltaire - Guillotière (QPV + QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Encourager la participation des habitant-es, valoriser leurs initiatives et pratiques culturelles (question des lieux de valorisation et programmation)
- > Aller-vers les habitant-es les plus fragiles par le biais des actions culturelles. Aller-vers les jeunes

Collaborations avec les associations du quartier (Centre social Bonnefoi, association Olivier des Sages, association A.D.O.S., Arche de Noé, Habitat et Humanisme)

Projet avec la Bibliothèque du 3^e et les habitants du quartier (en lien avec la collection du musée et la Biennale d'art contemporain / Veduta).

Langlet-Santy (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Développer la dimension interculturelle et intergénérationnelle des projets (liens école, collège, maison de retraite, crèche)
- > Favoriser l'ouverture du quartier : passerelles avec États-Unis et Mermoz notamment, et Maurice Langlet / secteur Comtois ; imaginer des dispositifs facilitant la mobilité.

Renouer les partenariats avec les établissements scolaires, s'insérer dans le réseau d'éducation prioritaire et le Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle.

Tisser des liens avec les structures non scolaires.

Projets dans le cadre de la résidence danse avec la Compagnie l'Ogresse, la MJC Laënnec-Mermoz et les deux centres sociaux en s'appuyant sur des expositions hors les murs d'œuvres de la collection du musée sur plusieurs quartiers.

Collaboration avec Arts et Développement en lien avec leurs ateliers de peintures pour le jeune public.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

- Le Musée d'Art Contemporain s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)
- Initier des projets avec les femmes en insertion (Dispositif Femmes Initiatives Emploi)

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Musée d'art contemporain est programmée à la période P1 (2016/2018).
- Le Musée d'Art Contemporain s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.
- Actions suivies avec les publics en situation de handicap, notamment jeunes : Institut Jeunes Aveugles les Primevères, ITEP Antoine Chevrier, LADAPT...

LA VILLE APPRENANTE

Éducation :

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du Rhône pour développer des projets avec les écoles des QPV et QVA

Insertion dans le réseau d'éducation prioritaire et le Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) du 8^e

Sur le quartier Langlet-Santy : projet avec la MJC Laënnec-Mermoz en s'appuyant sur des expositions d'œuvres de la collection du musée hors-les-murs, notamment dans les établissements scolaires. Collaborations avec Arts et Développement en lien avec leurs ateliers de peinture pour enfants dans l'espace public.

Engagement actif dans le réseau d'éducation populaire coordonné par les Francas (formation d'animateurs socioculturels, Forum enfants citoyens, groupe de réflexion...)

Proposition d'activités aux Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) tous les vendredis dans le cadre des Vendredis Après Midi (VAM)

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et professionnelle :

- Visites commentées aux groupes en insertion (participants Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi PLIE, Missions Locales, RSA...)
- Envisager des projets participatifs avec des personnes en parcours d'insertion, notamment des femmes (dispositif Femmes Initiative Emploi)
- Intervention ponctuelle dans la formation professionnelle (ex. présentation des métiers)

Jeunes :

Projets avec les publics jeunes qui croisent la médiation et la programmation culturelle

Sur le quartier Moncey-Voltaire-Guillotière : collaborations avec les associations A.D.O.S. et Arche de Noé, en lien avec la programmation culturelle intra-muros.

Séniors :

Prise en compte des séniors issus de l'immigration : projet avec l'association l'Olivier des Sages

Culture santé, culture en milieu carcéral :

- Activité ponctuelle de suivi avec les maisons d'arrêt (pour maintenir un lien avec les projets précédemment conduits)
- Projets avec les Hôpitaux de Lyon (HCL)
- Projet de Forum enfants citoyen dans les hôpitaux avec les Francas et Interstices

MUSÉE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE

**musée
de l'imprimerie
et de la communication
graphique**

Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Référente suppléante
Mail
Adresse

Joseph BELLETANTE
Myriam DUPUIS
des Publics
04 37 23 65 43
myriam.dupuis@mairie-lyon.fr
Géraldine TARDY
geraldine.tardy@mairie-lyon.fr
13 rue de la Poulallerie 69002

PRÉSENTATION

www.imprimerie.lyon.fr

Nos collections

Vous utilisez couramment un ordinateur, une tablette, un écran. Vous écrivez sur votre smartphone, vous choisissez des polices, des tailles de caractères, vous surlignez en gras, en italique, vous mettez en forme vos idées et en pages vos textes. Vous jouez avec les mots et les images.

Vous connaissez déjà beaucoup de noms de caractères proposés par votre ordinateur : Times new Roman, Garamond, Helvetica, Arial... Vous imprimez aussi. Bref, vous communiquez ! C'est pour cette raison que le musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique se propose de vous donner des points de repères, historiques, esthétiques, techniques, pour vous permettre de mieux comprendre ces gestes de tous les jours.

Notre musée célèbre d'abord la place de Lyon dans les premiers temps de l'imprimerie entre la fin du XV^e siècle et le milieu du XVI^e. Lyon joue aussi un rôle prépondérant dans la diffusion de techniques innovantes, que furent la lithographie au XIX^e siècle ou la photocomposition au XX^e siècle.

Le parcours chronologique du musée vous invite à parcourir cinq siècles d'évolutions sociales, graphiques, technologiques, sur deux étages et trois galeries. Car, tout au bout du parcours, se trouve le premier ordinateur de bureau MAC d'Apple, qui date de 1984. Il faut bien le garder à l'esprit pendant la visite pour comprendre les transformations des métiers et des supports que vous allez traverser.

A l'heure où notre société fait défiler devant nous tant d'images et tant de textes numériques, le musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique vous « offre le temps » : celui de mieux comprendre et maîtriser les médias qui nous entourent, d'entrer dans les coulisses de la création graphique et de partager avec vos proches des repères et des biens communs qui forment notre ADN au XXI^e siècle.

L'Hôtel de la Couronne

Le musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique est installé dans l'Hôtel de la Couronne, premier Hôtel de Ville de Lyon de 1604 à 1654. Ses belles galeries et sa cour Maurice Scève classée en font l'un des joyaux Renaissance de la Presqu'île. La Ville de Lyon devient propriétaire du bâtiment en 1956, et des travaux sont alors effectués en vue de l'ouverture d'un musée en 1964.

Le musée se trouve proche du quartier historique des imprimeurs lyonnais (autour de la rue Mercière, dès le XV^e siècle) et, depuis 1998, au sein de la zone classée Patrimoine mondial par l'UNESCO.

L'appellation « Musée de France » a été attribuée au musée en 2005.

Le parcours généraliste mis au point à l'origine a été revu en 2014 pour les 50 ans du Musée. Il a fait de notre institution un établissement internationalement reconnu et l'un des trois principaux musées de l'imprimerie d'Europe.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe

Budget :

Financements publics :

- Ville de Lyon : 177 000€
- État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) : 25 000€

Budget Ressources Humaines 2016 : environ 905 000€ (masse salariale globale)

Administration :

- 1 directeur
- 1 chargée de communication
- 1 comptable

Service des publics - collections

- 1 responsable de la conservation et de la valorisation des collections
- 2 chargées des publics et des réservations
- 1 documentaliste
- 1 régisseur des collections
- 1 typographe
- 1 animatrice

Accueil

- 1 responsable de l'accueil
- 5 agents d'accueil
- 2 gardiens

Budget fonctionnement 2016 : 177 000€

Budget Service des publics 2016 : 12 900€ (fonctionnement) + 76 000€ (RH enveloppe vacataires)

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Jusqu'en octobre 2017 :

- Plein tarif : 6€
- Tarif réduit (18-25 ans) : 4€

À partir d'octobre 2017 :

- Hors périodes d'exposition :
 - Plein tarif : 6€
 - Tarif réduit (18-25 ans) : 4€
- En période d'exposition :
 - Plein tarif : 8€
 - Tarif réduit (18-25 ans) : 6€

Gratuité :

- de 18 ans, personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, demandeurs d'emploi, personnes non imposables. Détendeurs de City Card 1, 2 ou 3 jours, de cartes Culture et cartes Musée (gratuité pour les personnes non imposables ou en recherche d'emploi), Cartes M'RA.

Culture pour Tous :

Dans le cadre d'un conventionnement général Ville de Lyon, le musée a mis en place un partenariat avec Culture pour Tous, association à but non lucratif qui a pour mission de favoriser la participation de personnes rencontrant des difficultés sociales ou économiques. Dans ce cadre-là, nous mettons à disposition des places pour des visites guidées des collections permanentes et des expositions à destination des adultes et des familles, des visites-ateliers en famille et des entrées pour assister à des démonstrations.

Horaires :

- Le musée est ouvert pour les visiteurs individuels du mercredi au dimanche, de 10h30 à 18h.
- Les groupes avec médiation et réservation sont accueillis du mardi au dimanche, de 9h à 18h.

Politique de médiation :

Autour des collections et d'un programme d'expositions temporaires, le service des publics propose des visites guidées adaptées aux âges, aux niveaux, aux intérêts et au rythme de chacun. Nous avons également développé de nombreux ateliers où des professionnels de leur art enseignent des techniques graphiques comme la typographie, la lithographie, la gravure, l'illustration, la calligraphie occidentale, l'enluminure. Chacun y est accompagné de manière privilégiée pour découvrir, expérimenter et créer autour de projets aux réalisations valorisantes.

Visites et ateliers adaptés à tous les publics : individuels, adultes, enfants, familles, scolaires du CP aux classes préparatoires.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE MUSÉE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA COMMUNICATION GRAPHIQUE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Moncey-Voltaire-Guillotière (QPV-QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Appuyer l'apprentissage linguistique

La composition typographique est une approche originale de l'écriture où les caractères sont utilisés en symétrie inversée, la tête en bas. Face à cette technique, lettrés et personnes en apprentissage de la langue française se retrouvent sur un pied d'égalité. Nous avons la volonté de poursuivre les actions sur ce quartier avec l'Olivier des Sages et d'inscrire de nouveaux projets autour du pôle thématique consacré à la linguistique. Nous envisageons également de nous tourner vers d'autres acteurs du quartier comme l'Arche de Noé, ou des structures d'insertion.

> Aller-vers les habitant-es les plus fragiles par le biais des actions culturelles.

Partenariats engagés avec l'Olivier des Sages : Les thématiques autour de l'écriture et de la typographie, la liberté d'expression, l'évolution des médias et de la diffusion de l'information pourraient être intéressantes pour les adhérents. A plus longue échéance, notre projet d'exposition « triomphe, les livres sauvés de la barbarie » prévue pour 2019, pourra être l'occasion d'une plus étroite collaboration.

> Aller-vers les jeunes

Partenariat avec les secteurs enfant et famille de l'Arche de Noé : La prochaine exposition prochaine consacrée à la bande dessinée, l'art invisible, autour de l'œuvre de Scott Mc Cloud, s'avère intéressante pour des propositions de visites en famille et d'activités auprès du secteur jeunesse pour la période estivale 2017. Le rythme de notre programmation annuelle, avec une exposition, une résidence d'artiste et une présentation de logos, permettront d'autres approches.

Pentes de la Croix-Rousse (QVA)

Nous souhaitons nous tourner vers ce quartier plus proche géographiquement du musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique afin de nous inscrire dans ce projet de territoire. Pour cela, nous souhaitons participer aux commissions culture programmées et identifier les structures et partenaires potentiels afin de co-construire des projets de médiation.

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- Avoir une attention particulière envers les publics les plus fragiles, notamment les jeunes et les seniors (liens intergénérationnels), et prendre en compte leurs attentes et leurs besoins.
- Nous proposons des visites et des ateliers en effectifs réduits, de façon à être le plus possible attentifs à nos visiteurs. La forte implication d'intervenants spécialistes des arts graphiques permet aussi de créer une proximité favorisant les échanges et la créativité de chacun.

Verdun-Suchet (QVA)

Nous souhaitons nous tourner vers ce quartier plus proche géographiquement du musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique afin de nous inscrire dans ce projet de territoire. Le travail de repérage des enjeux et des acteurs étant toujours en cours du fait de l'entrée de ce territoire dans la nouvelle géographie prioritaire, notre engagement sera à préciser en fonction des enjeux et actions co-identifiées avec les acteurs et les partenaires potentiels.

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Contribuer à construire un réseau d'acteurs du territoire et à développer des outils / instances de travail collaboratives

> Enjeux patrimoniaux liés au Plan de gestion Unesco : valoriser l'entrée de ville, le quartier historique, le patrimoine immatériel, contribuer à repérer les mémoires et à sensibiliser les habitants à la Valeur Universelle Exceptionnelle.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Les collections permanentes du musée traitent des thématiques des libertés d'expression et de confession ainsi que de la diffusion des savoirs qui permettent à chacun d'acquérir des connaissances et une réflexion sur le monde qui l'entoure. La partie consacrée à la presse périodique met en lumière les questions de l'information et des médias, de leur contrôle et de la place de plus en plus importante des images. Les questions de la censure politique, religieuse et morale de l'ancien régime à nos sociétés laïcisées modernes invitent les visiteurs au débat. Notre thématique de visite « liberté d'impression, liberté d'expression » proposée aux enfants à partir du collège permet d'envisager les enjeux de la diffusion du savoir et des idées face à la censure, de la Renaissance à nos jours. De même, la thématique de visite « histoire de canard » et la visite-atelier « l'ours et le canard » permettent dès le CM1 d'appréhender l'évolution des techniques d'impression permettant une plus grande diffusion, l'instrumentalisation et la liberté de l'information.

Égalité femme/homme :

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements) Nous n'avons pas de projets spécifiques en lien avec cette thématique. Toutefois, elle est présente dans nos collections, notamment au travers de la presse périodique, car avec l'alphabétisation de plus en plus large de la population dès la fin du XIXe siècle, les femmes deviennent un lectorat à part-entière. Nous pouvons y découvrir notamment la lutte des suffragettes pour accéder au droit de vote et le journal La Fronde publié de 1897 à 1905, entièrement réalisé par des femmes et pour des femmes qui produit des articles de fond et réclame l'égalité des droits. Dès le milieu du XIXe siècle, d'autres publications leur sont dédiées, traitant principalement de thématiques dites « féminines » : mode, décoration, soin à la famille.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Musée de l'imprimerie et de la communication graphique est programmée à la période P2 (2019/2021).

Le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

- Bâtiment et équipements : Le musée n'est pas accessible aux publics à mobilité réduite, des dispositifs techniques ont été pointés en groupe de travail accueil-service des publics. Un EPAD est en cours sur l'établissement, notamment sur cette question.
- L'atelier de composition typographique est équipé d'une rampe d'accès.
- Pour les publics porteurs de handicap sensoriel / mental, le musée élabore avec chaque porteur de projet des visites commentées et/ou des ateliers spécifiques.
- Médiation public individuel : travail en lien avec Muséopic, startup numérique pour un catalogage de l'ensemble des œuvres du musée permettant de stocker les images et les cartels : possibilité de zoomer afin de favoriser une lecture grand angle.
- Développement des partenariats : Volonté de nouer des projets sur le long terme avec des associations prenant en charge des handicaps sensoriels.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

L'évolution des techniques d'impression, favorisant la reproductibilité, implique une diffusion toujours plus importante des savoirs et des informations, ce qui permet à un nombre croissant d'individus de s'en emparer. Des ateliers de pratique en typographie, calligraphie, gravure, reliure permettent à un large public, à partir de 6 ans, de s'initier à ces techniques liés aux arts graphiques.

Éducation :

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Groupes scolaires : Parmi les groupes accueillis, nous recevons des enfants d'écoles situées en QPV et QVA et nous souhaitons renforcer la communication à destination de ces établissements afin de leur faire découvrir plus largement notre programmation.

Vendredis Après-Midi (« VAM ») : Dans le cadre des propositions faites sur le temps périscolaire des vendredis après-midis, le service des publics a mis en place des activités à destination des grandes sections de maternelle et des primaires avec une partie hors les murs pour faire découvrir aux plus jeunes ce qu'est un musée puis dans un second temps, une visite dans nos murs pour des découvertes de nos collections et des arts graphiques en atelier. Partenariat Arche de Noé : Propositions auprès du secteur famille / jeunesse pour la découverte de nos collections permanentes et de nos ateliers.

LA VILLE DOUCE

Poursuivre la réduction du nombre d'impressions, engagée progressivement depuis plusieurs années, par exemple pour la gestion des réservations et de leur suivi par le service comptable (édition des contrats, confirmations, envois postaux) en favorisant les envois par mail et le stockage sous format numérique durant la durée d'utilité administrative. La dématérialisation des opérations comptables favorise cette démarche.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Économie :

- Développement des projets en partenariat et des recherches de mécénat.
- Regroupement des musées Gadagne, Malartre et du musée de l'Imprimerie et de la communication graphique au sein d'un pôle des musées d'histoire avec la mise en place d'un pôle administratif commun.
- Propositions de médiations à destination des publics en insertion.

Cultures numériques :

Mise en place avec la start'up Muséopic de parcours dans les collections sur tablettes et smartphones, dispositif expérimental à destination des familles et favorisant des approches thématiques.

Développement de la présence du musée sur les réseaux sociaux.

Cf. également plus haut les ressources du musée de l'imprimerie et de la communication graphique sur les questions de l'information et des médias, de leur contrôle et de la place de plus en plus importante des images.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

La culture est un des leviers pour l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus fragiles, elle permet de remplir d'autres objectifs comme sortir en collectif, rompre l'isolement, apprendre de nouvelles choses, se concentrer : autant d'actions mobilisables dans le cadre professionnel afin de dynamiser les parcours professionnels. C'est pourquoi nous souhaitons continuer à proposer en relation avec la Maison Lyon pour l'emploi les projets précédemment initiés par l'intermédiaire de la Mission Insertion Culture (MIC), chargée de la mise en œuvre opérationnelle des partenariats entre acteurs de l'insertion et porteurs de projets artistiques et culturels. En collaboration avec les référents des missions locales à destination de jeunes âgés de 16 à 25 ans en recherche

de projet professionnel. Mais aussi par l'intermédiaire des Maisons du Rhône, pour des bénéficiaires du RSA. Par exemple en 2016, nous avons proposé pour différents groupes des ateliers de composition typographique afin de réaliser des en tête de CV et de lettre de motivation, mais aussi des approches plus ludiques et créatives.

Séniors :

Poursuivre le partenariat avec l'association l'Olivier des sages pour faciliter l'accès au musée de senior issus de l'immigration en proposant des visites des collections et des expositions mais aussi des ateliers liés à l'apprentissage de la langue française.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Référent suppléant
Référent Éco-responsabilité
Mail
Adresse

Sylvie Ramond
Sophie Onimus-Carrias
Service culturel
04 72 10 41 24
sophie.onimus-carrias@mairie-lyon.fr
Yann Darnault (médiateur culturel)
Yann.darnault@mairie-lyon.fr
Stéphane BAYEUL
stephane.bayeul@mairie-lyon.fr
20, place des Terreaux 69001 LYON

PRÉSENTATION

Le musée des Beaux-Arts de Lyon conserve des collections couvrant 5 000 ans d'histoire de l'art. De l'Antiquité au XXI^e siècle, le visiteur peut découvrir des œuvres d'aires géographiques et de civilisations diverses. Grâce à une ambitieuse politique d'expositions temporaires, le musée met en lumière régulièrement ses collections dans une dynamique de recherche et de rayonnement national et international.

Le musée accomplit ses missions de conservation, de recherche et d'enrichissement des collections, en parallèle d'une politique dynamique d'ouverture à tous les publics. Qu'ils soient en groupes ou individuellement, les visiteurs sont accueillis et accompagnés dans leur découverte du musée par des médiateur-rices culturel-les dans le cadre de visites accompagnées, ou grâce à des outils d'aide à la visite variés et adaptés aux besoins de tous : parcours thématiques, audio-guides, fiches de salle.

Une programmation culturelle pluridisciplinaire permet par ailleurs d'enrichir les approches des œuvres par le croisement des regards : danse, théâtre, musique mais aussi botanique, Bande dessinée ou arts numériques ouvrent à chacun un chemin vers les collections.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe.

Budget:

Budget Ressources Humaines 2016 : 3,8 M€ brut / 5,3 M€ avec cotisations patronales

Budget fonctionnement 2016 : 1,577 M€

Budget fonctionnement Service culturel : 90 000 €

Budget Ressources humaines Service culturel : 15 postes ; 500 000 € brut / 700 000 € avec cotisations patronales

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Plein tarif : 8€

Tarif réduit de 18 à 25 ans : 4€

Gratuité sur présentation de justificatifs pour les publics en situation de handicap avec leur accompagnateur, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), ainsi que les personnes non imposables.

La carte Musées donne la gratuité d'entrée aux expositions temporaires et collections permanentes. Elle est gratuite pour les personnes bénéficiaires du RSA, les personnes en situation de handicap, les demandeurs d'emploi et les personnes non imposables.

Horaires :

Musée ouvert tous les jours, sauf les mardis et les jours fériés, de 10h (10h30 le vendredi) à 18h

Politique de médiation :

Accueillant plus de 320 000 visiteurs par an, le musée est un lieu d'apprentissage et de délectation ; il se veut également un lieu d'échange et de dialogue avec le public et entre les publics. Il est engagé aux côtés de ses partenaires institutionnels et associatifs pour contribuer à mener une réflexion sur le développement social et la lutte contre les exclusions, accomplissant sa mission d'ouverture et d'accessibilité au plus grand nombre.

Par le biais de partenariats ou dans le cadre de la Charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon, les visiteurs en situation de handicap et les publics les plus fragiles bénéficient ainsi de programmes et de visites adaptés ayant pour objectif de favoriser leur participation à la vie culturelle. Ainsi, des médiations adaptées sont régulièrement proposées, dans le cadre de la programmation culturelle comme dans le cadre de projets partenariaux pour les publics en situation de handicap ou éloignés pour des raisons économiques ou socio-culturelles, ou empêchés physiquement.

Plusieurs fois dans la saison, des visites et ateliers en Langue des Signes Française (LSF) sont organisés, permettant de découvrir les expositions temporaires mais aussi les collections permanentes, à travers des propositions renouvelées chaque année. Les médiateur-rices du musée sont accompagnés d'un traducteur en LSF. En 2016, le musée a également ouvert une conférence du cycle Dialogue entre art et sciences au public sourd ou malentendant.

Pour les publics déficients visuels, des visites Du bout des doigts sont proposées dans la saison culturelle, dans les expositions temporaires et les collections permanentes. Ces visites sont réalisées par les médiateurs du musée à l'aide de support tactiles reproduisant certaines œuvres ou à partir d'œuvres originales qu'il est possible de toucher. Des fiches de salles en gros caractères sont désormais disponibles à la billetterie des expositions et dans les salles des collections permanentes pour une visite en autonomie. Certaines plages de l'audio-guide sont en audio description.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Moncey Voltaire Guillotière (QPV-QVA) 2018-2020

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Appuyer l'apprentissage linguistique sur le territoire grâce aux ressources culturelles.

Utiliser la description d'œuvres ou l'expression libre devant une œuvre pour acquérir un vocabulaire simple et partagé.

Les collections du musée permettent de mobiliser un vocabulaire quotidien très varié : couleur, situation dans l'espace, émotions, etc. À travers un thème choisi en concertation, le lexique puis la construction de la description peuvent être préparés avec les acteurs de l'apprentissage, avant d'être mis en œuvre par les participant-es lors d'une visite au musée ou devant un détail d'œuvre présenté hors les murs.

> Valoriser le patrimoine de l'immigration et la diversité culturelle du quartier, y compris en mettant l'accent sur les minorités les moins visibles.

Travailler sur les échos avec des musées étrangers éventuellement connus afin d'être dans une dynamique d'échanges, et non de formation descendante (dans le cadre de l'apprentissage linguistique).

À partir de témoignage des participant-es ou de recherche en fonction du groupe concerné (origine géographique), un ensemble d'œuvre de musées des pays d'origine des participant-es peut être mis en commun, créant une sorte de musée imaginaire et collectif du groupe, sur lequel chacun peut prendre la parole. Cette « collection » peut ensuite être mise en regard de la collection du musée, permettant de travailler à la fois sur le vocabulaire mais aussi sur l'interculturalité.

Moulin à vent (QPV) 2019-2020

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Contribuer à repérer les pratiques culturelles et les attentes des habitant-es, notamment des jeunes en matière

culturelle : expérimenter des actions sur la diversité des langues et l'interculturalité.

Dans le cadre des apprentissages linguistiques, utiliser la description d'œuvres ou l'expression libre devant une œuvre pour acquérir un vocabulaire simple et partagé.

Les collections du musée permettent de mobiliser un vocabulaire quotidien très varié : couleur, situation dans l'espace, émotions, etc. À travers un thème choisi en concertation, le lexique puis la construction de la description peuvent être préparés avec les acteurs de l'apprentissage, avant d'être mis en œuvre par les participant-es lors d'une visite au musée ou devant un détail d'œuvre présenté hors les murs.

La mise en place de projets se fera en lien avec les acteurs présents sur le quartier notamment via la Commission culture : groupe d'apprentissage sociolinguistique de l'Espace des 4 vents, antenne du 8^e arrondissement du Conservatoire.

Utiliser l'interdisciplinarité pour ouvrir aux arts et à la pratique artistique. Avec l'antenne du 8^e arrondissement du Conservatoire, le croisement musique/arts plastiques peut favoriser l'engagement des plus jeunes vers la pratique. L'approche visuelle des œuvres du musée peut être complétée par une écoute, cette double perspective favorisant l'expression de toutes les sensibilités.

Pentes de la Croix Rousse (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Créer les conditions d'implication de la part des institutions culturelles de droit commun

Partenariat avec la Compagnie Image Aigüe (2017) : visites au musée dans le cadre de l'atelier théâtre, sur le thème de travail de l'année.

Poursuite du partenariat avec ATD Quart Monde, situé rue de l'Annonciade, qui accueille un public local : accueil du groupe chorale et travail autour d'un thème annuel. Réalisation de reproduction d'œuvres, choisies par les participant-es, prêtés à l'association et présentés in situ par les médiateur-rices. Création d'un programme de chants en regard, réalisation d'une visite chantée au musée.

Expérimentation et pérennisation des outils mis en place par le musée dans le cadre de visites ou de formation : éducation à l'image, apprentissage linguistique par la description d'œuvre. Ces dispositifs, développés dans le cadre de partenariats pédagogiques, peuvent être expérimentés dans le contexte des engagements territoriaux, avec de nouveaux partenaires travaillant sur ces axes (Compagnie Lalouma par exemple sur les Pentes).

> Avoir une attention particulière envers les publics les plus fragiles, notamment les jeunes et les seniors (liens intergénérationnels) et prendre en compte leurs attentes et leurs besoins.

Le musée étant tout proche du quartier mais peu connu et fréquenté par ses habitant-es, hormis le jardin, qui est très bien identifié, le projet, à développer en collaboration avec la Bibliothèque municipales et les centres sociaux du secteur, est de travailler sur le jardin comme premier accès au musée et à ses collections (jardin de sculptures), mais aussi comme un lieu de souvenirs et d'émotions.

Projets en cours 2017

Duchère (QPV) et Vaise (QVA) : projet développé avec la Compagnie de danse Hallet-Eghayan, touchant les écoles des quartiers de Vaise et de la Duchère ainsi que la Jeune Compagnie de la Duchère (MJC). Visites au musée sur le thème des mythes, création d'un spectacle et valorisation du projet.

États-Unis (QPV, 2017) : programme L'Art de l'inclusion avec la Compagnie Junior, le chorégraphe Abdou N'gom et la Maison de la Danse, dans le cadre du réseau de musées FRAME. Réalisation d'une représentation au musée, en écho avec la visite chorégraphiée réalisée par la Compagnie Stylistik, autour des thèmes de la résistance et de l'identité.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

- Le Musée des Beaux-Arts s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)
- Actions de sensibilisation : parcours thématique sur le thème des femmes (artistes, muses, mécènes, etc.)

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Musée des beaux-arts est programmée à la période P1.
- Réalisation d'un plan spécifique pour les visiteurs à mobilité réduite.
- Acquisition d'un matériel pour boucles magnétiques pour la billetterie.
- Audioguides accessibles avec boucles magnétiques pour visiteurs malentendants équipés.

Le Musée des Beaux-Arts s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap

- Pour les publics en situation de handicap visuel ou auditif, la programmation culturelle du musée prévoit chaque année, dans les collections et dans les expositions, des visites commentées par des médiateur-rices formés et avec des outils adaptés. Des œuvres sélectionnées dans le parcours de visite sont réalisées en format tactile. Les visites pour malentendants sont traduites en langue des signes. D'autres propositions de la programmation sont traduites en langue des signes : conférence, nocturnes, etc.
- Par ailleurs, afin d'augmenter les possibilités d'accès aux collections et aux expositions en autonomie, le musée prévoit sur les prochaines années la réalisation d'outils spécifiques ou l'adaptation d'outils existants comme :
 - Fiches de salles des collections permanentes en gros caractères,
 - Textes de salle des expositions temporaires en gros caractères,
 - Notices d'œuvres de l'audio-guide en audio description (collections permanentes)
 - Parcours thématique 'Chefs d'œuvre' traduit en Langue des Signes Française et ou sous-titré et mis à disposition sur tablettes ou en téléchargement.
 - Réalisation d'une maquette tactile en deux exemplaires

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

- Rencontres formations avec les partenaires de la Charte deux fois par an
- Formations des animateur-rices et directeur-rices de centres de loisirs avec les Francas
- Co-formation avec les enseignants sur les questions de laïcité.
- Organisation et accueil des Forum enfants citoyens, en partenariat avec les Francas, le Moutard et autres établissements culturels.
- Engager à la participation des parents lors des visites au musées dans le cadre de projets ou de sorties scolaires et périscolaires.
- Élaboration des contenus avec les participant-es dans le cadre des projets (ATD Quart Monde).

Éducation :

- L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17% des Lyonnais-es.
- Participation au dispositif des Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE) pour les écoles lyonnaises, via des modules visite + atelier. Développement des actions hors les murs dans ce cadre-là.
- Convention avec la Classe passerelle Lettres de l'École Normale Supérieure (ENS) pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes issus de Réseau d'éducation prioritaire (REP), etc.
- Travail avec le rectorat sur la formation des enseignant-es et échanges régulier avec l'inspection académique sur les thématiques, les programmes et la méthodologie de la visite au musée.

LA VILLE SOLIDAIRE

Jeunes :

- Travail avec la Bibliothèque de rue (ATD) et le groupe soutien scolaire du secours Catholique. Autant que possible, intégrer le musée dans un réseau de partenaires et d'actions pour que le public perçoive les croisements et enrichissements possibles.
- Mise en réseau des partenaires jeunesse : formation des animateur-rices, échange réguliers avec les partenaires et autres structures culturelles impliquées.
- Partenariat avec l'Institut départemental de l'enfance et de la famille.

Insertion Sociale et Professionnelle :

Convention triennale avec la Mission Insertion culture : visite des expositions et collections permanentes.

Séniors :

- Programme en développement pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : accueil de groupes aidés/aidants pour des visites des collections permanentes ; accueil de groupes des Établissements Hospitaliers pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) municipaux pour cycles de visites. Stimulation des sens et des souvenirs à travers divers supports (arts visuels, musique) et valorisation des échanges entre les participant-es au cours de la visite et dans les temps de convivialité.
- Lutte contre l'isolement visant le quartier des pentes : à construire en fonction des partenaires mobilisables.

Programmes Hôpital - Prison :

Publics hospitalisés : partenariats avec différentes structures (Saint-Jean de Dieu, Saint-Cyr, ADAPT) accueillant du public relevant d'une hospitalisation de jour ou permanente (jeunes, enfants, adultes). Différents niveaux d'engagement en fonction des publics et des projets : actions hors les murs, ateliers, visites comme sorties culturelles et 'citoyennes'.

MUSÉES GADAGNE

GADAGNE MUSÉES

Direction	Xavier de la Selle
Référente	Laetitia Mirtain
Service	Service des publics
Tél	0478420361
Mail	laetitia.mirtain@mairie-lyon.fr
Référente Éducation	Bénédicte Auriault
Mail	benedicte.auriault@mairie-lyon.fr
Référente Égalité femmes/hommes	Jennifer Aucagne
Mail	jennifer.aucagne@mairie-lyon.fr
Réferent-es Éco-responsabilité	Hocine Abdelmoumen et Jennifer Aucagne
Mail	Hocine.abdeloumen@mairie-lyon.fr
Réferent-es accessibilité	Laetitia Mirtain, Cécile Lonjon, Hocine Abdelmoumen
Mail	Cecile.lonjon@mairie-lyon.fr
Référente insertion	Cécile Lonjon (arrivée juillet 2017)
Adresse	1 place du Petit-Collège, 69005

PRÉSENTATION

Le site de Gadagne réunit, au sein du plus grand édifice Renaissance du Vieux Lyon ouvert au public, le musée d'histoire de Lyon et le musée des marionnettes du monde.

Le musée d'histoire de Lyon raconte l'histoire de la ville et de ses évolutions, urbaines, architecturales, politiques, sociales et culturelles.

Il se propose de donner à tous des clés de compréhension de la ville actuelle et se veut un lieu ouvert où l'on peut se questionner, débattre, échanger, etc.

Le musée des arts de la marionnette propose de découvrir la diversité de l'univers des marionnettes, des objets inertes aux spectacles où les marionnettistes leur donnent vie, en passant par les pays et cultures où on les retrouve. Seul ou entre amis, en famille ou avec l'école, tous les publics trouveront dans ce musée une approche qui leur correspond !

La programmation des deux musées, autour des expositions et des collections permanentes, est riche et variée à destination de tous les publics : spectacles, conférences et journées d'étude, visites guidées, ateliers, balades urbaines, événements... Elle s'attache aussi à explorer le territoire de la ville et à renforcer l'échange avec les habitant-es et les usager-ères de la ville/métropole.

En outre, neuf ans après sa restauration complète et réouverture en 2009, Gadagne se lance sur la période 2017-2021 dans une refonte des deux parcours (Histoire de Lyon et Arts de la marionnette), de sa politique d'exposition (grande exposition octobre-mai) et de son projet culturel.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe ; Label Musée de France.

Budget:

Budget général 2017: 3 001 000 €

Financements publics :

Ville de Lyon : 382 000 €

Budget Ressources Humaines 2017 : 53 personnes hors vacataires et occasionnels ; 2 359 000 € comprenant personnel permanent et non permanent

Budget fonctionnement 2017 : 642 000€

Budget service des publics 2017 : 66 100€

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Musées : 6 € / 4 €

Musées (pendant exposition temporaire) : 8 € / 6 €

Nocturnes : 5 € / 3 €

Gratuité : moins de 18 ans, demandeur d'emploi, personne en situation de handicap et son accompagnateur, personne munie d'une Lyon City Card, carte ICOM.

Audioguides gratuits pour les deux musées et la visite de l'édifice Gadagne.

Carte musées : 25 €, elle permet un accès illimité aux 6 musées municipaux de la Ville de Lyon pendant un an. 7 € pour les 18/25 ans.

Horaires :

11h-18h du mercredi au dimanche

Politique de médiation :

Jeunes publics, scolaires et loisirs :

- Médiation spécifique : activités et outils
- Accompagnement de projet ; conventions association solidarité avec des acteurs de l'éducation populaire ou opérateur social
- Dispositif structurel (Patrimoine et Moi)
- Formation auprès des enseignants et des éducateurs
- Communication spécifique (plaquette annuelle, newsletter jeunes publics, actions communication spécifiques : portes ouvertes, présentations...)
- Adaptation des horaires (accueil groupes en hors les murs lors des jours de fermeture, accueil groupes avant l'ouverture au grand public)

Publics en situation de handicap

- Accessibilité du bâtiment (parcours, ascenseur, accueil spécifique) ; travail d'amélioration de l'accessibilité
- Médiations spécifiques : activités et outils, traduction en langue des signes française, balades accessibles aux personnes à mobilité réduite, activités accessibles aux groupes de personnes déficientes visuelles sur demande.
- Accompagnement de projet
- Communication spécifique : pages accessibilité dans les plaquettes générale et jeunes publics ; pictos accessibilité sur la plaquette balades urbaines ; rubrique accessibilité sur le site internet ; mailing liste spécifique pour diffusion de documents ciblés ; modalités spécifiques de réservation des balades urbaines

Une convention avec Culture pour tous et des « conventions associations solidarité » signées avec Mirly Solidarité, la Mission Insertion Culture, les Francas, le Secours Catholique et le Foyer Protestant de la Duchère participent d'une politique des publics engagée.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LES MUSÉES GADAGNE S'ENGAGENT POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Mermoz (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Intégrer un projet artistique dans le cadre des transformations urbaines : valoriser les traces des actions culturelles et transmettre les patrimoines immatériels

À la suite du précédent engagement, nous considérons pertinent de poursuivre nos actions sur ce territoire notamment à travers la question du genre.

Nous avons d'ores et déjà mené trois balades urbaines sur le thème des femmes dans l'espace public en lien avec le projet de rénovation urbaine de Mermoz Sud (parcours commenté avec des habitantes et des usager-ères du quartier mené par Bazar urbain, prestataire pour le quartier Mermoz Sud dans le cadre de la mission « étude des pratiques et usages des espaces publics ».)

De plus, trois classes de l'école Mermoz sont engagées dans le dispositif Patrimoine et Moi. Les projets convergent donc vers ce territoire et prennent sens dans le cadre des actions globales des musées.

Enfin, nous pourrions valoriser des collectes de mémoire et plus généralement certaines actions et projets précédemment réalisés par des acteurs du territoire (Cie Théâtre du Grabuge par exemple) grâce à des outils comme les balades urbaines : création et co-construction d'une balade sur la trace de la mémoire d'habitant-es, etc.

Duchère (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Encourager l'accompagnement artistique et culturel du projet urbain avec une priorité sur les secteurs Sauvegarde et Château

- Raccrocher la Sauvegarde et le Château à la dynamique du projet de territoire : actions culturelles dans ces deux secteurs, des liaisons et cheminements

> Allier rayonnement du territoire, ouverture et proximité

> Travailler l'interculturalité et la valorisation de la diversité culturelle, y compris dans l'espace public (événements festifs fédérateurs)

Suite à l'engagement de Gadagne sur ce territoire depuis 2013, aux partenariats développés et aux actions menées, il nous semble important de poursuivre la dynamique initiée en approfondissant les partenariats avec des structures et associations relais comme la MJC, la Bibliothèque, le Foyer Protestant, le Groupe Abraham, etc., et autour des questions de l'interculturalité, de la diversité et de la participation citoyenne.

Nous avons également comme piste de poursuivre l'accompagnement du groupe Abraham qui a créé tout récemment un groupe « jeunes », de continuer à faire vivre « l'outil » de la balade urbaine Religions en dialogues plébiscitée par les partenaires et les habitant-es et de la compléter par la création d'un livret sur les lieux de culte.

Enfin, la thématique des arts de la marionnette pourra aussi être mobilisée et exploitée, notamment via l'angle des cultures du monde et de l'interculturalité.

LA VILLE PARTICIPATIVE

Renforcement des méthodes participatives et contributives pour la conception des expositions et leur programmation culturelle. Dans le cadre de la nouvelle direction et de la refonte des musées, les orientations des expositions du musée d'histoire mettent au cœur des projets : les publics ; la participation et la contribution des habitant-es/usager-ères ; l'usage du numérique comme vecteur de médiation et espace de partage (Assistance à Maîtrise d'ouvrage numérique 2016-2018)

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Les Musées Gadagne s'engagent à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)

- Question du genre et de l'égalité inscrites comme un des fils rouges de la programmation des Balades Urbaines

- Prise en compte de la visibilité des femmes dans l'histoire lyonnaise dans le cadre de la refonte du parcours permanent du musée d'histoire. Sa traduction sera précisée une fois la réflexion sur la refonte plus avancée.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Double référent :

Responsable du service des publics pour les actions en direction des publics

Responsable technique Gadagne : Hocine Abdelmoumen

Référent intermédiaire sur la question des actions en direction des publics : chargé-e de médiation-publics adultes : Cécile Lonjon arrive en juillet 2017

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité des Musées Gadagne est programmée à la période P1.

Les Musées Gadagne s'engagent à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap

Actions :

- > Chantier accessibilité des nouveaux parcours permanents : bâtiment, scénographie, outils de médiation, interface site internet
- > Projets spécifiques avec des institutions (pour les publics adultes et les jeunes publics)
- > Poursuite de la conception et mise en œuvre d'une offre adaptée pour les groupes
- > Poursuite de l'offre d'activités traduites en langue des signes française pour les individuels
- > Poursuite d'une communication ciblée (pages dédiées dans les plaquettes, internet, mailing spécifiques)
- > Relance de la participation au groupe inter musées de Lyon et Métropole Accessilab
- > Travail à l'obtention du Label Tourisme Handicap et organisation d'une nouvelle formation des équipes Gadagne (accueil, sécurité, publics) à l'accueil du public en situation de handicap (la précédente avait eu lieu en 2013)

Diversités culturelles :

- Poursuite des liens et des projets avec le groupe Abraham à la Duchère
- Cf. engagement territoire Duchère
- Projet d'exposition temporaire d'ici 2020 sur la place de l'immigration dans l'histoire de la ville.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Deux données structurelles positionnent Gadagne sur cette thématique :

- Balades urbaines : le fonctionnement de ce dispositif, qui aboutit à la programmation en direction du grand public de plusieurs balades par mois est fondé sur la notion même de partage et d'échange des regards et des savoirs. Les balades font intervenir différents acteurs et témoins de la ville et sont le lieu d'un forum sur les connaissances de chacun (habitant-es, médiateur-trices, professionnel-les, visiteurs...). Il couvre la totalité du territoire lyonnais. Un souci est apporté à l'exploration des QPV et QVA.
- En cohérence avec ces orientations pour les expositions, le service des collections s'engage dans une politique de collectes de paroles, d'expériences, de traces, etc. en vue des nouveaux parcours permanents.

Éducation :

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Part des jeunes publics QPV-QVA :

- > Vigilance apportée à la représentation des publics en QPV-QVA dans les projets spécifiques, Vendredis après-midis et Patrimoine et moi comprenant dans la mesure du possible une école ou Accueil de loisirs associé à l'école en QPV-QVA : notamment travail avec la direction de l'Éducation pour une répartition harmonieuse et une priorisation

- > cf. Engagements territoriaux : travail avec les jeunes publics notamment de l'Éducation Populaire

Actions :

- > Accompagnement de projets spécifiques chaque année dans le cadre scolaire et extra-scolaire
- > Vendredis Après-midis (neuf cycles en moyenne par an)
- > Avec les Francas : formations éducateurs ; dispositifs « C'est mon patrimoine » et « forum enfants citoyens » ; réseau éducation populaire (groupe de réflexion)
- > Dispositif Patrimoine et moi

LA VILLE DOUCE

Actions :

- > Balades urbaines sur le thème
- > Thème du « patrimoine naturel » dans le dispositif Patrimoine et Moi

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

Poursuite de projets spécifiques dans le cadre des conventions Associations solidarité : Secours Populaire, Secours Catholique, Mission Insertion Culture et Mirily Solidarité (tous publics : adultes, familles, jeunes publics)

Culture santé, culture en milieu carcéral :

Gadagne s'est fortement impliqué, depuis 16 ans, dans les projets Culture Santé auprès d'un public empêché en pédiatrie (2000-2012) puis en gériatrie (2012-2016). Le service des publics a pu capitaliser des compétences, une expérience et des outils propres à ces publics. Les deux projets ont permis aux deux établissements partenaires (Hôpital Femme Mère Enfant puis Pierre Garraud) d'acquérir des compétences en médiation culturelle et de garder les outils construits pour eux afin de continuer à faire vivre le projet en interne auprès des patients.

Pour la période qui s'ouvre, Gadagne prévoit d'intervenir à nouveau dans des hôpitaux gériatriques des Hospices Civils de Lyon mais ponctuellement et non plus dans le cadre d'un projet formalisé.

Une piste de travail évoquée avec la Mission de coopération culturelle était d'adapter les projets dans les Établissements hospitaliers pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la Ville de Lyon. À l'heure actuelle, le cadre institutionnel et les calendriers de travail ne le permettent pas.

Cet engagement sera donc peut être à nouveau pris en cours de période.

MUSÉE MALARTRE



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Adresse

Clarisse Despierres
Saskia Mazuy
Des publics
04 72 42 98 20
saskia.mazuy@mairie-lyon.fr
645 rue du Musée,
69270 Rochetaillée-sur-saône

PRÉSENTATION

Le musée de l'Automobile Henri Malartre a pour mission de conserver et de valoriser des véhicules anciens divers tels que les automobiles, les cycles, les motos et les véhicules de transports en communs lyonnais. Il restaure, conserve et met en valeur ses collections à travers un atelier de restauration, des espaces d'exposition, des visites et ateliers.

Pour rendre ce patrimoine accessible, le musée expose ces pièces et propose des animations (visites thématiques,...) adaptées selon les publics (scolaires, groupes, individuels). Des documents de médiation sont également disponibles.

Le musée est réparti sur deux bâtiments (château et halls), séparés par un parc de 3,5 hectares.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe

Budget:

Budget général 2016 : 715 000 €

Financements publics : Ville de Lyon

Ressources Humaines 2016 : 600 000 €

11,8 ETP :

- Administration : 3 personnes (1 directrice, 1 comptable, 1 gestionnaire de site)
- Service des publics : 1 agent de développement-médiation
- Accueil : 5 agents de billetterie
- Collections : 2 mécaniciens
- Sécurité-bâtiment : 1 gardien

Budget fonctionnement 2016 : 115 000 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Tarifs Ville de Lyon : 6€ plein tarif/4€ tarif réduit/gratuit pour les moins de 18 ans et pour les personnes en situation de handicap ou non-imposables.

Politique de médiation :

Visites adaptées à tous publics : individuels, groupes, adultes, enfants, tous niveaux (visites thématiques). Documents d'accompagnement à la visite.

Visites groupes adultes, public individuel et jeunes (lycées) :

- Visite d'1h « Découverte des collections » : évolutions des véhicules (autos, motos, vélos)
- Visite d'1h30 « Découverte des collections » : visite du château et des halls
- Visite d'1h « Découverte du château de Rochetaillée » : histoire du château et architecture
- Visite d'1h en Langues étrangères (anglais, espagnol)

Visites enfants/jeunes :

- Visite « En route » : découverte de l'évolution des véhicules
- Visite « Énergies automobiles » : histoire des énergies automobiles et développement durable
- Visite pour les lycées professionnels (automobiles, mécanique, etc.) : découverte de l'évolution de l'automobile et entretien avec les mécaniciens-restaurateurs.

Nous sommes prêts à construire des visites appropriées selon les demandes.

Possibilités de médiations externes à étudier (par exemple dans une structure socioculturelle)

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX 2017- 2020

Le Musée Malartre s'engage sur :

Vergoin (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Mobiliser les ressources culturelles à proximité ou extérieures au quartier pour participer à la mixité des publics, développer des circulations (mobilité)
- > Favoriser le partage de projets autour de thématiques communes lorsque les projets s'y prêtent

- Participation aux commissions culture, rencontre des acteurs locaux pour entrer dans le réseau et ensuite pouvoir monter des partenariats, proposer et co-construire des actions, affiner les engagements sur le quartier.
- Des ressources pourront être proposées sur les questions de mobilité / enclavement (par exemple le Train Bleu), de partages de savoirs et développement durable (ex. Repair Café / MJC St-Rambert – cycles ; visite thématique « les énergies automobiles »), ou encore des ateliers-vélos pour les enfants pendant les vacances scolaires

ENGAGEMENTS THÉMATIQUES 2017- 2020

Le Musée Malartre s'engage sur :

Égalité, Lutte Contre les Discriminations, valorisation des diversités

Égalité femme/homme :

- Le Musée Malartre s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)
- Premières idées, pour de futurs projets : Création d'une visite spécifique sur les femmes conductrices/ chauffeuses/pilotes ou sur la représentation des femmes dans les affiches publicitaires des véhicules : celle-ci pourrait être organisée afin de recevoir des groupes de femmes pour le 8 mars par exemple (par exemple avec les partenaires du Pôle 9, MJC et centre social St Rambert).

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap:

- Le Musée Malartre s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap
- L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Musée Malartre est programmée à la période P3 (2022/2024).

Les collections sont réparties entre deux bâtiments :

- Château : Les véhicules les plus anciens (avant la Première Guerre mondiale), les motos et les cycles sont exposés dans un château. Ce bâtiment, en raison de ses étages et des marches à franchir, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Halls : Les véhicules d'après la Première Guerre mondiale ainsi que les véhicules de transport en commun sont exposés dans des halls de plain-pied, accessibles à tous les publics.

Pour les publics spécifiques (handicap sensoriel par exemple), il est possible de construire des projets de visite afin d'adapter celle-ci et de rendre les explications accessibles.

- Premières idées, pour de futurs projets :
 - Création de visites sensorielles pour les personnes mal ou non-voyantes.
 - Création d'une visite d'1h, dans les halls, accessible aux personnes à mobilité réduite.

Partage de savoirs et de connaissances

Partenariat avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris pour l'entretien de collections (cycles) et pour des animations sur le thème du vélo (animation pour les publics, par les stagiaires du Foyer sur « comment entretenir son vélo »). Les stagiaires ont également pu (ou pourront) visiter le musée durant ce partenariat (un nombre de visites précis a été établi et certains stagiaires sont déjà venus passer la matinée au musée pour découvrir les collections et le site, d'autres viendront à une autre date).

Éducation

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Développement de thématiques sur les temps périscolaires (visites au musée et ateliers dans les structures partenaires) : par exemple l'électricité ; visite thématique « les énergies automobiles » permettant d'aborder l'histoire des énergies automobiles et le développement durable avec les enfants et/ou les familles (organisation par exemple avec l'École Alphonse Daudet et/ou avec le Pôle 9).

Environnement

Visites thématiques « les énergies automobiles » permettant d'aborder l'histoire des énergies automobiles et le développement durable avec les enfants et/ou les familles (organisation par exemple avec l'École Alphonse Daudet et/ou avec le Pôle 9).

Publics

Insertion Sociale et Professionnelle :

Partenariat avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris pour l'entretien de collections (cycles) et pour des animations sur le thème du vélo (cf. plus haut)

Seniors :

Suite à la mise en place de la « carte seniors », une programmation spécifique sera proposée à ces publics.

MUSÉE DES TISSUS ET DES ARTS DÉCORATIFS

MUSÉE
DES TISSUS
MUSÉE DES ARTS
DÉCORATIFS DE LYON



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Adresse

Maximilien DURAND
Cécile DEMONCEPT
Service Culturel
04 78 38 42 00
demoncept@mtmad.fr
34, rue de la Charité, 69002 Lyon

PRÉSENTATION

Le musée des Tissus a été créé, au milieu du XIX^e siècle, suite à la première Exposition universelle qui s'est tenue à Londres en 1851. Les fabricants lyonnais qui avaient fait le déplacement sont rentrés avec l'intime conviction qu'il était nécessaire de fonder à Lyon un musée d'échantillons et de dessins. L'objectif de cette institution était alors de maintenir l'avantage commercial des soyeux lyonnais soutenu à la fois par de grandes compétences techniques et artistiques, témoignant d'un goût sûr pour la disposition et la mise en couleurs de motifs originaux. Les fabricants se tournent alors vers la Chambre de Commerce qui décide de créer un musée d'Art et d'Industrie installé au cœur du Palais du Commerce, édifié par René Dardel dès 1856. Le musée ouvre au public en mars 1864 et propose une vision encyclopédique des sources d'inspiration de toutes les branches des arts appliqués à l'industrie, présentant dans ses galeries aussi bien des objets d'art que des textiles. Une bibliothèque fut même constituée afin de parachever l'équipement. Ce n'est que dans les années 1890 que ce musée prend le titre de musée historique des Tissus, affirmant clairement un propos recentré, illustrant une histoire universelle des textiles.

Le musée des Tissus de Lyon conserve aujourd'hui la plus importante collection de textiles du monde, avec près de deux millions cinq cent mille pièces. Elle couvre quatre mille cinq cents ans de production textile, depuis l'Égypte pharaonique jusqu'à nos jours, du Japon aux Amériques, en passant par la Chine, l'Orient, l'Italie ou encore les Pays-Bas et tous les types de tissages sont représentés. Le musée conserve également un grand nombre d'albums d'échantillons, qui donnent une vision exhaustive de la production lyonnaise entre la fin du XVIII^e siècle et les années 1950. Le musée des Tissus de Lyon abrite depuis sa fondation dans ses murs en 1954, le Centre international d'étude des textiles anciens dédiés à l'analyse et à l'étude des tissus. En 1985, le musée s'enrichit d'un premier atelier de restauration des textiles dédié à ses collections, et, depuis 1997, d'un second atelier mettant son expertise au service d'autres collections abritées par d'autres institutions.

Le musée des Arts décoratifs fut inauguré en 1925 dans l'hôtel de Lacroix-Laval, acheté par une Société d'amateurs lyonnais, de souche ou de cœur, dans l'idée de poursuivre cette œuvre d'enseignement universel de l'histoire du goût. En moins de vingt-cinq années, ces amateurs ont doté le musée de collections européennes, orientales, chinoises et japonaises, du Moyen Âge à nos jours. Complété par des acquisitions financées par la Chambre de Commerce, le musée occupe aujourd'hui le rang de deuxième collection française dans le domaine des arts décoratifs. Ces deux musées réunis, après le déménagement du musée des Tissus dans l'actuel hôtel de Villeroy, rue de la Charité, dépendent depuis leur origine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et tous deux comptent parmi les « musées de France » depuis 2003.

Actuellement géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, le MTMAD à l'horizon de la fin de l'année 2017, devrait transférer sa tutelle. Différentes hypothèses de gouvernance sont à l'étude.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Établissement Public Administratif (EPA) ; Label Musée de France ; Musée de la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne

Budget:

Budget général 2016 : 2371000 €

Budget Ressources Humaines année : 25 personnes (22.4 ETP) ; 1 285700 € comprenant le personnel permanent et non permanent.

Budget Service Culturel et Pédagogique : 203200 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Le billet d'entrée 2017 inclut le musée des Tissus, le musée des Arts décoratifs et les expositions :

- Plein tarif = 10,00€ / Après 16h = 8,00€
- Tarif réduit sur justificatif pour les enfants et étudiants de 12 à 25 ans, les demandeurs d'emploi et les Carte Familles nombreuses = 7,50€ / Après 16h = 5,50€
- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans, les membres de l'ICOM, la presse, les étudiants en histoire de l'art, mode et design de LYON, l'école du Louvre, l'INP, la Maison des Artistes, les amis des musées de la CCIL et le personnel de la CCIL.

Tarif de médiation (du lundi au samedi) pour les groupes :

- 1 h 00 = 77 € + billet d'entrée individuel
- 1 h 30 = 100 € + billet d'entrée individuel
- 2 h 00 = 125 € + billet d'entrée individuel
- 3 h 00 = 155 € + billet d'entrée individuel

Dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle, Le MTMAD s'engage à offrir le billet d'entrée plein tarif ou tarif réduit aux personnes ayant réservées une action de médiation (visite ou un atelier).

La tarification pour les groupes sera alors la suivante (du lundi au samedi):

- 1 h 00 = 77 € + billet d'entrée offert
- 1 h 30 = 100 € + billet d'entrée offert
- 2 h 00 = 125 € + billet d'entrée offert
- 3 h 00 = 155 € + billet d'entrée offert

Partenariats généraux : Culture Pour Tous, Secours catholique

Horaires :

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Fermeture les lundis, jours fériés, dimanches de Pâques et Pentecôte.

Accueil des groupes sur réservation du lundi au dimanche à partir de 8h.

Pour plus de renseignements, contacter le Service Culturel et Pédagogique au 04 78 38 42 02 / animation@mtmad.fr

Politique de médiation :

Visite commentée :

Le MTMAD est disponible pour élaborer des parcours personnalisés au cœur des collections. Les visites commentées sont encadrées par les guides-conférenciers du MTMAD.

Atelier :

Les ateliers favorisent la créativité, dispensent un savoir-faire, tout en se familiarisant avec l'histoire des arts décoratifs et des textiles. Une courte visite des collections s'accompagne d'une création plastique.

Ces activités s'adressent à un large public : groupe adulte, scolaire, centre de loisirs, jeune public, famille...

Du lundi au dimanche aux horaires souhaités par le responsable du groupe.

Sur réservation uniquement.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE MUSÉE DES TISSUS ET DES ARTS DÉCORATIFS S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Cités sociales de Gerland (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- Co-construction avec les habitants, notamment les plus éloignés (jeunes et seniors), des projets culturels ; accompagnement des associations d'habitants dans la proposition de sorties culturelles et d'accès aux loisirs, pour les intégrer à des parcours culturels ; accompagnement sur la mixité des actions prévues dans le local.
- Renforcer le lien intergénérationnel.

Les pistes de travail s'orientent vers la nature, le monde végétal...

- visite autour du monde végétal dans les collections du musée des Tissus
- visite autour du monde végétal dans les collections du musée des Arts décoratifs
- Ateliers de pratique artistique autour du végétal (à déterminer en fonction du public : adultes, enfants...)

Des activités reliant les seniors et les jeunes sont en cours de réflexion.

Verdun Suchet (QVA)

Engagement sur l'ensemble du PCT Verdun Suchet.

- Les actions du MTMAD se préciseront en fonction des dynamiques repérées.
- Le MTMAD sera présent aux futures Commissions culture.

LA VILLE PARTICIPATIVE

Le MTMAD souhaite mettre en place une visite autour de la notion de citoyenneté.

Un programme sur la saison pourrait être proposé :

- Mise en place d'une visite « Un patrimoine au carrefour des cultures » : Comment le patrimoine français s'est-il construit à travers un réseau d'influences et d'échanges entre différentes cultures, différents courants artistiques ? Comment l'art se nourrit-il de la rencontre avec l'autre ?
- ateliers de pratique artistique autour de ce thème (à déterminer en fonction de l'âge et de la durée des ateliers)

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Le MTMAD s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Programmation : le MTMAD souhaite mettre en place une visite autour de la notion du Genre.

Un programme sur la saison pourrait être proposé :

- Visite « Histoire(s) de femmes » : Iconographie, mode et condition féminine, un parcours autour des costumes et des objets d'arts du MTMAD
- Visite « Histoire(s) d'homme » : Un parcours qui s'intéresse aux hommes artistes et créateurs, mais aussi aux représentations et à la mode masculines
- Ateliers de pratique artistique autour de ces thèmes (à déterminer en fonction de l'âge et de la durée des ateliers)

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- Le MTMAD s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap
 - Programmation : pour tous types de groupes, accueil personnalisé ; pour les individuels, visites et ateliers accessibles aux publics en situation de handicap sensoriel et mental.
- Le MTMAD propose avec ses visites « Touchatou », une autre manière de visiter les collections.

La découverte sensitive des collections passe par le toucher de fac-similés des œuvres originales ainsi que par une exploration olfactive et auditive. Ces visites originales sont accessibles aux publics en situation de handicap dans les collections permanentes, lors des expositions temporaires mais aussi dans votre structure. Le MTMAD est à l'écoute de toute demande d'activités spécifiques pour les publics en situation de handicap. Les activités proposées sont adaptées au degré et à tout type de handicap.

Diversités

Programmation : le MTMAD souhaite mettre en place des visites thématiques :

- Les influences extra-européennes et l'interculturalité dans l'histoire du textile
- Les religions (tissus coptes, ottomans, perses, européens....)

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Le MTMAD développe divers parcours thématiques qui peuvent être mobilisés : thématiques abordables par tout public, du plus jeune au plus âgé, ces thèmes font l'objet de diverses approches par rapport aux collections, aussi bien dans la partie textile que arts décoratifs.

- Les métiers, savoir-faire... (cf. « Insertion sociale et professionnelle »)
- La notion de citoyenneté (cf. « Développement de la participation citoyenne »)
- La notion du Genre (cf. « Égalité Femme/Homme »)
- La fleur (cf. « Environnement »)
- L'interculturalité (cf. « Diversités »)
- Les religions (cf. « Diversités »)
- Le FLE au MTMAD

Lier les arts à l'apprentissage du français permet d'aborder l'étude de la langue de manière ludique et innovante, tout en développant la culture des apprenants et en les sensibilisant à la création artistique.

Le service culturel et pédagogique propose diverses activités ludiques destinées aux primo arrivants en apprentissage de la langue française.

Éducation :

Le MTMAD souhaite développer des relations plus étroites avec les collèges des QPV et QVA lors du dispositif «La classe, l'œuvre». L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Le MTMAD s'est donné pour mission de partager les savoirs et de s'adresser à un large public en mettant en place des actions permettant aux enfants dès l'âge de 2 ans d'accéder à la culture, en leur donnant le plaisir de l'apprentissage et de la découverte.

Le service culturel et pédagogique propose des activités adaptées à chaque âge : Visites thématiques, ateliers plastiques, contes et spectacles sont autant de prétexte pour découvrir les collections et les expositions temporaires tout en favorisant l'apprentissage et la créativité du jeune public.

Le MTMAD souhaite mettre en place des formations en lien avec les Inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR) autour de la thématique des métiers d'art. Sur une journée, la formation pourrait se dérouler comme ci-dessous :

- Présentation du MTMAD
- Visites des collections autour de la thématique
- Présentation des métiers et missions des musées
- Présentation du centre de documentation
- Réflexion par groupes autour des pistes de visites
- Présentation des formations, des débouchés...

LA VILLE DOUCE

La fleur

Un programme sur la saison pourrait être proposé :

- visite autour de la nature dans les collections du musée des Tissus
- visite autour de la nature dans les collections du musée des Arts décoratifs
- ateliers de pratique artistique autour du végétal (à déterminer en fonction de l'âge)

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

Le MTMAD propose des actions spécifiques pour les personnes en insertion socioprofessionnelle

- Visite commentée d'une heure avec un guide conférencier qui peut-être une visite « tactile » (toucher des matières, tissus) d'un ou des deux musées.
- Visite thématique au sein des collections avec un artisan d'art du quartier Ampère-Victor Hugo (mode, arts décoratifs) en lien avec le travail réalisé par l'artisan puis accueil du groupe (10 personnes maximum) au sein de l'atelier de l'artisan.
- Atelier de pratique : travail collectif sur une œuvre textile pouvant ensuite donner lieu à une exposition ou travail individuel qui permet aux personnes de customiser un de leurs vêtements, sac... ou de réaliser un tableau en tissu.

Le MTMAD souhaite mettre en place une visite autour de la notion des savoir-faire et les métiers d'hier à aujourd'hui.

Un programme sur la saison pourrait être proposé :

- visite autour des différents métiers de la grande Fabrique (le dessinateur, le metteur en carte, le tisseur....)
- visite autour des savoir-faire liés aux collections du musée des Arts décoratifs (l'orfèvre, l'ébéniste, le faïencier...)
- visite de certains quartiers de Lyon en lien avec la thématique (Ainay, Croix-Rousse, Vieux-Lyon...)
- rencontre avec des artisans d'arts

Séniors :

Projet en cours :

- EHPAD la colline de la soie (69004)
- Date : printemps 2017
- Thématique : la soie

Projet :

- Ateliers encadrés par une artiste
- Rencontre - conférence

Culture santé, culture en milieu carcéral :

Projet en cours :

- Hôpital de Fourvière
- Date : automne 2017
- Thématique : le textile, histoire et création

Projet :

- Ateliers encadrés par une modéliste (12 séances)
- Rencontre – conférence (5 séances)

NTH8 / NOUVEAU THÉÂTRE DU 8^e

**NTH8 /
NOUVEAU
THÉÂTRE DU 8^e**

Direction
Référente
Fonction
Tél
Mail
Adresse

Les Trois-Huit, compagnie de théâtre
Marie-Emmanuelle Pourchaire
Développement de projets
04 78 78 33 30
communication@nth8.com
22 rue Commandant Pégoud 69008 Lyon

PRÉSENTATION

Les Trois-huit, collectif artistique à la direction du NTH8 : Vincent Bady, Alizée Bingöllü, Anne de Boissy, Julia Brunet, Denis Chapellon, Nathalie Laurent, Sylvie Mongin-Algan, Guy Naigeon, Marie-Emmanuelle Pourchaire. Les Trois-Huit, compagnie de théâtre, dirigent le NTH8 depuis son ouverture et se démultiplient en plusieurs projets dans et hors les murs. Les Trois-Huit invitent au NTH8 des artistes, des collectifs, des compagnies, de jeunes comédiens - compagnons afin qu'ils y développent leurs chemins de création. Spectacles, lectures, créations inédites, soirées uniques... la création au NTH8 est inséparable de l'expérimentation : la chanson voisine avec le théâtre, la prise de parole et le débat questionnent le geste artistique, la création explore le monde, l'écriture contemporaine est au centre du projet. Les artistes professionnels participent à l'irradiation dont le théâtre est un foyer et croisent écoles, lycées, universités, associations, hôpitaux, habitant-es dans des projets qui alimentent des braises, ailleurs dans la ville.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Société Coopérative et Participative (SCOP), Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Budget:

Budget général 2016 : 650 000 €

Financements publics 2016 (convention) :

Ville de Lyon : 195 000 €

Région : 155 000 €

État (DRAC) : 162 000 €

Budget Ressources Humaines 2016 : 330 000 €

2 comédiens et 8 salariés en CDI : 4 Temps plein (1 artiste et 3 administratifs) / 4 Temps partiels (2 artistes, un technicien, un personnel d'entretien).

(Budget hors salariés artistes et techniciens intermittents liés aux créations, ateliers, accueil techniques etc.).

Budget fonctionnement 2016 : 500 000 € (tous salaires, frais techniques et administratifs compris)

Budget engagé dans le cadre de la politique de la ville en 2016 : 48 000 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Le NTH8 poursuit son expérimentation des modes de tarification, en vue de décloisonner les publics et de questionner les usages du théâtre. La gratuité totale ou partielle, le prix au choix, le prix unique etc., pourront être expérimentés.

Tarifs au choix :

- 0, 5, 10, 20 50 ou 100 € pour les spectacles
- 20, 50 ou 100 € à l'année pour la pratique artistique hebdomadaire
- 5, 10, 20 € pour les week-ends de stages – gratuité possible sur demande
- gratuité suivant les actions menées sur le territoire
- Adhésion et participation au dispositif « culture pour tous »

Politique de médiation

Actions de médiation autour des spectacles : rencontres avec les artistes, répétitions publiques, ateliers thématiques dans et hors cadre scolaire, visites du théâtre...

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE NTH8 S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

L'activité de la Compagnie visera à développer les liens du théâtre avec les habitant-es en vue de favoriser leurs droits à participer à la vie artistique et culturelle. Cette orientation se développera sous réserve de l'obtention des financements nécessaires dans le cadre de dispositifs mis en place notamment par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Ville de Lyon.

États-Unis (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- Développer les synergies entre acteurs socio-culturels, éducatifs et artistiques, etc.
- Disponibilité pour une mise en réseau et le développement de projets communs entre les structures du 8^e
- Disponibilité de temps de plateau du théâtre pour les écoles, projets en lien avec des associations quand le planning du théâtre le permet.

- Travailler sur le patrimoine vivant : poursuivre la collaboration des acteurs en réfléchissant sur la capitalisation, la transmission, la valorisation des mémoires collectées
- Réfléchir à une poursuite des projets culturels permettant de mettre en valeur les habitant-es. (Patrimoine mémoriel, patrimoine actuel),
- Développer et/ou consolider les événements festifs dans l'espace public et y compris dans les secteurs isolés du quartier, en s'appuyant sur les associations d'habitant-es.
- Participation aux événements du quartier dans la mesure du possible et en fonction de la pertinence des points de rencontre entre les projets et les actions menées au NTH8 : temporalité, complémentarité, résonance.

LA VILLE PARTICIPATIVE

- Participation d'un artiste du NTH8 au conseil citoyen des États-Unis
- La permanence artistique de la Compagnie et celle des artistes et équipes associés au NTH8 favoriseront la mise en place de partenariats divers avec les structures associatives, culturelles et d'enseignement, les populations rencontrées sur le territoire du 8^e arrondissement, et plus généralement de l'agglomération.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

égalité femme/homme :

- Les Trois Huit s'engagent à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)
- Dans son fonctionnement interne, avec les artistes associés et invités et dans ses démarches avec ses partenaires, Le NTH8 s'engage à lutter contre les nombreuses discriminations par une plus grande vigilance sur la répartition des moyens de production, la programmation et la gestion interne (partage des responsabilités, rémunérations...) et contribuera au rapport annuel de la Ville de Lyon sur l'égalité femmes/hommes. Cf. : *Déclaration d'intention pour l'égalité réelle des femmes et des hommes dans la culture et la création artistique sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.*

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Les Trois Huit s'engagent à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

Travail sur la dimension bilingue du théâtre en incluant la langue des signes française dans certains de ses projets et avec des artistes sourds dans la mesure de moyens qui lui sont attribués.

Le NTH8 poursuivra son travail de création, de professionnalisation d'artistes et de formation d'amateurs autour du théâtre et de la Langue des Signes Française, ainsi que son action de mise en réseau autour de la surdité et du spectacle vivant dans le cadre du Parcours culturel spectateurs sourds (PCSS) sous réserve de financements complémentaires.

Valorisation des diversités :

Définir et partager notre socle de valeurs (Solidarité, Liberté, Fraternité...), travailler sur l'accueil, l'hospitalité. Modalités d'accueil public, sans reproduction d'assignations sociétales violentes (travailler à désamorcer en interne les représentations - a priori – de genre, d'âge, ethnique ou de classe sociale, qui pourraient modifier la qualité ou les modalités d'accueil du public).

La mobilisation d'une partie de ses crédits de droits commun, ville et région dans ses actions et dans la mesure des moyens qui lui sont attribués.

Avec le Conservatoire de Lyon : Au NTH8, ouverture d'un nouveau groupe dans le 8^e pour le cursus 1er cycle « Première approche du jeu théâtral » destinée aux 16-19 ans avec pour objectif de diversifier les publics accueillis.

OPERA DE LYON



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Référente égalité F/H
Tél
Mail
Adresse

Serge Dorny
Stéphanie Petiteau
Développement culturel
04 72 00 47 25
spetiteau@opera-lyon.com
Valérie Mironneau
04 72 00 45 17
vmironneau@opera-lyon.com
1 place de la Comédie, 69001 LYON

PRÉSENTATION

L'Opéra de Lyon, plus de trois siècles de théâtre musical

Depuis plus de trois siècles, le théâtre lyrique est présent à Lyon. On le représente d'abord dans les salles de jeu de paume du quartier des Terreaux, aux environs de la place Bellecour ou encore près de la cathédrale Saint-Jean. En 1756, à deux pas des rives du Rhône, la ville s'offre un théâtre permanent, œuvre de Soufflot - architecte du Panthéon de Paris. Ce théâtre est remplacé en 1831 par un bâtiment plus vaste, à partir duquel Jean Nouvel érige le théâtre tel qu'il existe aujourd'hui : « l'Opéra Nouvel » est inauguré en 1993.

Dès lors, l'activité de l'Opéra de Lyon est répartie sur 17 niveaux, multipliant par trois la surface disponible. Une immense verrière cylindrique, illuminée le soir en rouge, repose sur les façades du bâtiment de 1831. Mais c'est à l'intérieur que le public peut suivre un véritable parcours initiatique à travers les escaliers (fixes ou roulants) menant à l'entrée de la salle ; celle-ci est une immense coque noire suspendue de 1 200 tonnes. Le spectateur traverse un sas rouge vif avant de pénétrer dans une salle noir et or qui concentre l'attention du spectateur vers la scène. Le voyage est fascinant : la fête de l'opéra – et de la danse – peut commencer, s'articulant, comme le bâtiment lui-même autour d'un dialogue entre histoire et modernité.

En 1996, l'Opéra de Lyon reçoit le statut d'opéra national. Longtemps dirigé par Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann, il est confié depuis 2003 à Serge Dorny, préalablement directeur général et artistique du London Philharmonic Orchestra.

Sous la direction de Serge Dorny, l'Opéra national de Lyon a renoué avec sa tradition d'innovation et d'ouverture. Il fut, dès la fin des années soixante, un des premiers théâtres lyriques français à oser des mises en scène novatrices, à se consacrer au répertoire baroque et à réserver une place importante aux opéras contemporains. La programmation de Serge Dorny propose chaque saison un festival durant trois semaines, avec plusieurs spectacles en alternance, consacrés à un compositeur (Janacek, Puccini, Britten ou encore Verdi en 2017-2018) à un thème (Justice/Injustice, Pour l'Humanité) ou à une forme (les opéras en un acte).

L'Opéra de Lyon possède un orchestre d'une soixantaine de musiciens et d'une trentaine d'artistes du chœur, mais aussi d'une maîtrise, chœur d'enfants, de 6 ans à l'adolescence.

L'Opéra de Lyon, c'est aussi son Ballet : une compagnie autonome dirigée par Yorgos Loukos qui, au-delà de la maîtrise du répertoire et de la technique classiques, s'est engagée sur la voie de la modernité travaillant avec des chorégraphes tels que Philippe Decouflé, Benjamin Millepied... Le Ballet de l'Opéra de Lyon se produit beaucoup en tournée, sur les cinq continents et a fait de New York, par exemple, un port d'attache, une ville où il danse régulièrement et où il est particulièrement applaudi.

En plus de son rayonnement international, l'Opéra de Lyon a mis en place, dès 2003, un service de développement culturel. Ce service propose des actions culturelles à différentes échelles (ateliers, visites, projet d'éducation artistique, projets participatifs) sur divers territoires auprès de tous les publics spécifiques. Ainsi, les musiciens, chanteurs et danseurs de l'Opéra interviennent dans des salles de classes, des hôpitaux, des écoles de musique, des prisons, etc. Au final, sur une saison, c'est plus de 327 jours d'intervention auprès de 34 284 participants (chiffre 2015/2016).

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association Loi 1901.

Budget:

Budget général 2015 : 37 066 654 €

Produits :

Financements publics :

Ville de Lyon : 17 844 386 € (personnel Ville de Lyon compris)

État : 5 919 507 €

Région : 3 038 947 €

- Département : 3 038 946 €
- Subventions exceptionnelles : 69 400 €
- Recettes propres : 7 155 467 €
- Charges:
- Production : 12 073 465 €
- Personnel permanent : 15 980 066 €
- Personnel occasionnel et supplémentaire: 2 144 679 €
- Fonctionnement : 2 872 506 €
- Exploitation Bâtiment : 3 569 551 €
- Amortissements et provisions : 528 818 €
- Transfert de réserve : - 102 431 €

Ressources Humaines 2015 : 370 personnes

- Administration : 87
- Technique : 113
- Personnel artistique permanent : 170

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

GRANDE SALLE

- Opéra : à partir de 16€
- Danse : à partir de 10€
- Concert : à partir de 12€

Tarif réduit pour les moins de 28 ans, les demandeurs d'emploi, bénéficiaires des aides sociales et porteurs de cartes d'invalidité.

Places debout à 5€, en vente dans l'heure précédant le spectacle, sous conditions.

Programmes de fidélité à découvrir à chaque nouvelle saison sur www.opera-lyon.com/pages/reserver

Tous au balcon ! 500 places à 10€ réservées aux 18/28 ans dans les balcons sur un des opéras de la saison.

AMPHI

- Jazz, musique du monde, spectacles jeunesse : à partir de 10 ou 16€.
- Amphimidi : gratuit.

Tarif réduit pour les moins de 28 ans, les demandeurs d'emploi, bénéficiaires des aides sociales et porteurs de cartes d'invalidité.

TARIFS SPECTATEUR-RICES EN SITUATION DE HANDICAP

Tarifs valables sur présentation d'une carte d'invalidité et pour un accompagnateur si mentionné sur la carte.

Réservation 10 jours à l'avance minimum pour les personnes en fauteuil roulant. (En grande salle : accès uniquement au parterre)

PARTENARIAT AVEC CULTURE POUR TOUS

Places offertes au dispositif sur un large panel de représentations de la saison.

Horaires :

- Les spectacles en Grande Salle sont donnés à 20h, sauf le dimanche, à 16h.
- Les spectacles à l'Amphi sont donnés à 20h30, sauf les Amphimidi, à 12h30.

Se renseigner, réserver : 04 69 85 54 54 (mardi/samedi, 12h/19h)
billetterie@opera-lyon.com et acces@opera-lyon.com

Politique de médiation :

SÉANCES SCOLAIRES

- L'Opéra forme aux spectacles les enseignants qui, à leur tour, préparent les élèves.
- Entre 10 000 et 14 000 places en matinées scolaires pour les écoles et les collèges : opéras, concerts, ballets.
- 6€ la place pour les élèves et gratuité pour les accompagnateurs. Mise en place d'un demi-tarif pour les élèves de Vénissieux.

VISITES DU BATIMENT / groupes de 22 personnes maximum : 200€. Tarif scolaire : 100€.

L'ÉCOLE DU SPECTATEUR / À l'Amphi, une heure avant l'opéra, sur une des représentations. Gratuit.
Présentation de l'opéra par un conférencier spécialisé en littérature. Une approche pédagogique et accessible à tous. En partenariat avec l'Université Catholique de Lyon.

LES PRÉLUDES LITTÉRAIRES / A l'Amphi, une heure avant l'opéra, sur plusieurs représentations. Gratuit.
De jeunes comédiens et musiciens initient un cycle de rencontres inédites entre littérature et musique. En partenariat avec l'ENSATT et le CNSMD de Lyon.

A LA RENCONTRE DE... / À l'Amphi, quelques jours avant les concerts. Gratuit.
Présentation d'un compositeur, d'un instrument, d'un métier en écho à la programmation de concert.

DANS LES COULISSES DU BALLETT / Samedi précédant le premier ballet de la saison. Gratuit.
Découverte d'un lieu de création, répétition, projections, ateliers de danse, les danseurs du Ballet de l'Opéra de Lyon invitent les visiteurs à découvrir les coulisses de leur métier.

DANS LES COULISSES DE L'OPÉRA / Premier samedi de mai. Gratuit.
Visite du bâtiment, ateliers participatifs et beaucoup de surprises pour cette découverte d'une maison de création.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, L'OPÉRA DE LYON S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Mermoz (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Maintenir, favoriser et valoriser les pratiques artistiques pluridisciplinaires :
 - Mise en place d'une programmation artistique sur le territoire (partenariat avec la Salle Genton)
 - Inscription en priorité de classes du territoire sur la venue à l'Opéra dans le cadre de la programmation scolaire et des projets
 - Proposer et mettre en place des projets participatifs et collaboratifs avec tout type d'acteur local : école, association, hôpitaux, etc.
- > Créer les conditions de collaboration entre les artistes, les structures d'éducation populaire, les acteurs éducatifs
 - Venir en appui des projets associatifs du quartier (formations et visites pour les animateur-rices locaux).
 - Faciliter l'accès à l'Opéra : tarifs préférentiels pour les groupes de ce territoire.

- Co-construction d'actions en fonction des attentes des structures et des habitants.

> Faire le lien avec les secteurs environnants

Travail de partenariat avec la Médiathèque du Bachut.

Moulin à vent (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Propositions artistiques favorisant la mobilité des habitants

- Favoriser l'accès à l'Opéra en priorisant les scolaires de ce territoire sur la programmation scolaire annuelle et les projets
- Proposer et mettre en place des projets participatifs et collaboratifs avec tout type d'acteur local : école, association, Hôpital etc.

> Améliorer la coordination entre les acteurs culturels et autre du territoire

- S'impliquer dans la construction des projets culturels des équipements. Par exemple l'Opéra est un partenaire pérenne du projet culturel du Centre Hospitalier de Saint-Jean de Dieu.
- Conserver des liens forts avec différents acteurs (lien avec l'Inspection académique)

> Attractivité des événements culturels locaux

Organisation de concerts sur le territoire ouvert à tous les publics (concerts sur le site du Centre Hospitalier de Saint-Jean de Dieu)

Pentes de la Croix-Rousse (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Avoir une attention particulière envers les publics les plus fragiles :

- Mise en place de projets ponctuels ou pérennes avec les acteurs locaux accueillant des publics plus fragiles. (Ex : 124 Services)
- Priorisation des publics de ce territoire sur la programmation scolaire et les projets de l'Opéra de Lyon.

> Favoriser le lien insertion-culture, notamment en direction des jeunes marginalisés :

Montage de projets avec les structures locales d'insertion (124 Services, Tremplin ANEPA)

> Soutenir les projets et actions en difficulté des associations :

- Se porter accompagnateur des structures associatives. Mise à disposition des locaux de l'Opéra pour des projets et activités. Mise à disposition de places sur les générales des Opéras pour les sorties familiales (partenariat avec la Ka Fête O Mômes)
- Soutien, création de projets communs et participation à la commission culturelle (Centre Social Quartier Vitalité)
- Être accompagnateur et partenaire des actions culturelles organisées par les acteurs locaux (Collège la Tourette)

LA VILLE PARTICIPATIVE

Accompagnement et soutien aux initiatives des associations locales menant des projets participatifs

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

L'Opéra s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Depuis 2015, l'Opéra réalise un diagnostic sur les questions d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et mène une réflexion avec la commission « égalité professionnelle ».

Ces diagnostics permettent de faire un état des lieux et d'analyser la situation respective des femmes et des hommes à l'association, et servent de support de réflexion à la définition d'éventuelles actions à mener pour aller vers l'égalité professionnelle.

Dans cette perspective, l'objectif pour l'année à venir est de mettre en œuvre, en partenariat avec les représentant-es du personnel, un plan d'action triennal œuvrant en ce sens.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité de l'Opéra est programmée à la période P1.

L'Opéra s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

L'Opéra de Lyon met en œuvre, en partenariat avec les représentant-es du personnel, un dispositif d'accompagnement personnalisé des collaborateurs rencontrant une gêne sur leurs postes de travail liée à un problème de santé. Un cabinet indépendant spécialisé dans le mieux-être au travail a été choisi pour accompagner les personnes concernées : diagnostic personnalisé, assistance dans les différentes démarches et/ou obtention d'aides, etc.

L'Opéra de Lyon communique ses offres d'emploi auprès des candidat-es en situation de handicap, en partenariat avec les organismes spécialisés.

Le bâtiment possède toutes les installations requises pour l'accessibilité des spectateur-rices et des personnes à mobilité réduite.

- Dépose-minute possible devant l'Opéra (place de la Comédie).
- Parkings Opéra (accès place Tolozan) et Terreaux (accès rue d'Algérie) accessibles aux personnes en fauteuil roulant.
- Boucle magnétique amplificatrice du son pour les personnes bénéficiant d'une assistance auditive, sur certaines places de grande salle.
- Chiens d'accompagnement acceptés en salle.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

- L'Opéra s'engage à mener et entretenir des liens étroits avec différentes structures permettant l'apprentissage, la recherche et la réflexion.
- Co-organisation et co-animation de formations des animateur-rices permanent-es avec les Francas.
- Participation aux groupes de travail des Francas : « Structures culturelles et structures de loisir »
- Accueil informel et mise en relation sur la recherche d'information sur les métiers de l'Opéra, accueil de stagiaires.
- Implication dans les réseaux universitaires et les grandes écoles.

Éducation :

Scolaires : programmation scolaire adaptée à toutes les tranches d'âges, de la Grande Section de maternelle à la fin du Lycée (dispositif Lycéen et Apprenti à l'Opéra).

Une priorité est donnée aux établissements issus des quartiers prioritaires.

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Rencontres avec les artistes, ateliers musicaux dans les classes, visite du bâtiment, découverte des répétitions de l'orchestre, formation pédagogique autour de l'œuvre pour les enseignants.

Une particularité se fait sur les lycées, dans le cadre d'un marché public avec la Région Auvergne Rhône-Alpes. 3 000 lycéen-es ont accès à un spectacle, une rencontre avec les artistes, une visite des bâtiments et, pour les enseignant-es, une conférence autour de l'œuvre.

Maîtrise : projet d'ouverture de la Maîtrise de l'Opéra de Lyon aux enfants issus des quartiers prioritaires.

Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE) : programmation de spectacles sur ce temps de loisir, organisation d'ateliers orchestre et de visites.

LA VILLE DOUCE

- L'Opéra de Lyon poursuit son action pour l'environnement, et concentre ses efforts sur quatre chantiers principaux : l'efficacité énergétique des bâtiments, l'écoconception de ses décors, les achats écoresponsables et la mobilité des spectateur-rices.
- Il développe des activités au sein de ses réseaux pour favoriser l'émergence de solutions collectives et mutualisées.
- Le site <http://developpement-durable.opera-lyon.com> donne une information détaillée sur la politique de développement durable de l'Opéra de Lyon.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Être présent et actif dans la sphère du numérique

- Création d'ateliers et de stages pour les jeunes de 12 à 15 ans autour du numérique et de l'opéra.
- Présence sur les réseaux sociaux et les nouveaux médias.
- Mise en place de la vidéo transmission sur un spectacle par an.
- Mise en ligne de productions de l'Opéra de Lyon sur la plateforme européenne du réseau Opéra Europa.
- <http://www.theoperaplatform.eu/en>
- Gestion de deux mini-sites dédiés aux actions culturelles et aux projets scolaires
- Mise en place d'actions participatives ponctuelles par le biais du site internet. Par exemple : Festival Mémoires en 2017 : recueil en ligne des souvenirs marquants des spectateur-rices de l'Opéra de Lyon.

LA VILLE SOLIDAIRE

- L'Opéra de Lyon poursuit son engagement en faveur de l'inclusion sociale. En premier lieu par sa politique de développement culturel, dont les publics sont très variés : des enfants en situation de handicap aux personnes vulnérables, de l'hôpital au milieu carcéral en passant par l'école. Le site <http://developpement-culturel.opera-lyon.com> donne une information détaillée sur l'ensemble des actions que l'Opéra de Lyon mène à destination des publics.
- Cet engagement se traduit également à travers sa politique d'achat ; elle vise à favoriser l'insertion par l'emploi (clause sociale d'insertion) et le recours au secteur adapté et protégé, sans mettre en péril ses petits fournisseurs historiques.

Jeunes :

- Mise en place de projets spécifiques en temps scolaire et hors temps scolaire.
- Projets spécifiques : Il s'agit de mener des projets sur deux ou trois ans avec des classes en particulier. Les projets mettent en lien des artistes dans les écoles et les collèges avec les élèves. Ce sont des projets participatifs d'éducation artistique, et donnant lieu à des restitutions sur les différents territoires et à l'Opéra.
- Hors temps scolaire : Mise en place d'ateliers pendant les vacances scolaires et quelques week-ends en direction des enfants et des adolescent-es. Sensibilisation et découverte de l'opéra à travers différents supports (arts plastiques, pratique instrumentale, voix, numérique).
- Formations : Partenariat avec les Francas du Rhône et de la Métropole de Lyon. Intervention sur les formations des animateur-rices. Organisation et accueil du Forum des Enfants Citoyens. Participation au groupe de réflexion « Animation Culture ».
- Accompagnement des initiatives : Accompagnement des porteurs de projets des territoires des Pentes et Lyon 8^e (mise à disposition des locaux, accompagnement à la conduite de projet et à la médiation).

Insertion Sociale et Professionnelle :

Projets de découverte et de sensibilisation en partenariat avec des organismes d'insertion socioprofessionnelle (Français Langue Étrangère / Compétences Premières / Ateliers Chantiers d'Insertion, etc.).

Culture santé, culture en milieu carcéral :

Contribuer aux projets culturels des Hôpitaux et des établissements pénitentiaires :

Concerts, ateliers, actions de formation et de sensibilisation à l'attention des équipes (Hospices Civiles de Lyon / Centre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu / Centre Hospitalier Saint-Luc Saint-Joseph / Centre pénitentiaire Saint-Quentin Fallavier).

LE PÉRISCOPE



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Autre référent
Tél
Mail
Adresse

Pierre DUGELAY
Alice ROUFFINEAU
Relations publiques/médiation culturelle
04 78 38 89 29
Periscope.mediation@gmail.com
Vincent BOUVAIS (administrateur)
04 78 38 89 29
Periscope.mediation@gmail.com
13 rue Delandine, 69002 Lyon

PRESENTATION

L'association RÉSEAU est un collectif d'individus engagés ayant pour objet de favoriser la diffusion et la promotion de différents modes d'expression culturelle et artistique. Au service de ce projet, Le Périscope, scène de musiques innovantes, fait vivre avec dynamisme un lieu culturel de proximité et offre l'opportunité à des artistes de différents horizons de se produire, de se rencontrer et de se professionnaliser. Le Périscope accueille différentes générations de musiciens de toutes localisations et de diverses esthétiques du jazz, mais aussi du rock noise, de l'électro, du hip-hop. Le lieu compte plus de 1 000 représentations depuis son ouverture en 2007 et attire plus de 12 000 personnes par an. Grâce à sa programmation, le Périscope est labellisé « Scène de Musiques Actuelles » par le Ministère de la Culture depuis 2015. L'association est également reconnue « jeunesse et éducation populaire » par Jeunesse & Sports.

Le label SMAC est délivré par le Ministère de la Culture avec 3 autres salles de la métropole de Lyon : le Marché Gare à Lyon, l'Épicerie Moderne à Feyzin, Bizarre à Vénissieux.

Avec plus de 200 ouvertures annuelles, le Périscope accueille plus de 13 000 spectateurs à la saison. Elles permettent à la salle de proposer aussi bien des concerts payants que toute une programmation gratuite de café culturel (avec des projections de documentaires, des dimanches poésie avec les cabarets poétiques de l'Université Populaire, des conférences...). Le Périscope soutient également la création via l'organisation de résidences d'artistes sur des temps plus ou moins longs et de la mise à disposition de locaux de répétition au sous-sol de la salle. Dans un troisième temps, l'équipe investit une grande partie de son énergie à développer des projets en direction des personnes peu amenées à venir fréquenter les lieux culturels et les salles de concert. De l'accueil de scolaires à la réalisation de projet de créations participatives avec des amateurs et des musiciens sur des temps longs, le Périscope est très attaché aux valeurs du vivre ensemble et essaie d'aller vers les personnes avant qu'ils ne se constituent en public.

L'objectif principal de la structure est donc de favoriser la diffusion et la promotion de différents modes d'expression culturelle & artistique. Il se réalise notamment par l'animation de l'espace artistique, l'organisation d'événements culturels et musicaux, le soutien à la création et des projets moins connus du grand public en direction des publics.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association RÉSEAU (Rassemblement d'Énergie pour la Sauvegarde d'un Espace Artistique Utopique) qui chapeaute la salle du Périscope, loi 1901.

Budget:

Budget général 2015 : 365 627€

Part financements publics : 133 012€

- Région : 33 760 €
- DRAC : 25 000 €
- Ministère Emploi (ASP CUI) : 19 152€
- Ville de Lyon : 44 700 €
- Métropole : 8 000 €
- Autres (projets) : 2 400 €

Budget Ressources Humaines : 4,5 ETP pour une part correspondante à 150 922 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

- Totalité des événements du café culturel gratuite
- Tarifs volontairement bas (voire parfois concerts gratuits)
- Tarifs réduits pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, détenteurs Pass 4 lieux (salle de la SMAC S2M)
- Gratuité pour les jeunes de moins de 12 ans
- Conventonnement avec Culture pour tous
- Dispositif Carte M'RA
- Pass culture & Carte Champ Libre

Horaires :

- Organisation de visites spécifiques et rencontres avec des musiciens sur des temps de résidence en après-midi lorsque les venues en soirée ne sont pas possibles
- Événements du café culturel gratuits commencent plus tôt (notamment les cabarets poétiques du dimanche se déroulent en fin d'après-midi)
- Évènements de la programmation jeune-public en après-midi

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE PERISCOPE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Verdun Suchet (QVA)

Le Périscope souhaite s'engager de manière globale sur son quartier d'implantation auprès des habitants afin de les impliquer dans une dynamique de partages artistique et culturelle principalement autour de la musique qui pourrait être une impulsion intéressante pour ce quartier doté de nombreux équipements.

Notamment dans une volonté d'améliorer davantage la connaissance du quartier et de ses enjeux ainsi que d'en identifier les acteurs (notamment autres que culturels et artistiques) et contribuer à construire un réseau d'acteurs du territoire en développant des outils/instances de travail collaboratives. Ce sera également l'occasion de valoriser l'entrée de ville, le quartier historique, le patrimoine immatériel, contribuer à repérer les mémoires et à sensibiliser les habitants à la Valeur Universelle Exceptionnelle face aux enjeux patrimoniaux liés au Plan de gestion UNESCO.

- Le Périscope, et plus largement le Lobster, espace de mutualisation et de mise en réseau d'acteurs de la filière des musiques actuelles & des industries créatives qui se rassemblent pour envisager une stratégie commune de coopération et de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants.
- Le Marché Gare, salle de musiques actuelles faisant partie de la S2M, préfiguration du label SMAC d'agglomération
- Le Sucre, lieu transdisciplinaire qui comprend notamment la diffusion de concerts
- L'implantation d'Arty Farty dans le quartier
- Le GRAME, Centre National de Création Musicale, plus axé sur les esthétiques de musiques contemporaines

Plusieurs pistes de projets fédérateurs qui impliqueraient la totalité des acteurs du quartier sont en cours de réflexion et d'élaboration, dans une volonté fédératrice de faire du lien social et de favoriser le vivre ensemble à l'échelle d'un quartier grâce à la pluridisciplinarité artistique et aux acteurs engagés.

LA VILLE PARTICIPATIVE

- Organisation de soirées par et pour les étudiants de l'UCLY

Accueil de soirées organisées par des associations étudiantes de l'Université Catholique de Lyon et à destination de ses étudiants. Dans ce cadre les étudiants bénéficient au préalable de visites & conseils.

- Saint-Marcel

Organisation d'un festival de fanfare avec la fanfare d'amateurs du Périscope.

- Soirée Entre Prise & sCENE

Présentation & visite du Périscope + coaching / balances sur la journée avant le concert avec captation sonore

& vidéo lors de la soirée + fiche technique & feuille de route groupes de musiciens amateurs d'entreprises adhérentes à l'association ALTS

- Bénévolat

Le statut associatif du PÉRISCOPE lui confère un rôle important dans la coordination des bénévoles et de la vie associative. Les bénévoles sont présents les soirs de concert à la billetterie et au bar, ils bénéficient chaque année d'une formation financée par le FDVA. Ils sont sollicités et accompagnés tout au long de la saison sur diverses actions.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Lutter contre les discriminations de toutes sortes notamment en faisant se rencontrer les différentes populations du quartier sur des projets en lien avec de la création artistique (étudiants, habitants, sans domiciles fixes, personnes accueillies par les établissements d'Habitat & Humanisme : le Train de Nuit, les résidences : patients en convalescence, personnes en situation de précarité, personnes de passage au centre d'échanges Perrache). Nous associons donc directement à cet axe de lutte contre les discriminations celui d'un réel développement social local et d'une réelle accessibilité à toute personne le souhaitant à notre salle de concert afin de créer une inertie sur le quartier sur des initiatives solidaires et culturelles

- Accueillir chaque personne peu importe d'où elle vient

Que l'on pense à des personnes éloignées de la culture ou ayant un handicap quelconque, notre souhait est de pouvoir spécifier notre accueil pour qu'il soit le plus approprié possible. C'est également la démarche qui nous anime lors du développement des actions de médiation spécifique avec des personnes peu habituées aux thématiques artistiques.

Égalité femme/homme :

- Le PÉRISCOPE s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements)
- Dans la programmation

Attention particulière menée sur la programmation pour trouver des artistes femmes dans les esthétiques défendues au PÉRISCOPE. Diffusion de documentaires engagés etc. (Ex : Projection du film « Ouvrir la voix » d'Amandine Gay).

Accessibilité :

- Le PÉRISCOPE s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap
- À plus long terme, volonté de travailler sur l'accessibilité au niveau de la SMAC

Un travail sur l'accessibilité des personnes ayant des déficiences visuelles et auditives notamment voire des personnes sourdes ou aveugles. En s'inspirant notamment de gros projets que peut réaliser la Vapeur, SMAC de Dijon avec l'association 1, 2, 3 Cité Cap.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

- Visites & présentations régulières de la salle & des métiers / balances commentées

Accueil régulier de groupes scolaires, d'établissements d'accueil, médico-sociaux, de santé etc. pour leur présenter la salle, l'association, les métiers de la culture & des musiques actuelles mais également pour les faire assister à des balances commentées par des musiciens accueillis au PÉRISCOPE.

- Propositions gratuites du café culturel

À côté de sa programmation musicale payante, le PÉRISCOPE développe toute une part de programmation de type « café culturel », il s'agit alors de proposer des conférences, des projections de films et documentaires conduisant à des débats et des partages pour le public présent.

Éducation :

- Organisation de propositions à destination des périscolaires du deuxième arrondissement

Accueil sur des vendredis après-midi des élèves de primaire lors des temps périscolaires au Périscope pour des ateliers et spectacles (en partenariat avec la MJC Confluence & le Marché Gare)

LA VILLE DOUCE

Éco-responsabilité :

- Le retour des éco cup au bar du Périscope

Le Périscope s'engage de nouveau dans les éco cup : verre en plastique dur utilisé notamment dans les festivals mais également dans de nombreuses salles de spectacle. Ces verres consignés sont réutilisables et évitent les verres en plastique jetables peu écologiques.

- Engagement dans le tri sélectif

Le Périscope tente depuis plusieurs années d'organiser son tri sélectif en commençant par des déchets faciles à trier : le verre ; le carton ; le plastique... Au bar et dans les bureaux partagés Lobster.

- Engagement écoresponsable, équitable, consommation locale bar et cantine

Le bar du Périscope s'approvisionne dans la mesure du possible auprès de producteurs locaux tout comme les cuisiniers de la cantine du Lobster.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Économie :

- Ouverture d'un espace partagé de mutualisation : bureaux Lobster

Le Périscope est engagé depuis plusieurs années dans les réflexions de l'économie sociale et solidaire. De plus, depuis septembre, l'association a ouvert un espace de mutualisation de 250m2 comprenant des bureaux et accueillant une vingtaine d'associations des musiques actuelles.

Cultures numériques :

- Projets de création participative pluridisciplinaires

Au sein de ses projets de médiation, le Périscope accorde une importance toute particulière aux projets de création menée par des artistes conjointement à des personnes éloignées des propositions culturelles. Dans ce cadre, il s'agit bien souvent de croiser les disciplines et les différents médias : musique, street art, danse, vidéo etc... Le numérique s'intègre également dans ce type de proposition.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle & Jeunes :

Inclure la jeunesse dans toutes nos actions en étant en relais avec les structures sociales du quartier et de l'arrondissement, la MJC Confluence, le CRIJ, les éducateurs de prévention...

- Agrément Jeunesse et éducation populaire depuis 2013

Souhait de travailler davantage avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (près de la salle de concert) et de développer nos relations avec les éducateurs de prévention de l'arrondissement pour toucher les jeunes en dehors de tout groupe ou cadre prédéfinis.

- Agrément Service Civique depuis 2013

Le Périscope accueille depuis plusieurs années des volontaires sur des missions de service civique. Cet accompagnement auprès de jeunes de moins de 26 ans participe à leur insertion sociale et professionnelle.

Séniors :

- Objectif de s'engager lors de la semaine bleue

Cette semaine nationale des retraités et personnes âgées est une bonne occasion de diversifier des propositions spécifiquement orientées vers des personnes de plus de 65 ans.

- Rejoindre les partenaires de la carte senior de Lyon

Permettre d'offrir au plus de 65 ans possédant la carte senior des tarifs préférentiels au sein de la salle.

Culture santé, culture en milieu carcéral :

- Actions avec les établissements médico-éducatifs (SESSAD ; IME)

Pratique artistique avec des jeunes de l'Institut Médico-Éducatif Yves Farge de Vaulx-en-Velin et des musiciens en résidence au PÉRISCOPE. Accueil du groupe sur des événements dans la salle (répétitions publiques d'une création jeune public + du groupe qui réalise les interventions).

Atelier de création participative avec des jeunes du Sessad George Seguin de Vaulx-en-Velin sur un temps long (5 mois) avec deux artistes et financé dans le cadre des appels à projets Culture et Santé

- Actions en milieu pénitentiaire

Un premier projet passé sur 8 mois avec différentes propositions à la Maison d'Arrêt de Corbas. Un artiste réalisait le fil conducteur autour du blues et des musiques noires-américaines grâce à plusieurs interventions : ateliers de pratique artistique ; concerts ; conférence musicale... Projet financé dans le cadre de l'appel à projet Culture et Justice.

Accueil de personnes condamnées à des peines d'intérêt général depuis 2015.

- Futurs partenariats avec plusieurs hôpitaux (Saint-Luc-Saint-Joseph ; Saint-Jean-de-Dieu ; la ferme du Vinatier etc.)

AUDITORIUM - ORCHESTRE NATIONAL DE LYON



Direction

Aline SAM-GIAO (directrice générale)

Leonard SLATKIN (directeur musical honoraire)

Référente

Cécile MARTINON

Service

Actions culturelles

Tél

04 78 95 95 06

Mail

cecile.martinon@mairie-lyon.fr

Référente suppléante

Jane-Lise MEUNIER

Tél

04 78 95 95 45

Mail

jane-lise.meunier@mairie-lyon.fr

Adresse

84 rue de Bonnel, 69431 Lyon Cedex 03

PRÉSENTATION

L'Auditorium de Lyon est l'une des rares institutions françaises à réunir au sein d'un même établissement une salle de concerts de 2 100 places et un orchestre permanent de 104 musiciens. Administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon est dirigé par Aline SAM-GIAO.

Outre une saison symphonique, des séries de musique de chambre et des formations invitées, l'Auditorium-ONL multiplie la programmation de concerts destinés au public le plus large. La volonté d'aller à la rencontre des auditeurs se traduit notamment par de multiples initiatives : concerts jeune public accessibles aux enfants dès 3 ans, concert gratuit pour les étudiants, concerts Espresso (concerts donnés à l'heure du déjeuner et à 15h), ciné-concerts, jazz... Lieu de commande et de création (Bruno Mantovani, Pascal Dusapin, Mason Bates, Kaija Saariaho...), l'Auditorium de Lyon accueille chaque année plus de 200 000 spectateurs.

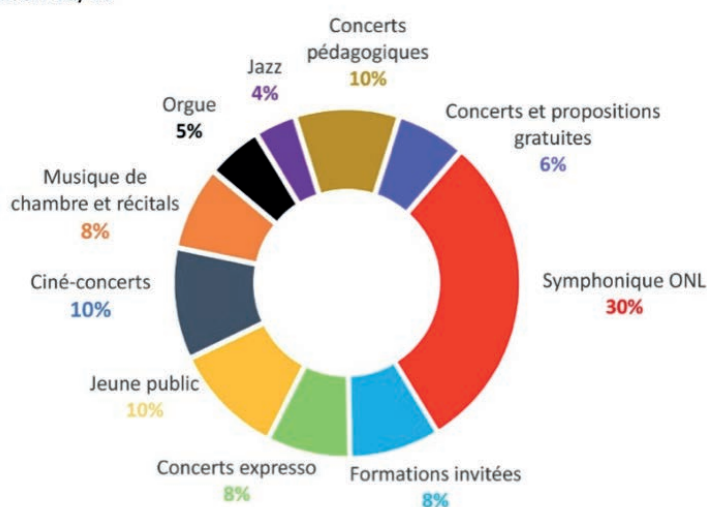
Depuis de nombreuses années, l'ONL est un orchestre pionnier en matière d'action culturelle. Il se dote notamment d'un orchestre de jeunes, d'une programmation ambitieuse destinée aux scolaires (14 000 élèves accueillis), de cycles de conférences gratuites pour tous, de nombreuses actions de médiation et d'accompagnement en direction de tous les publics ainsi que d'une politique tarifaire forte en direction des plus jeunes et des étudiants.

Sur la saison 2015-2016 :

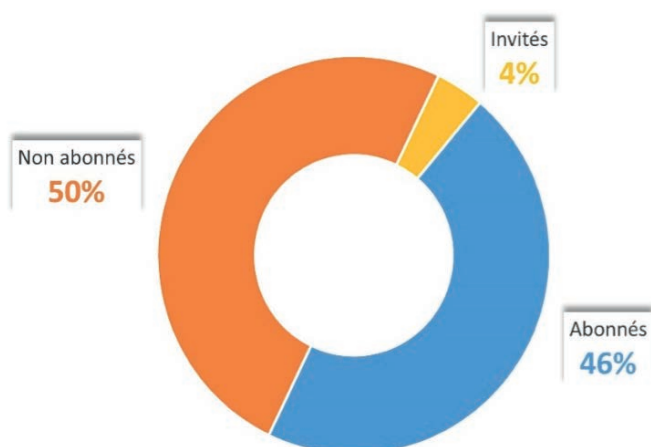
Programmation

154 concerts à l'Auditorium

Saison 15/16



Profil des spectateurs



Provenance géographique des spectateurs

- 74 % Métropole de Lyon
- 18 % Rhône-Alpes
- 7 % autres régions
- 1 % Étranger

Chiffres

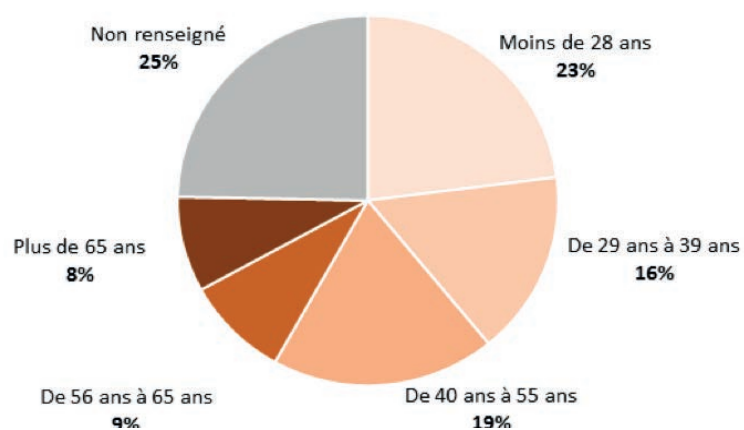
- 14 924 abonnés soit + 16 % en deux saisons
- 200 000 spectateurs soit + 7 %

Perspectives - saison 2016-2017

Une augmentation sensible

- Abonnement : + 15 %
- Fréquentation des salles : +18%
- Renouvellement des publics : 1 personne sur 5 n'était jamais venue à l'Auditorium

Répartition par âge des nouveaux spectateurs de la saison 2016/2017 (au 9 fév. 2017)



STATUT ET BUDGET

Statut : régie municipale directe

Budget:

Budget général 2015 : 15,4 M€

Financements publics :

Ville de Lyon : 9,3 M€

État : 1,8 M€

Région : 86 000 €

Billetterie : 3,7 M€

Cessions spectacle : 240 000 €

Régie publicitaire et mécénat : 80 000 €

Soit 27 % de recettes propres : 4,1 M€

Ressources Humaines :

- personnes dont :
- 104 musiciens de l'Orchestre national de Lyon
- Pôle Direction : 1 directrice générale, 1 directeur musical, 1 secrétaire de direction
- Conseil artistique : 1 délégué artistique, 1 musicologue
- Pôle Production : 16 personnes (production, régie d'orchestre, régie technique, bibliothèque)
- Pôle Secrétariat général : 19 personnes (communication, mécénat, actions culturelles, accueil du public, billetterie-marketing)
- Pôle Administration, finances, exploitation du bâtiment : 13 personnes

Service porteur – Actions culturelles : 3 ETP :

- 1 responsable (Jane-Lise Meunier)
- 1 attaché pédagogique (Arnaud Brovillé)
- 1 chargée de développement culturel (Cécile Martinon)

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

- Tarifs enfant :
 - Pour les spectacles « jeune public » : tarif « enfant » (moins de 12 ans) à 5 € en grande salle & à 3 € en salle Proton de la Chapelle
 - Les enfants bénéficient du tarif moins 50 % sur tous les autres concerts.
 - Concerts de musique de chambre gratuits pour les enfants de 6 à 12 ans.
- Tarifs moins 50%
 - Pour les personnes de moins de 28 ans
 - Pour les personnes demandeurs d'emploi & bénéficiaires du RSA
 - Pour les personnes en situation de handicap & leurs accompagnateurs
- Tarifs abonnés et groupes, sur l'ensemble des concerts de la saison
 - Abonnement libre à partir de 4 concerts
 - Abonnement concerts jeune public à partir de 3 concerts
 - Abonnement concerts Expresso 6 concerts à 48 €
- Tarifs dernière minute à 8 € accordé 1 heure avant le début des concerts
 - Aux personnes de moins de 28 ans
 - Aux personnes demandeurs d'emploi & bénéficiaires du RSA
 - Aux personnes en situation de handicap et à leurs accompagnateurs
- Tarif scolaire
 - 6 €/élève
 - Gratuité pour les accompagnateurs (3 adultes par classe) & gratuité complémentaire accordée aux accompagnants d'élèves en situation de handicap
- Cartes moins de 28 ans
 - Carte 5 entrées : 20 € (non nominative)
 - Carte intégrale : 60 €
- Dispositif Lyon, Ville amie des aînés : tarifs préférentiels proposés aux séniors sur une sélection de concerts
- Dispositif spécifique aux lycéens et apprentis : « Carte M'ra » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Dispositif spécifique aux étudiants : Pass culture & Lyon invitation campus

- « Culture pour tous » : 1 000 places gratuites sur l'ensemble de la programmation
- Gratuité :
 - Les concerts et propositions gratuites représentent 6 % de la programmation.
 - Conférences & propos d'avant-concert gratuits.

Horaires des spectacles :

- Concerts Jeune public à 10h, 15h et 18h
- Concerts Expresso les vendredis à 12h30 et à 15h
- Concerts symphoniques/jazz/cinés-concerts à 16h, 18h et 20h
- Concerts de musique de chambre le dimanche à 11h
- Concerts scolaires à 10h et 14h30

Politique de médiation :

Outils :

- « La musique se vit »
 - Happy Days – week-ends thématiques « portes ouvertes »
 - Concerts participatifs – invitent le public à jouer ou chanter en salle ou sur la scène
 - Scènes ouvertes aux musiciens amateurs
 - Ateliers orgue
- « La musique Parle »
 - Propos d'avant-concerts
 - Rencontres et conférences
 - Passerelles culturelles – parcours pluridisciplinaires avec d'autres institutions
- « La musique transmet »
- Orchestre des jeunes – jeunes musiciens des Conservatoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
 - Chantiers de la création – projet de création musicale d'une année en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement régional de Lyon impliquant 3 écoles de la ville de Lyon
 - Formation professionnelle : master class, programmation de l'Orchestre du CNSMD, rencontres avec les artistes & accès aux répétitions, aux générales
 - Enregistrements de répétitions et de concerts en situation professionnelle des étudiants de l'ENSATT
 - Rencontres « métiers » avec les équipes administratifs et techniques de l'Auditorium
 - Parcours « Backstage » proposés aux élèves de lycées professionnels
- « La musique accompagne »
 - Concerts scolaires proposés aux élèves de la maternelle au collège
 - Préparations pédagogiques
 - Concert Expresso Spécial lycéens
 - Concert gratuit des étudiants
 - Activités dans le cadre de l'accueil périscolaire
 - Ateliers artistiques
 - Parcours d'éducation artistiques et culturels
 - Visites guidées
 - Ateliers pour les crèches

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, L'AUDITORIUM – ORCHESTRE NATIONAL DE LYON S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Moncey – Voltaire - Guillotière (QPV + QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Favoriser la rencontre et la convivialité dans les espaces publics
 - S'appuyer sur la diversité musicale du territoire pour favoriser la mixité sociale et culturelle, en croisant les esthétiques et les publics

- Aller-vers les habitant-es les plus fragiles par le biais des actions culturelles

Mermoz, États-Unis, Langlet-Santy (QPV)

Et/ou Vergoin (QPV)

Et/ou Moncey-Voltaire-Guillotière (QPV + QVA)

Dans le cadre du projet « Démos » : territoires & partenaires en cours de définition

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet DEMOS 2017-2020 (cf. engagement thématique : Éducation) Depuis 2010, Démos s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Le dispositif doit sa réussite notamment à un encadrement éducatif adapté, à la coopération entre acteurs de la culture et acteurs du champ social, au développement d'une pédagogie collective spécifique et à la formation continue des intervenants. DEMOS entend répondre avec force aux grands enjeux sociétaux liés notamment à la démocratisation culturelle et la cohésion sociale qui en résulte. Son implantation volontariste dans un territoire marqué par une grande diversité sociale et culturelle inscrit naturellement dans ses missions principales un travail de fond sur les publics de proximité.

Partenariat avec l'association Culture pour tous : 1 000 places à disposition des 700 structures sociales et d'insertion du dispositif

Égalité femme/homme :

L'Auditorium – Orchestre National de Lyon s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022-2024). La mise en accessibilité de l'Auditorium – Orchestre National de Lyon est programmée à la période P3 (2022 – 2024).
- L'Auditorium – Orchestre National de Lyon s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.
- Stationnement
 - Dépose minute possible des véhicules sur la place Charles De Gaulle (mais stationnement interdit dans le cadre du plan Vigipirate)
 - Places PMR aux parkings Halles et Parc Bonnel/Servient
 -
- Accès aux espaces publics et à la salle
 - Accessibilité du hall d'accueil, du café comptoir, des sanitaires
 - Ascenseur situé dans le hall d'accueil desservant les 1^{er} et 2^e balcons
 - Places spécifiques réservées aux personnes en fauteuils et à leurs accompagnateurs
 - Contingent de places au 1^{er} balcon, situé sur les rangs supérieurs, réservé lors des réservations aux groupes ayant des difficultés de mobilités
 - Mise à disposition de places spécifiques à l'Orchestre proche de la scène pour les personnes mal ou non voyantes
 - Chiens-guides acceptés en salle
- Médiation adaptée selon les groupes accueillis (handicap mental, visuel, moteur, auditif)
 - Adaptabilité des actions de médiation, « Parcours Découverte », visites guidées...
 - Acquisition d'instruments pour la découverte des instruments par le « toucher »
 - Partenariats avec des structures accueillant des personnes handicapées physiques ou mentales

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

- Orchestre des jeunes
- Projet DEMOS
- Chantiers de la création
- Répétitions & générales
- Propos d'avant-concert
- Visites & ateliers
- Happy Days
- Concerts participatifs

Éducation :

L'engagement est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Mise en œuvre du projet DEMOS 2017-2020

Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, en partenariat avec la Philharmonie de Paris et 7 communes de la métropole lyonnaise, destiné à 120 jeunes de territoires QPV ne pratiquant pas la musique pour des raisons sociales, économiques, culturelles ou géographiques :

- Mise en œuvre d'ateliers hebdomadaires de pratique instrumentale collective à raison de 4h par semaine par des musiciens professionnels (ONL, enseignants de conservatoires, dumistes...)
 - Prêt d'un instrument pour chaque jeune et prise en charge de son entretien sur toute la durée du projet
 - Organisation chaque année d'un grand concert de restitution du projet : accueil en concert des 120 jeunes sur la scène de l'Auditorium
 - Développement des liens avec les familles des jeunes : accueil spécifique à l'Auditorium et aux concerts, propositions de médiation adaptées
 - Développement des partenariats sur le territoire & des actions engagées avec les structures partenaires dont sont issus les jeunes : Conservatoires et écoles de musique, structures sociales et services des communes associées (services jeunesse, éducation, politique de la ville)
 - Priorités d'accès aux concerts scolaires pour les écoles dont sont issus les jeunes participants au projet « Démos »
 - Organisation de temps d'accueil et de médiations avec les professionnels référents du projet sur les territoires autour de la pratique d'orchestre
 - Formations proposées aux musiciens intervenants sur le volet pédagogique autour de la pédagogie collective et le travail spécifique à mener avec les jeunes & aux travailleurs sociaux sur les enjeux de l'apprentissage musical
 - Accueil régulier des jeunes de Démos à l'Auditorium durant les 3 ans (concerts, médiation, rencontres avec l'orchestre, répétitions générales...)
-
- Dans le cadre du projet « Les Chantiers de la création » : Choix d'1 des écoles (sur les 3 participantes) implantée en QPV
-
- Concerts scolaires – priorités des inscriptions des établissements des quartiers en QPV et QVA de Lyon.
 - Développement et mise en œuvre de parcours d'éducation artistiques et culturels : pour les élèves de lycées et de lycées professionnels, pour les élèves d'établissements implantés en territoires prioritaires (parcours d'excellence). Dispositifs favorisant l'écoute des concerts, la découverte de l'orchestre et la connaissance de l'environnement symphonique : actions de médiation, ateliers, rencontres avec les musiciens...
-
- Poursuite d'une programmation pour les jeunes spectateurs : concerts jeune public, tout-petits dès 3 ans, actions pour les crèches ou les très jeunes enfants
-
- Poursuite de partenariats avec les réseaux d'éducation populaire
 - Les Francas du Rhône : forum des enfants citoyens, journées de formation des animateurs socio-éducatifs permanents ou vacataires...
 - MPT Salle des Rancy, MJC Vieux-Lyon, Confluence (Chants de mars, Guill'en fêtes, Orchestre des jeunes)

- Parentalité :
- Favoriser l'émergence en lien avec les projets du service d'action culturelle de petites formes (berceuses, comptines...) favorisant la participation des parents / grands-parents
- Favoriser la sortie de parents et d'enfants à l'Auditorium autour de propositions pour les tout-petits par l'intermédiaire d'un partenaire social implanté en QPV : séance réservée et accueil spécifique

Quelques chiffres sur la saison 2015-2016 :

- jeunes de moins de 28 ans soit 20 % du public dont :
- 7 837 enfants de moins de 12 ans sur les concerts jeune-public
- 12 537 élèves accueillis en concerts scolaires

Concerts éducatifs

- 12 537 enfants issus de 154 écoles
- Accueil privilégié des établissements QPV – 100 % des demandes des écoles lyonnaises situées en territoires prioritaires ont été validées soit 14 % des établissements accueillis
- Typologie des écoles accueillies :

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

- S'appuyer sur les ressources numériques dans les démarches et projets
 - Ressources accessibles en ligne (programmes de salle...)
 - Dans le cadre de projets spécifiques d'actions culturelles : concerts participatifs, Orchestre des jeunes, préparations pédagogiques, ateliers artistiques, Chantiers de la création, parcours...
- Poursuivre la présence de l'Auditorium sur les réseaux sociaux et les nouveaux médias, développement des supports vidéo et numériques...

LA VILLE SOLIDAIRE

Inscription Sociale et Professionnelle :

- Médiation culturelle : permanences culture au sein des structures d'insertion, rencontre avec des équipes artistiques, parcours culturels
- Renforcement du volet « ressources humaines » porté par la Mission Insertion Culture de la Maison de l'emploi
 - Poursuite des collaborations avec les structures d'insertion du territoire métropolitain pour favoriser l'accueil de personnes accompagnées dans le cadre de dispositifs d'insertion (découvertes des métiers de l'Auditorium, rencontres avec les équipes techniques...)
 - Recrutement d'agents d'accueil présentés par la Mission Insertion Culture et la Maison de l'emploi
- Dans le cadre des Chantiers de la création
 - Participation au processus de création et à des ateliers de pratique artistique
 - Participation à la mise en œuvre du projet (mise en situation d'accueil lors des représentations...)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON (SAVL)



Direction
Réfèrent
Service
Tél
Mail
Réfèrent éducation :
Réfèrent égalité
Tél
Mail
Réfèrent Éco-responsabilité
Tél
Mail
Adresse

Anne Pariente
Laurent Strippoli
Développement culturel / Archéologie
04 72 00 12 20
laurent.strippoli@mairie-lyon.fr
Laurent Strippoli
Aurélie Corguillet (ressources humaines)
04 72 00 12 10
aurelie.corguillet@mairie-lyon.fr
Jules Ramona (bilan carbone)
04 72 00 12 12
jules.ramona@mairie-lyon.fr
10 rue Neyret, 69001

PRÉSENTATION

Créé dès 1933 pour mener la fouille du théâtre et de l'odéon de l'actuel parc archéologique de Fourvière avant de dégager l'amphithéâtre, le service archéologique de la Ville de Lyon est doté d'une équipe pluridisciplinaire aujourd'hui composée de quelques 50 agents : archéologues aux spécialités complémentaires (anthropologie, archives, céramologie, étude du bâti, instrumentum, numismatique,...) portant sur tous les horizons chronologiques lyonnais (époque moderne, Moyen Âge, Antiquité, protohistoire, préhistoire), archéo-géographe, cellule administrative et technique, médiateurs, documentaliste, géomaticien, géomorphologues, infographistes, topographe.

Ses missions et ses activités principales, réalisées en collaboration étroite avec les services de l'État (Service Régional de l'Archéologie – Direction Régionale des Affaires Culturelles), relèvent de :

- la recherche archéologique :
 - activité de terrain : réalisation de fouilles ou de diagnostics, suivi de chantiers, inventaire architectural
 - gestion des « archives du sol » (archives manuscrites, dépôt archéologique)
 - élaboration d'outils transversaux de recherche et de diffusion : base de données archéologiques et cartographiques ALyAS, collections de référence (céramique, pierres et matériaux de construction)
 - communication scientifique et collaboration avec les autres acteurs de l'archéologie lyonnaise (INRAP, universités, opérateurs privés...)

- la diffusion des connaissances archéologiques aux publics : actions de restitution « grand public », information des aménageurs, accueil et encadrement d'élèves et étudiants, actions pédagogiques en milieu scolaire, actions en faveur de l'égalité des chances.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe

Budget:

Budget général 2016 : 2 820 359 €
Financements publics : 100 % (Ville de Lyon)
Budget fonctionnement 2016 : 354 594 €

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Dehors :

Toutes les actions sont, à ce jour, gratuites.
Partenariat avec Culture pour tous.

Politique de médiation :

Le bâtiment du SAVL n'est pas un établissement recevant du public : toutes les actions proposées sont donc réalisées dans les locaux de la structure partenaire. Des actions peuvent se dérouler dans l'amphithéâtre des Trois Gaules et de manière exceptionnelle sur un chantier en cours.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE SERVICE ARCHÉOLOGIQUE DE LA VILLE DE LYON S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Vergoin (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Participer à la création de liens intergénérationnels et interculturels
- > Mobiliser les ressources culturelles (intérieures ou extérieures au quartier)
- > Favoriser la mobilité
- > Encourager la mobilisation de tout-es les habitant-es
- > Favoriser le partage de projets autour de thématiques communes, notamment le partage de savoirs
 - Appui à la mise en place d'une culture et d'une mémoire communes du territoire
 - Découverte archéologique et historique du quartier et des alentours (l'île Barbe, l'aqueduc du Mont d'or) et apprentissage du regard, découverte des métiers de l'archéologie, accompagnement des habitants vers le rôle de passeurs de culture.
 - Partenariat avec la MJC St-Rambert

Gorge-de-Loup – Vaise (QPV + QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Partager des éléments culturels de connaissance du quartier afin de mettre en valeur la mémoire des territoires
- > Participer à la dynamisation du quartier
- > Participer à l'ouverture du quartier
- > Aller-vers les jeunes
- > Favoriser les initiatives culturelles des habitant-es
 - Collaboration avec le conseil de quartier, les bailleurs et le Centre social et culturel Pierrette Augier pour la mise en place d'actions de mise à disposition des connaissances et des savoirs. *Par exemple : projet scientifique avec un atelier sociolinguistique du Centre social et culturel Pierrette Augier ; projet du Club du spectateur.*
 - Partenaire ressource de la Cie Théâtre de la Cour.

Pentes de la Croix-Rousse (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Restructurer la gouvernance et intégrer une dynamique partenariale afin de faire circuler l'information sur les projets
- > Valoriser et transmettre les valeurs patrimoniales relatives au site historique de l'UNESCO
 -
 - Projet inter établissements et multi partenarial pour le bimillénaire de l'amphithéâtre des Trois Gaules et le déménagement du SAVL vers le musée Guimet en 2019.

En fonction de son activité opérationnelle et de ses projets, le SAVL interviendra :

- à Ménival-Janin-Jeunet (QPV+QVA) (partenariat notamment avec la MJC Ménival)
- à Moncey-Voltaire-Guillotière (QPV+QVA) (partenariats notamment avec la MPT-Rancy, AWAL, l'IFRA)

LA VILLE PARTICIPATIVE

Le SAVL s'efforcera de mettre au cœur de ses actions les habitant-es et les publics ciblés en leur proposant de devenir passeurs de culture ainsi que d'aiguiser le regard et la curiosité (par ex. visite guidée à deux voix avec les conseils de quartier, ou réalisation en commun d'une balade urbaine). Le SAVL reste un pôle ressource pour tout montage de projet se rapportant au territoire.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Le Service Archéologique de la Ville de Lyon s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Le Service Archéologique s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

- Outil de médiation spécifique pour les personnes malvoyantes : Permis de toucher.
- Cartographie sonore avec l'association Entre les mailles : réalisation d'une carte 3D de l'environnement de vie des habitant-es de la Maison des aveugles.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Pour ce faire le SAVL peut co-monter des projets (apéro-archéo, goûter archéo, atelier archéo, balades, visites guidées de chantiers et de sites) et mettre à disposition des outils de connaissance et de communication (pour les animateurs de centres de loisirs). Le SAVL privilégiera une participation au montage et à la réalisation de projets participatifs et collaboratifs.

Plusieurs projets sont envisagés dans les quartiers (cf. les engagements territoriaux), par exemple le Club du spectateur à Vaise, l'accompagnement d'habitant-es du Vergoin vers le rôle de passeurs de culture,...

Éducation

L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

- LE SAVL, dans le cadre de sa politique de formation, accueille régulièrement des stagiaires de collège, de lycée et des universités.
- Le SAVL intervient de janvier à fin avril dans les ALAE en proposant des ateliers archéo pour le cycle 2.
- En 2016, le SAVL est entré au Plan académique de formation en proposant 3h de formation « Questionner le temps et l'espace avec le Service archéologique de la Ville de Lyon ».
- Le SAVL participe également au groupe de médiateurs et d'animateurs animé par les Francas, avec lequel il organise des actions de formation à destination des structures socioculturelles (vacataires / permanent-es), et des Forum enfants citoyens. En 2018 sera mise en place une semaine de classe citoyenne (sur le principe d'une classe de ville) pour une classe de cycle 3 d'un quartier prioritaire alliant différentes institutions culturelles autour d'une thématique.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Économie :

Économie sociale et solidaire

Favoriser la mutualisation de moyens, que ce soit les ressources ou les outils ; un projet de création d'un outil de médiation cartographique pourrait voir le jour en collaboration avec le théâtre des Célestins.

Cultures numériques :

- Éducation à la lecture critique des contenus : via l'offre scolaire et un projet sur la critique des sources
- Expérimentation possible de laboratoires de fabrication type Fablab, pas de projet en cours mais le SAVL reste ressource en fonction de l'activité du service et des projets envisagés.
- Le SAVL a créé 2 applications numériques (version bêta) : Géoclim' et Anthropotes. Ces 2 applications permettent de découvrir des métiers de l'archéologie mais aussi de grands événements climatiques qui ont marqué l'histoire de Lyon.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

- Le SAVL collabore régulièrement avec les Missions locales, Mirly solidarité, l'IFRA et monte des participations à des ateliers sociolinguistiques pour primo-arrivants.
- LE SAVL confirme également son implication dans l'accueil de chantiers de jeunes et de jobs d'été, ainsi que de personnes en Travail d'Intérêt général (TIG), en partenariat avec la Mission de Coordination des Actions de Sécurité et de Prévention (MiCASEP) et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).
- Des partenariats et des actions (visites, balades, échanges et présentations des métiers) sont possibles avec les structures Tremplin Anepa et Alys.
- Le SAVL propose des actions dans le cadre des Garanties jeunes.
- En 2016 : 2 TIG (représentant 245h), 1 chantier jeunes (6 jeunes) et 3 jobs d'été.

Jeunes :

Le SAVL participe avec les structures d'éducation populaire concernées à l'élaboration et à la mise en place 2 à 3 fois par an de centres de loisirs sur plusieurs jours (ex : MPT des Rancy ou Centre social et culturel Pierrette Augier).

Le SAVL accueille également des chantiers jeunes et des jobs d'été.

Séniors :

Le SAVL envisage d'engager un travail avec des maisons de retraites (collecte de mémoire, projet intergénérationnel), collaboration qu'il avait déjà expérimentée en 2003 dans le cadre d'un Centre de Responsabilité Municipale (C.R.M.) autour de l'exposition sur les fouilles de Chapeau rouge. Des forums de discussion avec des seniors sont en réflexion avec les Francas du Rhône.

Culture santé, culture en milieu carcéral :

- Dans la seconde partie du mandat, et sur le même principe que les forums enfants citoyens, le SAVL, le Musée d'Art Contemporain et les Francas réfléchissent à la mise en place de forums à l'hôpital (avec le dispositif Culture à l'hôpital).
- Le SAVL accueille des travaux d'intérêt général (cf. ci-dessus).

LES SUBSTANCES



Direction
Référente
Service
Tél
Mails
Adresse

Cathy Bouvard et Guy Walter
Bénédicte Beaudot et Claire Leroy
des publics
04 78 30 37 39
Benedicte.beaudot@les-subst.com
Claire.leroy@les-subst.com
8 bis quais Saint-Vincent 69001

PRÉSENTATION

Laboratoire international de création artistique consacré aux nouveaux langages du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque...), les Substances sont un lieu transdisciplinaire de travail, de création, d'expérimentation et de dialogue avec le public. Lieux de résidences avant tout, les Substances accueillent des artistes régionaux, nationaux et internationaux, émergents ou reconnus.

Le travail avec les publics est opéré dans une optique de parcours artistique. Ainsi, les relais associatifs et les structures deviennent de réels partenaires sur du long terme. Les projets sont élaborés et adaptés avec un attachement particulier à la pertinence du propos artistique en direction des participants. La découverte de la création contemporaine passe par l'expérimentation artistique, quelle que soit sa forme, et c'est dans ce sens que les actions de médiations sont menées, dans le dialogue entre le projet artistique des Substances et les objectifs des partenaires.

Quelques principes fondateurs pour les actions menées :

- Le travail en aller-retour sur le territoire en hors-les-murs est aussi important que le travail mené aux Substances, dans le respect mutuel des enjeux des partenaires locaux et de la programmation des Substances.
- L'exigence artistique des actions culturelles est à hauteur de la programmation « tout public ».

La temporalité dans les parcours pour avoir une expérience la plus exhaustive possible de la création contemporaine : nous essayons toujours de fonctionner dans les logiques de parcours s'étalant sur un temps plus ou moins long de façon à ce que les publics puissent avoir une expérience la plus riche possible, constituée de différents temps de rencontres, sur une grande variété de disciplines artistiques, dans le but de créer une « routine » dans la pratique culturelle.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association de Loi 1901

Budget:

Budget général 2016 : 2 394 000€

Financements publics :

- Ville de Lyon : 1 676 000€
- Région : 280 000€ + 3 000€ (Actions Culturelles en prison)
- État - Direction Régionale des Affaires Culturelles : 100 000€ (fonctionnement) + 20 000€ (médiation) + 15 000€ (numérique)

Ressources Humaines : 25 ETP

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

- Spectacle : Plein tarif : 14€ / Tarif réduit -26 ans, demandeur d'emploi : 12€ / Tarif réduit bénéficiaires du RSA, -12 ans : 10€ / Tarif partenariat médiation : 8€
- Actions de médiations (visites, chantiers...) : gratuité.
- Participation aux réseaux Balise, Pass 'culture, Culture pour tous / Carte M'RA acceptée.

Politique de médiation :

Mise en œuvre d'actions pour permettre le partage entre artistes et publics des processus de création artistique et le dialogue autour des questions soulevées par la création contemporaine.

Diffusion de la communication générale des Subsistances sur les territoires Politique de la ville.

Engagement à développer d'autres formes de rapport à l'art notamment via la pratique-amateur.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LES SUBSISTANCES S'ENGAGENT POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Vergoin (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis (en gras) :

Des liens sont tissés entre le quartier du Vergoin et les Subsistances par diverses actions culturelles (Projets hors les murs, accueil pour des temps de visites et répétitions aux Subsistances, spectacles...) avec des structures relais de proximité. Partenariats avec notamment la MJC de St-Rambert, l'Association des Parents d'Élèves de l'école Alphonse Daudet, mais aussi diverses associations implantées sur le quartier, via des thématiques communes, afin de favoriser la rencontre et la mixité des publics et de développer la mobilité des habitant-es.

Gorge-de-Loup (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Participer à la constitution du réseau d'acteurs culturels et relais :

Nouvel engagement sur Gorge de Loup pour les Subsistances, en s'appuyant sur le tissu associatif et les structures locales.

> Participer à la dynamisation du quartier, aller à la rencontre des habitant-es via les actions culturelles :

Participation aux commissions culture & Prises de contact notamment avec des structures du territoire afin d'engager des actions avec les habitant-es du quartier.

> Participer à l'ouverture du quartier, favoriser la mobilité et le lien avec Vaise et le reste de la ville :

Travail en aller / retour entre les Subsistances et le quartier avec des actions sur le territoire mais aussi dans le lieu de l'institution.

> Continuer à aller vers les habitant-es de Vaise les plus fragiles dans une perspective de mixité (anciens / nouveaux habitant-es, croisements Vaise/Gorge de Loup) :

Rapprochement avec le Centre Social de Vaise afin de travailler la mobilité et la mixité.

Pentes de la Croix-Rousse (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Avoir une attention particulière envers les publics les plus fragiles, notamment les jeunes et les seniors (liens intergénérationnels), et prendre en compte leurs attentes et leurs besoins (axe insertion notamment) :

Développement des partenariats engagés afin de créer des échanges avec des associations d'insertion, de solidarité, des écoles... (Pour en citer quelques-unes : Régie 124 Service, Lalouma, bibliothèque du 1^{er}, l'ALIS...). Mobilisation des habitant-es dans des parcours de médiation autour des spectacles. Proposition de rencontres et de création entre les artistes et le public, via des relais associatifs, notamment avec les publics les plus « éloignés ». Dans un souci de proximité, « les voisin-es » des Subsistances du 1^{er} arrondissement seront plus intégrés-es dans les actions de relations publiques et dans la vie des Subsistances de manière générale.

LA VILLE PARTICIPATIVE

- Toutes les actions mises en place visent à favoriser la curiosité et le regard critique des personnes accueillies aux Subsistances. C'est ce regard critique qui semble nécessaire dans la construction d'une citoyenneté active.

- Les Subsistances ont une vigilance particulière à travailler en lien étroit avec les habitants du quartier dans lequel elles s'inscrivent (participation au conseil de quartier, projet de création en lien avec le quartier, travail avec les associations locales..).
- L'équipe des Subsistances dispose de l'agrément Service Civique pour recevoir des personnes sur des missions de médiation.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

- Les Subsistances s'engagent à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur certains aspects de sa programmation, et les ressources humaines interne (global et encadrement).
- Les compagnies programmées aux Subsistances abordent régulièrement les thématiques de l'égalité, de la dignité, de l'altérité, de l'identité sexuelle (par exemple saison 2016-2017 : P.P.P. Phia Menard - Cie Non Nova ; Après-Coups, Projet Un-Femme n°2, Séverine Chavrier ;...)
- Régulièrement, les compagnies sollicitent les Subsistances pour associer des publics spécifiques à leurs créations, favorisant ainsi une approche de mixité.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité des Subsistances est programmée à la période P2 (2019/2021).
- Les Subsistances s'engagent à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.
- Le site des Subsistances est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Les Subsistances sont engagées dans le cadre du parcours culturel pour les spectateurs sourds et malentendants.
- Des ateliers handircque sont proposés à l'année en partenariat avec l'École de Cirque de Lyon.
- Parcours de découverte de la création contemporaine mis en place pour favoriser l'accès des publics en situation de handicap, via des foyers d'accueils, des IME, des ITEP...
- Projet de résidences d'artistes dans des foyers accompagnant des personnes porteuses de handicap en partenariat avec la Fondation OVE (2018).

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

Les Subsistances organisent régulièrement des projets participatifs impliquant des échanges de savoirs (Format Cours minutes). Lors des Cours minute, mobilisation d'amateurs soucieux de transmettre leur passion et leur connaissance au grand public. Pour former la « brigade » des professeurs de cours minute, les structures relais sont sollicitées pour intégrer des personnes accompagnées. Elles sont ensuite invitées à mobiliser leurs publics pour venir participer à l'événement. Ces événements rassemblent un large public.

Éducation :

- Développement de projets d'éducation artistique avec les écoles, collèges et lycées des quartiers prioritaires de Lyon et de l'agglomération (Exemple à Lyon : Projet d'éducation artistique territorialisé centré sur le 3^e cycle sur les 4^e et 9^e arrondissements lors de la saison 17 18 / Exemple à Bron : partenariat du parcours cirque du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle PTEAC).

Par ailleurs, des élèves viennent aux Subsistances toute l'année pour visiter le site, rencontrer des artistes et des compagnies, pour des répétitions ou des ateliers de pratique artistiques...

- Rattachement au Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) Art du Mouvements.
- Partenariat avec les Francas (groupe de réflexion, formations à destination des animateur-trices des structures socioculturelles).

LA VILLE DOUCE

- Incitation à l'usage des modes de transports « doux » : pour le public (communication spécifique, incitation au covoiturage) et en interne (achat d'un vélo électrique pour les déplacements de l'équipe)

- Consommation et investissements responsables : Utilisation de consommables écologiques et de produits locaux, investissements techniques responsables. Participation à divers systèmes de prêts de matériel technique et implication dans des réseaux dédiés à la récupération de matériaux.

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Création du Labo NRV en partenariat avec l'École Nationale des Beaux-Arts, AADN, Mirage, laboratoire d'expérimentation pour les étudiants et les artistes, mis en œuvre depuis janvier 2017. Mutualisation des moyens et de l'espace. Des parcours artistiques sont imaginés avec les compagnies accueillies en résidence au sein de ce labo.

Accueil du Mirage Festival sur le site des Subsistances, travail en commun sur des projets d'action culturelle.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et Professionnelle :

Mise en place de partenariats avec les structures d'insertion à l'échelle du Grand Lyon, pour permettre aux personnes en parcours d'insertion de participer à des sorties culturelles et à des projets artistiques.

Des ateliers de pratiques artistiques, des rencontres avec des artistes, ainsi que des visites du site des Subsistances sont organisées toute l'année avec des structures d'insertions comme ALIS, le CEFI, Mirly Solidarité, les Missions locales...

Jeunes :

Développement d'actions culturelles en lien avec la programmation circassienne en partenariat avec des structures d'accompagnements de jeunes (Francas, MJC, Maison des adolescents, foyers...).

Séniors :

- Parcours artistiques avec divers associations et structures (l'Olivier des Sages par exemple).
- Participation au dispositif Lyon Senior / à la Semaine Bleue.

Culture santé, culture en milieu carcéral :

Partenariats avec l'Hôpital St-Joseph St-Luc ainsi que la Maison d'Arrêt de Lyon Corbas (par exemple en 2016, projet Heroes : ateliers d'écriture et photo avec les détenu-es, réalisation d'une exposition, spectacle à la Maison d'Arrêt).

THÉÂTRE DE LA CROIX ROUSSE



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Adresse

Jean Lacornerie et Anne Meillon
Sihem Zaoui
Relations publiques
04 72 07 49 43
s.zaoui@croix-rousse.com
Place Joannès Ambre, 69004

PRÉSENTATION

Le Théâtre de la Croix-Rousse, lieu de création et de diffusion de la métropole lyonnaise, porte un projet « théâtre et musique ». La musique fait sa place sous différentes formes comme l'opéra, la comédie musicale, le concert ou le théâtre musical, avec des propositions ouvertes au mélange des disciplines (théâtre, arts numériques, danse, cirque, cinéma...). Le répertoire théâtral (classique et contemporain) ainsi que les nouvelles formes d'écritures théâtrales constituent une part importante de la programmation.

À travers des propositions éclectiques, intégrant cette transversalité artistique, le Théâtre de la Croix-Rousse aspire à être le théâtre de tous. Ceux qui suivent l'actualité artistique, comme ceux qui en sont plus éloignés. Les collaborations avec les autres structures culturelles de la métropole et les compagnonnages avec les équipes artistiques participent de l'éclectisme des propositions du Théâtre. Les missions d'actions culturelles et d'éducation artistique, en lien avec la Charte de Coopération Culturelle de la Ville de Lyon notamment, permettent de toucher un grand nombre de personnes sur des opérations réalisées au théâtre et hors les murs. À la croisée de ces actions, le Théâtre de la Croix-Rousse s'engage périodiquement dans un grand projet participatif de pratique et de création artistiques, porteur de valeurs sociétales et humanistes.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Association loi 1901.

Budget:

Budget général 2015 : 2 387 403 € HT (hors apport en nature Ville de Lyon)

Financements publics :

- DRAC Rhône-Alpes : 440 744 €
- Région Rhône-Alpes : 345 739 €
- Ville de Lyon : 627 391 € (hors apport en nature)
- Lyon Métropole : 88 149 €

Répartition du budget par grands postes :

- Charges de structure : 1 241 674 €
- Charges artistiques : 1 137 788 € (dont actions culturelles 34 458 € / projet participatif 2015/ 2016 51 865 €)
- Ressources Humaines : 25 Équivalents Temps Plein (dont 10 ETP apport en nature Ville de Lyon)

Pôle Relations publiques : 3 ETP

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

La politique tarifaire du Théâtre de la Croix-Rousse est volontairement accessible au plus grand nombre, dans la limite des équilibres budgétaires nécessaires à son fonctionnement.

Pour les places à l'unité, les tarifs (pour la saison 16/17) vont de 10 € à 26 € ; plusieurs offres de tarifs réduits : +65 ans, -26 ans, famille, demandeur d'emploi. Le tarif RSA est à 5€.

Une tarification particulière est appliquée pour les groupes scolaires, associatifs et comités d'entreprise de 8€ à 20€. Tarif particulier pour les groupes « insertion » à 5€.

Les tarifs sont dégressifs à partir de 2 spectacles pour inciter le public à la curiosité, à la découverte et à la fidélisation : Forfaits de 10 à 22 € la place.

Horaires :

En dehors des représentations en soirée (20h, 19h30), des représentations en journée sont proposées pour les groupes scolaires et associatifs et pour les personnes âgées (10h, 14h30, 15h, 16h).

Politique de médiation :

Les principales actions se déclinent en actions de médiation tout-public et en actions de médiation publics-spécifiques en lien avec les partenaires du territoire.

Les actions de médiation tout public visent à appréhender la programmation du théâtre à travers la pratique artistique, les rencontres avec les artistes, la connaissance du secteur professionnel (notamment à travers des ateliers de pratique théâtrale et musicale, la programmation de petites formes hors les murs, les rencontres hors les murs - bibliothèques, librairies, cafés - les visites techniques du théâtre, les bords de scène, les cycles de rencontres avec les artistes, les répétitions ouvertes au public).

Les actions de médiation en direction du public spécifique sont calquées sur les actions citées ci-dessus et sont adaptées aux publics prioritaires tels que les seniors ou en milieu hospitalier, les associations d'insertion, les personnes en quartiers prioritaires concerné par la politique de la Ville.

Les principales actions d'éducation artistique visent également à sensibiliser les élèves à travers la pratique artistique, les rencontres avec les artistes et la connaissance du secteur professionnel. Elles se déclinent plus spécifiquement autour de projets initiés dans les écoles de 1^{er} degré, collèges et lycées, des interventions d'artistes en classe ou au théâtre, des rencontres pédagogiques avec les enseignants, des répétitions ouvertes, des visites du théâtre, ou encore des propositions de petites formes en classe. Par ailleurs le Théâtre de la Croix-Rousse s'engage au développement de projets spécifiques avec l'enseignement supérieur ainsi qu'avec les écoles de formation artistique (plus particulièrement avec le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon : mise en place de présentations de travaux d'élèves en résonance avec la programmation).

Partenariats généraux

Culture pour tous, Mairie du 4^e pour l'Abonnement Seniors, Ville de Lyon pour la carte Seniors...

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE THÉÂTRE DE LA CROIX ROUSSE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Cités sociales de Gerland (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

Développer l'ancrage local des projets culturels, artistiques, et la participation citoyenne :

- co-construction avec les habitants notamment les plus éloignés (jeunes et seniors), accompagnement des associations d'habitants
- travailler sur le maillage territorial : participer à l'ouverture du quartier sur son environnement et favoriser la mobilité, raccroche l'îlot de l'Effort, tisser des liens avec le reste de Gerland et le 7^e

Engagement éducatif avec des établissements du primaire et du secondaire (Collège Rosset, École Aristide Briand...) pour permettre la mise en place de projets ponctuels et de plus grande envergure ainsi que la venue aux spectacles ; participation aux Commissions culture.

Pentes de la Croix-Rousse (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

Restructurer la gouvernance :

- Soutenir les projets et actions en difficulté des associations.
- Avoir une attention particulière envers les publics les plus fragiles, notamment les jeunes et les seniors (liens intergénérationnels), et prendre en compte leurs attentes et leurs besoins.

Engagement territorial et développement de contacts avec des acteurs locaux (milieu associatif, insertion, habitants, seniors, public scolaire...) pour créer des partenariats privilégiés (Centre social Quartier Vitalité, Ka'Fête ô Mômes, ALIS, Soli d'Arte, Association des amis de la Librairie à Titre d'Aile), pour mettre en place des projets ponctuels et de plus grande envergure et pour permettre la venue aux spectacles.

Présence aux Commissions culture.

Verdun Suchet (QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> contribuer à construire un réseau d'acteurs du territoire et à développer des outils/instances de travail collaboratives.

Engagement dans la prise en compte des publics prioritaires (insertion, associations, structures médico-sociales...) qui se structurera sur les prochaines années en fonction des échanges et des axes repérés.

Participation aux instances de travail, type Commission culture.

Partenariat scolaire récent avec un objectif de pérennisation avec l'École Alix et le Collège Monnet.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Le Théâtre de la Croix-Rousse s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Théâtre de la Croix-Rousse est programmée à la période P1

- Le Théâtre de la Croix-Rousse s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

- Au-delà des actions de médiation, le Théâtre de la Croix-Rousse propose pour les personnes concernées par un handicap une écoute et un accueil adapté ; pour les personnes mal ou non-voyantes, un CD audio présentant l'ensemble de la programmation (disponible aussi sur le site internet du théâtre) et un placement optimal en salle pour une meilleure écoute, pour les personnes en fauteuil roulant ou ayant des difficultés à se déplacer, un accès aux salles par ascenseur...

VILLE PARTICIPATIVE, APPRENANTE ET SOLIDAIRE

Les lignes des projets participatifs - par la diversité du public visé, la démarche citoyenne engagée, l'action de transmission des savoirs auprès des publics et avec les partenaires de l'Éducation nationale, le partenariat et la mutualisation avec le Théâtre de la Renaissance -, traversent ces thématiques.

Projet participatif du Théâtre de la Croix-Rousse

À la croisée des actions artistiques et culturelles et dans la transversalité des engagements thématiques de la Charte de coopération culturelle, le Théâtre s'engage périodiquement dans un grand projet participatif de pratique et de création artistiques, porteur de valeurs sociétales et humanistes. Autour du théâtre et de la musique, ce projet consiste à faire travailler ensemble des groupes les plus divers (par leurs provenances sociales, culturelles et générationnelles) autour d'une création collective issue de plusieurs mois d'ateliers de pratiques artistiques. Ce projet participatif, réunissant jusqu'à 200 personnes par édition, décline une thématique sociétale, où chacun peut se reconnaître et être valorisé, tout en conduisant à une sensibilisation, voire une appropriation du langage musical et théâtral, dans des conditions professionnelles du spectacle vivant.

A titre d'exemple, l'édition 2016 portait sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Variations citoyennes) et était conduite en partenariat avec le Quatuor Béla. Ce projet comportait également une commande d'écriture musicale à la compositrice lyonnaise Raphaële Biston. Les Variations citoyennes ont regroupé 182 participants de 8 à 90 ans, répartis en 12 groupes de travail : 26 enfants du Foyer Claire Demeure et du Centre social Quartier Vitalité, 17 patients et infirmiers du CATTP Séraphine Louis (Pentes de la Croix-Rousse), 1 classe de 6^e du Collège Rosset (Gerland) et 1 classe de CM2 de l'École Aristide Briand (Gerland), 9 participants de Forum Réfugiés, 8 seniors du 4^e arr., 14 adultes de la cie ALTEA (personnes avec handicap mental), 16 élèves de 5^e SEGPA du Collège Clemenceau (Lyon 7^e), 10 élèves musiciens du CRR, 20 adultes amateurs (dont le groupe théâtral amateur du barreau de Lyon), 15 étudiants de l'École de photographie Bloo (Lyon 4^e).

Pour la prochaine édition, qui couvrira deux saisons (16/17 et 17/18), la forme du projet participatif est renouvelée et se réalisera en partenariat avec le Théâtre de la Renaissance (Oullins). Pour ce nouveau projet, Français du

futur, le comédien, chanteur et metteur en scène Abdelwaheb Sefsaf (Compagnie Nomade in France) accueilli au Théâtre de la Croix-Rousse pour un compagnonnage de trois ans, a imaginé poser à chacun cette question : si nous ne sommes pas tous des Français du passé, quel Français du futur pouvons-nous imaginer être? Et dans quelle trajectoire citoyenne s'engager pour y parvenir?

À partir de l'expérience et de la parole, livrées par chacun des participants, Abdelwaheb Sefsaf invitera à traverser les différentes disciplines qui font la marque de fabrique de ses créations : l'écriture de texte, la composition musicale, le théâtre, le chant, le DJing et le Slam pour aboutir à la fin de la 2e saison, à un spectacle, avec l'ensemble des participants dans les deux théâtres. Par la suite les artistes projettent de s'emparer de la matière collectée pour une future création de la compagnie.

9 groupes sont engagés pour cette première saison, et déterminés à poursuivre la saison suivante (il n'est pas exclu que certains soient renouvelés) :

- une classe de 4^e SEGPA du Collège Clemenceau (Lyon 7^e/La Guillotière)
- une classe de 1^{re} (charpentiers, métreurs) du Lycée professionnel Cuzin (Caluire)
- 1 groupe de personnes en insertion professionnelle de Tremplin ANEPA (Lyon 1^{er}/Insertion)
- 1 groupe d'adolescents du Centre social Quartier Vitalité (Lyon 1^{er}/Pentes de la Croix-Rousse)
- 1 groupe de jeunes de 11 à 15 ans de l'IME Aline Renard (Rillieux-la-Pape)
- 2 groupes formant 1 ensemble intergénérationnel : Seniors de la Maison de retraite La Californie (Oullins) et Adolescents de la Maison d'enfants Saint-Vincent (Oullins)
- 1 Groupe de 20 amateurs adultes
- 1 Groupe de l'association Forum Réfugiés (Insertion)

En 18/19 et 19/20, de la même manière, sera poursuivi sur les modèles précédents un nouveau projet participatif encore en gestation.

À noter que pour mettre en œuvre ces projets participatifs d'envergure le Théâtre de la Croix-Rousse, au-delà des moyens dont il dispose, doit s'assurer de partenariats privés.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS



Direction	Claudia STAVISKY – Marc LESAGE
Référent	Didier RICHARD
Service	Relations publiques
Tél	04 72 77 40 40
Mail	didier.richard@celestins-lyon.org
Référente Accessibilité et Éducation	Marie-Françoise PALLUY
Tél	04 72 77 48 35
Mail	Marie-francoise.palluy@celestins-lyon.org
Référent Éco-responsabilité	Antoine PICQ
Tél	04 72 77 48 65
Mail	antoine.picq@celestins-lyon.org
Référent égalité Femme/homme	Olivier CROUZET
Tél	04 72 77 48 56
Mail	olivier.crouzet@mairie-lyon.fr
Adresse	4, rue Charles Dullin, 69002

PRÉSENTATION

Un lieu de patrimoine et d'histoire

Situé au cœur de Lyon, le Théâtre des Célestins est un des rares théâtres français, avec la Comédie Française et le théâtre de l'Odéon, à pouvoir commémorer plus de deux siècles d'art dramatique. Dirigé par Claudia Stavisky et Marc Lesage, cette institution lyonnaise poursuit sa mission de création, de production et de diffusion.

Avec ses deux salles, il s'affirme aujourd'hui comme une véritable maison de création et de production offrant au public une programmation exigeante qui allie grandes œuvres du répertoire et créations contemporaines. Avec plus de 100 000 spectateurs par saison, le Théâtre des Célestins se positionne comme l'une des toutes premières maisons de Théâtre en France.

La Grande salle compte 700 places et la salle Célestine 135 places.

Un théâtre ouvert sur le monde

Au-delà de l'ouverture au plus grand nombre, les pierres angulaires de son action depuis plus de quinze ans sont convergence et rayonnement nationaux et internationaux, inscription des enjeux artistiques à tous les échelons territoriaux, développement de propositions innovantes en direction de nouveaux publics.

Aujourd'hui les Célestins sont principalement financés par la Ville de Lyon (à hauteur de 60 %) et reçoivent des subventions de projets de la part des départements du Rhône, de la Drôme, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) Rhône Alpes ou encore d'organismes parapublics. Il se finance aussi pour partie sur ses recettes propres (billetterie à hauteur de 40 %).

Un théâtre de création et de soutien aux auteurs vivants

Une des lignes de force des Célestins est la défense des auteurs vivants à travers la programmation d'artistes comme Howard Barker, Penelope Skinner, Stefano Massini, William T. Vollmann, Dorothée Zumstein...

STATUT ET BUDGET

Statut :

Régie municipale directe avec budget annexe.

Budget:

Budget général 2016 : 8 118 000 € (incluant masse salariale de tous les agents / salariés)

Financements publics :

- Ville de Lyon : 4 950 000 €
- Métropole : 291 000 €
- DRAC : 64 000 €
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 28 000 €

Recettes propres :
Billetterie : 1 998 000
Ventes Spectacles / Coproduction : 440 000 €
Location de salles, Soirées VIP : 266 000 €
Mécénat : 82 000 €

Budget Ressources Humaines 2016 :
51 permanents Équivalents Temps Plein (ETP)
13 occasionnels ETP
10 techniciens intermittents ETP
5 artistes intermittents ETP

Budget 2016 :

Dépenses : **45 % de charges fixes**
55 % de dépenses artistiques

Recettes : **60 % de subventions**
40 % de recettes propres

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

- Une politique tarifaire adaptée incitative est mise en place sur l'ensemble des spectacles programmés :
 - un tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi,
 - un tarif spécifique pour les personnes en situation de handicap,
 - un tarif à - 50 % pour les moins de 26 ans,
 - Des places à 9 € en dernière minute pour les moins de 26 ans ou pour les bénéficiaires des minimas sociaux
 - Des tarifs encore plus réduits pour les groupes scolaires : 8 €, 12 €, 15 € selon les séries.
 - Un tarif « médiation » à 12€
- Les Célestins vont plus loin dans leur engagement, par le don de places à des publics éloignés de la culture, en partenariat avec Culture pour tous qui coordonne les associations sociales ou d'aide aux plus démunis.

Politique de médiation :

La médiation découverte

- Les visites comme porte d'entrée au théâtre : elles ont un rôle de familiarisation avec le théâtre, par un accueil adapté. Elles sont menées conformément aux impératifs liés à chaque type de public : visite tactile, traduite en langue des signes, avec un interprète pour les personnes non francophones...
- Des temps de découverte permettent au public d'être inclus dans le processus artistique : répétitions publiques, bords de scène, pourparlers ou conférences organisés autour de thèmes en écho aux spectacles, passerelles construites avec des institutions culturelles de la Métropole (Cinémas Lumière, Cinéma Comoedia, musées...)

La médiation participative - l'implication du public par un biais autre que le spectacle

- Tout au long de l'année, des rencontres ponctuelles ainsi que des ateliers de pratique artistiques avec les équipes des spectacles sont organisés, soit pour le tout public, soit pour des groupes formés par le biais de relais associatifs ou de l'éducation populaire.
- Des parcours théâtre sont mis en place, sous le format visite + rencontre + ateliers + spectacle, et permettent une préparation à la sortie de groupes éloignés de la culture.
- Des ateliers de pratique représentant 35 à 50h de travail, donnent lieu à une présentation publique avec des metteurs en scène ou comédiens de la région et en présence des auteurs.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE THÉÂTRE DE LA CROIX-ROUSSE S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Les Célestins ont inscrit au cœur de leur projet l'ouverture du théâtre en direction de tous les publics. Différentes actions d'accompagnement sont ainsi mises en œuvre pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la diversité des textes et des formes proposée par la programmation.

Dans le cadre du volet Culture défini dans les Contrats urbains de cohésion sociale/Contrats de ville, les Célestins se sont engagés depuis plus de 15 ans maintenant autour de différentes thématiques : Culture et Insertion, Culture et Prison, Culture et Handicap.

En lien permanent avec la programmation et avec les artistes, comédiens, metteurs en scène, écrivains, techniciens qui prennent part autour des créations et des spectacles accueillis, les Célestins ont construit des actions pour les différents publics par l'intermédiaire de relais associatifs, pédagogiques, de structures d'insertion, et s'engagent d'une part sur un axe territorial en créant des projets au cœur des quartiers prioritaires et d'autre part sur les axes thématiques évoqués ci-dessus.

L'ensemble des actions menées en direction des différents publics se définit autour de deux grandes orientations : la médiation découverte et la médiation participative (voir partie précédente).

Cités sociales de Gerland (QPV)

Avec Lorenzaccio qui a donné lieu à 20 représentations sous chapiteau au cœur des cités jardins en 2010, le Théâtre des Célestins a investi les cités sociales de Gerland et a permis au public lyonnais de venir découvrir ce quartier de Lyon.

En intégrant le collège Gabriel Rosset au projet de sensibilisation des collégien-nes aux écritures théâtrales nouvelles et en renouvelant son implication auprès des structures d'insertion, pour une mobilité des publics les plus éloignés de l'offre culturelle à venir découvrir la programmation du Théâtre, les Célestins s'engagent sur un des axes culturels du quartier à savoir développer l'ancrage local des projets culturels, artistique et la participation citoyenne.

La reconstruction de la bibliothèque de Gerland dans le quartier est un partenaire culturel incontournable avec lequel un contact a déjà été pris pour commencer l'élaboration d'un plan d'actions sur le territoire.

En ce sens, le Théâtre des Célestins inscrira son action en particulier sur le maillage territorial en proposant à l'ensemble des habitant-es des actions de médiation artistique d'une part aux Célestins et si possible au cœur du quartier, ou dans le 7^e arrondissement. L'équipe des relations publiques s'appuiera notamment sur les collectifs d'habitant-es comme les Dames de Gerland, l'association Les jeunes de Gerland, le Conseil citoyen... Ainsi, Les Célestins s'engagent à l'accompagnement des associations d'habitants dans la proposition de sorties culturelles et d'accès aux loisirs, pour les intégrer à des parcours culturels.

Verdun Suchet (QVA)

(Axes du PCT choisis en gras)

Situé au cœur sud du 2^e arrondissement et apparu récemment comme quartier de veille active, le quartier Verdun Suchet est un quartier de proximité des Célestins.

Compte tenu de cette situation géographique, il est évident que les Célestins souhaitent construire avec les structures associatives ou pédagogiques de nouveaux liens en proposant les actions déjà existantes à ces habitant-es et en développant des propositions participatives pour les publics en insertion ou éloignés de la culture de ce quartier.

Le Théâtre des Célestins participera à la construction d'un réseau d'acteurs du territoire et s'appliquera à développer des outils/instances de travail collaboratifs/ves.

En partant des rencontres avec les acteurs associatifs, scolaires ou de tout autre structure qui est force de rassemblement des publics du quartier et en construisant des parcours avec des partenaires culturels de proximité (Archives de Lyon, École nationale supérieure des Beaux-Arts...), les Célestins proposeront des actions de médiation en direction des habitant-es du quartier Verdun Suchet.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Les Célestins s'engagent à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée - Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Théâtre des Célestins est programmée à la période P1.
- Les Célestins s'engagent à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.
- Des moyens sont mis en œuvre pour que tous les publics puissent avoir accès aux spectacles : audio descriptions, boucles magnétiques. Chaque saison, une communication particulière est mise en place sur les spectacles accessibles aux personnes malvoyantes et malentendantes. En outre, un soin particulier est apporté à l'accessibilité à la salle pour les personnes à mobilité réduite.

LA VILLE APPRENANTE

Éducation

L'engagement général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17 % des Lyonnais-es.

Les Célestins mobiliseront des créneaux de visites pour les écoles primaires et/ou maternelles des QPV et QVA afin que chacun des plus jeunes de la ville et des quartiers puissent avoir connaissance d'une des plus grandes institutions théâtrales de Lyon. Ces visites seront proposées aux équipes d'enseignants dès juin 2017 de manière à ce qu'elles puissent être intégrées aux parcours éducatifs de chaque enseignant.

LA VILLE DOUCE

Les Célestins, Théâtre de Lyon ont depuis plusieurs années développé des pratiques écoresponsables : tri sélectif dans l'ensemble des bureaux, remplacement du parc électrique avec des ampoules basse consommation. Les Célestins continueront d'améliorer les dimensions écoresponsables dans les projets.

LA VILLE SOLIDAIRE

Jeunes :

Les Célestins se mettront en relation avec les partenaires jeunesse (Éducation populaire, insertion,...) et construiront des parcours de découverte à partir de la programmation artistique du Théâtre ou en mettant en place des ateliers de pratiques avec les différents artistes. Ces deux actions auront pour but :

- Le développement de la mobilité des jeunes sur le territoire en venant découvrir une institution de centre-ville,
- La découverte de pratiques artistiques qui peuvent être méconnues des jeunes et qui peuvent leur ouvrir de nouveaux horizons...

Toutes ces actions seront valorisées par les outils de communication les plus adaptés (Facebook Célestins ou Facebook Célestins pour Tous, Twitter, blog Célestins, newsletter...).

De même, les Célestins accompagneront les initiatives et les pratiques des jeunes en développant des actions de sensibilisation (visites, répétitions publiques...). De même, les relations publiques aideront les relais associatifs en lien avec les jeunes dans les choix des spectacles et en proposant, quand cela est possible, des rencontres avec les équipes artistiques.

Insertion Sociale et Professionnelle :

En écho aux programmations, les Célestins développeront des parcours du type Visite – Rencontre – Spectacle pour dynamiser les parcours d'insertion sociale et professionnelle (participants Plan Local pour l'insertion et l'emploi, demandeurs d'emploi longue durée, Missions Locales, Travailleurs handicapés, Revenu de solidarité active...). Dans cet engagement, les Célestins apportent un soutien structurel qui permet à chaque bénéficiaire de travailler notamment sur l'estime de soi et la mobilité (enjeux importants, cf. étude d'impact 2013 de la Mission insertion culture).

Les Célestins prioriseront des actions d'insertion auprès des 16/25 ans et/ou des bénéficiaires du Revenu de solidarité active en développant des engagements dans l'équipe d'accueil du Théâtre.

THÉÂTRE DU POINT DU JOUR

Direction	Gwenaël Morin
Référent	Élodie Erard
Service	Administratrice
Tél	04 72 38 72 50
Mail	theatrepermanent@gmail.com
Adresse	7 rue des Aqueducs, 69005

PRESENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le théâtre du Point du Jour est dirigé par Gwenaël Morin qui l'a transformé en Théâtre Permanent.

Le principe du Théâtre Permanent consiste à être ouvert au maximum.

Nous donnons chaque soir du mardi au samedi un spectacle de théâtre à 20h, gratuitement ou à 5€, sans réservation.

Le Théâtre Permanent est une aventure artistique qui s'écrit au jour le jour, et évolue dans le temps.

Les spectacles que nous présentons sont des créations, créées au Théâtre du Point du Jour. Ce sont soit des mises en scène de Gwenaël Morin avec la troupe du Théâtre du Point du Jour, soit des projets artistiques portés par des équipes invitées sur le temps long (3 ou 4 mois).

Le travail artistique de Gwenaël Morin s'appuie sur des textes classiques.

Chaque été, au mois de juillet, nous proposons « Les tragédies de juillet » réunissant des spectacles joués en plein air dans le 5^e arrondissement de Lyon.

STATUT ET BUDGET

Statut :

Société par actions simplifiées (SAS)

Budget:

Budget général 2015 : 1 197 000€

Financements publics 2015 :

- Ville de Lyon : 287 000€
- État DRAC / Ministère de la Culture et de la communication : 434 500€
- Région : 150 000€

Ressources Humaines : 3 salariés permanents, 3 agents techniques municipaux, salariés intermittents / 14 ETP

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Tarif : gratuit ou 5 €

Nous accueillons avec plaisir les groupes.

Horaires :

Le théâtre propose des représentations du mardi au samedi, à 20h, sans réservation.

Politique de médiation :

Les artistes sont disponibles après toutes les représentations pour échanger avec le public.

Des ateliers de pratique appelés « Chœur public » sont parfois organisés en parallèle de certaines créations.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE THÉÂTRE DU POINT DU JOUR S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILIBRÉE

Ménival – Janin - Jeunet (QPV + QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

- > Poursuivre les liens entre les quartiers et l'ensemble du 5^e (...) via les partenariats lors des événements culturels du quartier, les passerelles avec les structures culturelles
- > Favoriser la participation des habitant-es à la vie culturelle du quartier, leur expression culturelle
 - Développement de partenariats locaux pour informer et inciter la participation des habitants des trois quartiers aux différentes propositions du Théâtre du Point du Jour (centre socio-culturel du Point du Jour, centre social Champvert, MJC Ménival, Entraide dans le 5^e, CSF Sœur Janin, Valdocco,...)
 - Présence lors des événements dans les quartiers (par ex. Temps Vert à Jeunet)
 - Participation aux instances collectives du quartier réunissant les acteurs socio-culturels du territoire et les habitants (collectif Janin, groupe technique Jeunet)
 - Mise en place d'actions de sensibilisation / découverte du théâtre avec les structures partenaires du 5^e (Parcours « Lever le rideau » organisé par MJC Ménival, CS Champvert, CS Point du Jour en partenariat avec Théâtre du Point du Jour et Théâtre des Célestins).
 - Les Tragédies de Juillet : chaque année durant le mois de juillet, nous proposons des spectacles sur le 5^e arrondissement de Lyon. Ces représentations peuvent avoir lieu en extérieur, au théâtre ou comme ce fut le cas en 2016, au milieu d'habitations à Janin, Jeunet et Ménival.

LA VILLE PARTICIPATIVE

- Le théâtre participe aux instances collectives du quartier réunissant les acteurs socio-culturels du territoire et les habitants.
- Travail de partenariat avec les acteurs socio-culturels suite aux demandes des habitants.
- Travail en lien avec les habitants lors des représentations en plein air.

LA VILLE D'ÉGALITÉ

- Ces thématiques sont souvent présentes dans les textes que nous jouons. Chaque représentation est donc l'occasion de pouvoir les mettre en débat.
- La volonté de Gwenaél Morin est de faire du théâtre du Point du Jour un lieu public, vraiment accessible à tous, en essayant d'abolir les barrières économique, sociale ou symbolique qui pourraient freiner la venue de tout un chacun. Cela se traduit par la politique de billetterie que nous mettons en place notamment. Nous avons également une volonté d'inscrire le théâtre dans la vie du quartier.

Égalité femme/homme :

- Le Théâtre du Point du Jour s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa programmation, et les ressources humaines internes (global et encadrements).
- Dans plusieurs spectacles, les rôles sont tirés au sort. Les comédiens sont donc amenés à interpréter des personnages indépendamment de leurs genres. Cela apporte une autre lecture des rapports sexués contenus dans les pièces.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

- L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du Théâtre du Point du Jour est programmée à la période P3 (2022/2024).
- Pour l'heure, le bâtiment n'est pas adapté à l'accueil de personnes en fauteuil-roulant.
- Les chiens-guides sont admis dans la salle.

- Le Théâtre du Point du Jour s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap.

LA VILLE APPRENANTE

Partage de savoirs et de connaissances :

- Gwenaël Morin travaille à partir de grands textes classiques du répertoire car il considère que ce sont des espaces publics symboliques. Chacun devrait pouvoir entendre, comprendre et se faire un avis sur ces œuvres faisant partie de nos cultures communes.
- Nous diffusons en marge des représentations des journaux aux spectateurs. Ils contiennent le texte de la pièce jouée ou des assemblages d'images (photographies, tableaux célèbres, extraits de textes théoriques)
- Des temps formels et ou informels d'échanges sont organisés autour des œuvres proposées.
- Lorsque cela est possible, notamment avec les Tragédies de juillet, nous cherchons à jouer hors-les-murs, voire au milieu des habitations.

- Des ateliers de pratiques sont parfois proposés en marge des créations pour former des Chœurs amateurs qui peuvent être amenés à intégrer les mises en scène et à partir en tournée avec la troupe du théâtre.

- Avec les structures partenaires du 5^e nous mettons en place des actions de sensibilisation/découverte du théâtre.

- Lors de chaque création nous affichons sur un panneau extérieur et/ou intérieur une image en résonance avec le texte représenté. Ce peut être une reproduction de grands tableaux de l'histoire de l'art, des créations ou des reproductions issues de la culture « populaire ».

LA VILLE CRÉATIVE ET D'INNOVATION

Économie :

Prêt de matériel technique selon nos possibilités (réfèrent : Thierry Pertière, thierry.pertiere@mairie-lyon.fr)

THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION



Direction
Référente
Service
Tél
Mail
Adresse

Joris Mathieu
Juliette Piaton
Des publics
04 72 53 15 11
juliette.piaton@tng-lyon.fr
23 rue de Bourgogne, 69009 (Le TNG)
5 rue du Petit David, 69002 (Les Ateliers)

PRESENTATION

Depuis janvier 2015, Joris Mathieu est à la tête du Théâtre Nouvelle Génération/ Centre dramatique national de Lyon, qui associe dorénavant le TNG et les Ateliers. Son projet, « Imaginer demain », s'attache à donner la parole aux plus jeunes pour qu'ils puissent rêver et construire leur futur mais ne le subissent pas.

La programmation s'adresse désormais aussi bien à la jeunesse et à la toute petite enfance qu'au public lycéen et adulte. Elle explore les domaines des arts de la scène, sans restriction, et s'autorise des détours par le cirque et les nouvelles formes d'écritures scéniques. Le Théâtre Nouvelle Génération est un lieu de création, de découvertes et de connaissances, espace fertile de dialogue et d'échanges, pour le public qui le fréquente et celui qui y entre pour la première fois.

Autour du projet « Imaginer demain », de nombreuses actions sont menées en direction des publics :

- L'Éducation Artistique et Culturelle en direction des scolaires et du périscolaire, développée avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Rhône et la Ville de Lyon ;
- Les actions menées en direction des publics ne fréquentant habituellement pas le théâtre ;
- Et les actions menées en direction des publics familiaux.

Portées par un service des publics renforcé, ces actions se déploient sur l'ensemble du territoire de la région, en prenant soin de s'ancrer sur le territoire de Lyon et plus particulièrement du 9^e arrondissement.

Le Théâtre Nouvelle Génération est aussi un lieu de ressources pour le monde de l'éducation et les artistes. Sa mission de formation s'exprime à travers des ateliers de pratique théâtrale, des rencontres avec les équipes artistiques, des visites du théâtre et le Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) Théâtre et Arts de la scène dont il est le coordinateur.

STATUT ET BUDGET

Statut :

SARL/SCOP à capital variable

Budget:

Budget général 2016 : 2 591 126 €

Financements publics : 2 076 126 €

- Ministère de la Culture : 1 114 000 €
- PREAC, EAC et options théâtre : 67 826 €
- Ville de Lyon : 608 000 €
- Région : 170 000 €
- Conseil Départemental : 170 000 €
- Métropole : 89 300 €

Recettes propres : environ 515 000 €

Ressources Humaines 2016 : 20 permanents, 6 techniciens municipaux, intermittents artistiques et techniques.

- Personnel permanent : Directeur artistique et général, co-directrice, directeur du développement et de la communication, assistante de direction et aménagement du territoire, administratrice, comptabilité, direction technique, presse et communication, relations avec les publics et action culturelle (dont PREAC Théâtre), billetterie, accueil des compagnies, production ;
- Deux artistes associées ;
- Équipe artistique (Collectif Haut et Court) : 7 artistes ;
- Équipe technique Ville de Lyon : chef de service intérieur, régisseurs, gardiens, factotum et une personne extérieure pour l'entretien.

POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MÉDIATION

Politique tarifaire :

Abonnement :

- Individuel, à partir de 3 spectacles :
 - 14 € par spectacle : plein tarif
 - 11 € par spectacle : tarif réduit (familles nombreuses, + de 65 ans, demandeurs d'emplois, groupes de plus de 10 personnes)
 - 9€ par spectacle : tarif jeune (-de 26 ans et étudiants)
- Scolaires et collectivités de jeunes, à partir de 2 spectacles :
 - 6 € par spectacle : crèches, maternelles, primaires, collèges, collectivités de jeunes
 - 9 € par spectacle (à partir de 2 spectacles/classe) ou 8€ (à partir de 3 spectacles/classe) : lycées.

Hors abonnement :

- Individuel :
 - 18 € : plein tarif,
 - 15 € : tarif réduit (familles nombreuses, + de 65 ans, demandeurs d'emplois, groupes de plus de 10 personnes)
 - 10€ : tarif jeune (- de 26 ans et étudiants)
 - 5€ : tarif solidaire (RSA, allocation adulte handicapé-e, allocation minimum vieillesse, allocation spécifique de solidarité, allocation temporaire d'attente)
- Scolaires et collectivités de jeunes :
 - 6€ : crèches et maternelles
 - 7€ : primaires, collèges et collectivités de jeunes
 - 10€ : lycées

La Carte M'ra et le Pass 'culture sont acceptés sur toutes les représentations.

Tarifs exceptionnels sur certains spectacles.

Politique de médiation :

Rencontres régulières avec des structures sociales, socioculturelles et implication dans des actions communes. Des partenariats privilégiés sont mis en place pour créer des passerelles, concevoir et favoriser la découverte théâtrale pour toutes et tous (MJC, centres sociaux, structures d'insertion professionnelle, structures spécialisées dans le handicap...).

Projets d'éducation artistique et culturelle et actions de médiation avec le public et le milieu scolaire. Visites du théâtre, découverte des coulisses, de la technique, des répétitions sur réservation, rencontres du public et des équipes artistiques à l'issue des représentations.

En tant que PREAC (Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle), le TNG/CDN accompagne la mise en œuvre d'actions de formation (enseignants et acteurs culturels), de documentation et d'animation d'un réseau de personnes-ressources pour le théâtre.

POUR FABRIQUER LYON VILLE DURABLE, LE THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION S'ENGAGE POUR :

LA VILLE ÉQUILBRÉE

Duchère (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Travailler les liens avec les établissements scolaires en ouvrant sur le territoire et dans une perspective de mixité
Mise en place de projets d'Éducation Artistique et Culturelle avec les écoles de la Duchère dans le cadre du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC)

Participation au groupe parentalité de la Duchère et mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle avec les publics familiaux des structures membres de ce groupe.

> Proposer une qualité artistique qui permette le rayonnement tout en s'appuyant sur les richesses du territoire et les structures culturelles de proximité

Appui au festival D'art et D'air : participation au comité de pilotage, à la commission de programmation, relais en communication pour l'événement

> Encourager la mobilité des Duchérois-es vers le reste de la ville via les actions culturelles

Aller-retour entre la Duchère (par exemple venue de la médiatrice du TNG ou encore d'une metteuse en scène sur un atelier à la MJC Duchère) et Vaise ou le centre-ville (accueil au TNG ou aux Ateliers)

> Encourager l'expression par les habitant-es de leurs enjeux et le développement de leurs propres projets grâce au levier culturel

- École du spectateur avec la MJC Duchère et des habitantes du quartier.

Vergoin (QPV)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis :

> Mobiliser les ressources culturelles à proximité et développer des circulations, des liens avec le reste du 9^e et de la ville

> Accompagner les pratiques culturelles des habitant-es

> Aller-vers les jeunes et articuler les projets culturels avec l'école Daudet

Travail préalable de développement en cours sur ce nouveau quartier d'engagement pour le TNG (participation aux instances de travail type commissions culture, développement de partenariats, co-construction de projets à venir, etc.)

Gorge-de-Loup - Vaise (QPV + QVA)

Axes du Projet Culturel de Territoire (PCT) choisis

> Participer à la dynamisation et à l'ouverture du quartier

> Favoriser l'ouverture culturelle, l'expression et les pratiques culturelles des jeunes

> Articuler les projets culturels avec l'école Jean Zay, en ouvrant sur le quartier

> Accompagner les initiatives culturelles des habitant-es

Projets d'Éducation Artistique et Culturelle mis en place avec l'école Jean Zay via le Réseau Éducation Prioritaire (REP) de Vaise

Projet de travail en collaboration avec le Lieu Accueil Parents (LAP) de l'école Jean Zay

Club du spectateur amateur en partenariat avec le Centre Social Pierrette Augier

Participation aux événements type forum partenarial de rentrée à Gorge-de-Loup

LA VILLE PARTICIPATIVE

- Développement d'écoles du spectateur
- Participation à la commission de programmation et au comité de pilotage du festival D'art et D'air avec les habitant-es

LA VILLE D'ÉGALITÉ

Égalité femme/homme :

Le TNG/CDN s'engage à produire et transmettre annuellement des données sexuées sur ses publics, sa

programmation, ses ressources humaines internes (globales et encadrement)

- Adhérent de l'association H/F en Rhône Alpes
- Intérêt porté à cette thématique via certains spectacles de la programmation du Théâtre Nouvelle Génération (spectacles accueillis au TNG en rapport avec ces thématiques : Mon frère, ma princesse – Émilie Le Roux Cie Les Veilleurs ; Vortex – Phia Ménard Cie Non nova ; Ce qui nous regarde – Myriam Marzouki Cie du dernier soir)

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap:

- L'Agenda d'Accessibilité programmée – Ad'Ap – de Lyon porte sur une durée de trois périodes de 3 ans (P1 2016/2018, P2 2019/2021, P3 2022/2024). La mise en accessibilité du TNG / CDN est programmée à la période P2 (2019/2021).
- Le TNG / CDN s'engage à produire et transmettre annuellement un état des lieux des actions de médiation, des équipements mis en place en direction des personnes en situation de handicap
- Programmation, projets, actions, sensibilisation
- Réflexion autour de l'accessibilité du bâtiment, de l'information et des actions culturelles : réflexions engagées autour de l'accessibilité du site internet / mise en place prochaine, ateliers de pratique avec un public en situation de handicap, réflexion autour d'une visite tactile pour les personnes aveugles et malvoyantes.
- Développement de partenariats forts avec des structures spécialisées : partenariat, ateliers et médiation autour des spectacles avec l'IME les Primevères.

LA VILLE APPRENANTE

Éducation

- L'objectif général est de créer les conditions pour que 20 % au moins des actions ou services proposés dans le cadre scolaire ou périscolaire se déroulent dans les écoles des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville QPV et QVA, où vivent 17% des Lyonnais-es.
- Mobiliser les ressources culturelles pour les initiatives d'éducation populaire : participation au groupe de travail des FRANCAS, projet de formation du Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) en partenariat avec des MJC et centres sociaux de la ville de Lyon.
- Réfléchir à l'implication des familles dans les projets menés sur le temps scolaire/ périscolaire et développer les sorties familiales extra-scolaires au théâtre : participation au groupe parentalité de la Duchère et mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle avec les publics familiaux des structures membres de ce groupe, travail en collaboration avec les écoles du 9e arrondissement sur l'implication des familles dans les projets et la sortie de ces dernières au théâtre, harmonisation / mise en cohérence des projets menés sur le temps scolaire et périscolaire.
- Développer des projets d'éducation artistique et culturelle avec des réseaux type Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) de la Duchère ou Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) de Vaise
- Participer à la formation d'un public d'enseignants, médiateurs culturels, artistes, responsables de fédérations d'éducation populaire via le Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle (PREAC) Théâtre
- Développer des projets d'éducation artistique et culturelle avec les Accueil de Loisir Associés à l'École (ALAE) : projet Découverte du théâtre et des arts vivants avec l'ALAE de l'école Audrey Hepburn, ateliers de pratique artistique avec l'ALAE de l'école les Dahlias.

Cultures numériques

- S'appuyer sur les ressources numériques dans toutes les démarches et projets
- Développer la présence sur les réseaux sociaux et les nouveaux médias
- Éduquer à la lecture critique des contenus : projets d'éducation artistique et culturelle autour de la culture numérique et la force des images et des mots.

LA VILLE SOLIDAIRE

Insertion Sociale et professionnelle :

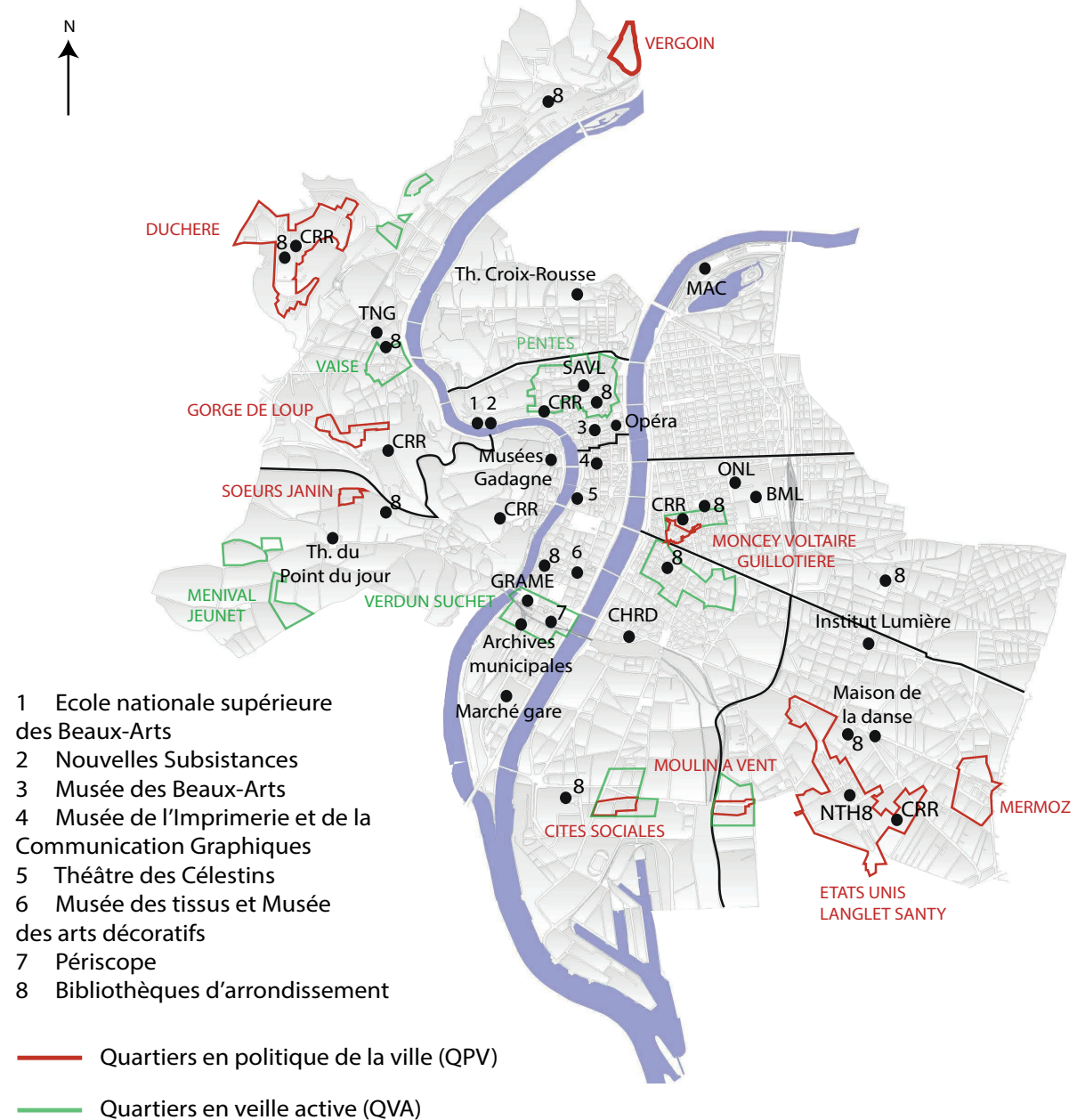
- Valorisation et appui à des compagnies théâtrales locales émergentes (exemples en 2016 : Traversant 3, Le Lien Théâtre, Cie Chahut d'Étoiles,...)

- Mise en œuvre de partenariat avec les structures d'insertion à l'échelle du Grand Lyon, pour permettre aux personnes en parcours d'insertion de participer à des sorties culturelles et à des projets artistiques (Mirly solidarité, Missions locales...).

Jeunes :

- Développement et valorisation du public jeune (16-25 ans) avec la programmation de spectacles adaptés à cette tranche d'âge
- Valorisation et accompagnement des initiatives et pratiques de jeunes : participation à la fête de la jeunesse du Centre Social Pierrette Augier
- Développement d'actions culturelles à destination des 16-25 ans : ateliers de pratique théâtrale à destination des jeunes proposés sur toute la saison (à partir de septembre 2017)

CARTOGRAPHIE DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET DES QUARTIERS INSCRITS EN POLITIQUE DE LA VILLE



Abréviations:

MAC : Musée d'Art Contemporain
 TNG : Théâtre Nouvelle Génération
 SAVL : Service archéologique de la Ville de Lyon
 CRR : Conservatoire à rayonnement régional (Siège et antennes)
 ONL : Orchestre national de Lyon - Auditorium
 BML : Bibliothèque municipale de Lyon
 CHRd : Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

N'apparaissent pas sur la carte:

Ville de Lyon
 Direction des événements :
 Fête des Lumières
 Tout l'monde dehors
 Fête de la musique

Arty Farty (Nuits sonores)

PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE - PCT POUR UNE VILLE ÉQUILIBRÉE

Les Projets Culturels de Territoire « PCT » sont co-écrits avec les acteurs de chaque QPV et QVA. Ils fixent les grandes orientations de travail en matière culturelle et artistique, pour une Ville Équilibrée, pour les années à venir.

C'est la base qui permet d'organiser l'engagement de chacun, dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle pour les institutions porteuses de missions de service public. Les PCT ont été redéfinis collectivement en 2016, pour la période 2016-2020.

Lors du Contrat de ville 2015-20, 12 PCT ont été identifiés, pour chacun des territoires QPV et QVA.

Ils se déclinent par tendances, thèmes, projets et sont la base des orientations à partager pour la Charte de Coopération Culturelle et les appels à projets.

En 2016, lors de la réécriture du Contrat de ville, un travail de redéfinition de ces PCT a été réalisé sur chacun des territoires afin d'identifier collectivement les axes prioritaires en matière culturelle et artistique. Des Commissions culture, en lien avec les Conseils Citoyens, les Conseils de Quartier, et les instances de concertation menées par les Missions territoriales ont été l'occasion de partager les enjeux avec les partenaires et des habitant-es afin d'écrire ces PCT.

Les Commissions Culture des territoires prioritaires

Des Commissions Culture existent sur chaque QPV et QVA. Elles sont le socle de travail pour la fabrication de la Ville Équilibrée et la démarche de coopération culturelle. Elles permettent, deux ou trois fois par an, de rassembler le réseau des acteurs artistiques, socio-culturels, éducatifs, des habitant-es, sur chacun des quartiers. Elles sont les espaces de travail pour co-construire le volet culture du Contrat de ville, partager les projets de chacun et croiser les actions, travailler sur le maillage partenarial.

CONTACTS

La Charte de Coopération Culturelle Lyon Ville Durable est animée et suivie par la Mission de Coopération Culturelle à la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Lyon.

Marc Villarubias : 04 72 10 51 78
marc.villarubias@mairie-lyon.fr
Responsable de la Mission

Anaïs Lavot : 04 72 10 51 83
anaïs.lavot@mairie-lyon.fr
Chargée de développement culturel (quartiers QPV et QVA des Pentès de la Croix Rousse (1^{er}), Verdun Suchet (2^e), Cités sociales de Gerland (7^e), Mermoz, États-Unis, Langlet Santy, Moulin à vent (8^e)
Chargée de la thématique Égalité des femmes et des hommes dans la culture, Ville d'Égalité.

Maude Perrussel-Morin : 04 72 10 38 42
maude.perrussel@mairie-lyon.fr
Chargée de développement culturel (quartiers QPV et QVA de Moncey-Voltaire-Guillotière (3e-7e), Ménival, Jeunet, Janin (5e), Vaise, Gorge de Loup, Duchère, Vergoin (9e)
Chargée de la thématique Accessibilité dans la culture, Ville d'Égalité.

Le volet culture insertion socioprofessionnelle est animé et suivi par la Mission Insertion Culture – ALLIES PLIE de Lyon.

Myriam Albet : 04 78 60 89 99
Myriam.ALBET@MDEF-Lyon.fr
Responsable de la Mission

Les FRANCAS du Rhône animent depuis plusieurs années un groupe de travail Culture Éducation Populaire auquel participent de nombreux médiateurs des établissements signataires de la Charte de Coopération Culturelle.

Bernard Noly : 04 78 58 33 48
francasbn@wanadoo.fr
Responsable Francas du Rhône

Les Projets Culturels de Territoire sont animés conjointement par la Mission de Coopération Culturelle et les Missions Territoriales

Mission Quartiers Anciens :

Juliette Grolée : 04 72 10 37 28
juliette.grolee@mairie-lyon.fr
Pentes de la Croix-Rousse / Verdun Suchet

Myriam Nicolas : 04 72 10 35 84
myriam.nicolas@mairie-lyon.fr
Moncey-Voltaire Guillotière

Mission Gerland :

Stéphane Badonnel : 04 37 28 39 80
stephane.badonnel@mairie-lyon.fr

Mission Développement Social Local :

Delphine Gohlke : 04 26 99 65 76
delphine.gohlke@mairie-lyon.fr
Vaise - Gorge de Loup / Vergoin

Lorana Vincent : 04 26 99 65 27
lorana.vincent@mairie-lyon.fr
Ménival-Jeunet-Janin

Mission Entrée Est :

Anne-Sophie Rollet : 04 72 78 51 36
anne-sophie.rollet@mairie-lyon.fr
Mermoz / Moulin à Vent

Claire Marinelli : 04 72 78 51 37
claire.marinelli@mairie-lyon.fr
États-Unis / Langlet-Santy

Mission Duchère :

Chargé-e de développement social-+
04 37 49 73 90